

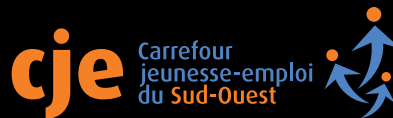


# Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2011 >>> 2014

UN NOUVEL ÉLAN POUR LE SUD-OUEST

Adopté par le conseil d'administration  
le 16 novembre 2010

Adopté par le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest  
le 7 décembre 2010





# Remerciements

## **Direction générale**

Pierre Morrissette

## **Recherche et rédaction**

Bruno Dagenais

## **Ont également contribué à la rédaction :**

Guy Biron

Marc Beausoleil

Gabrielle Richard

Christine Guay

Richard Roussel

## **Coordination**

Lucie Dufour

Sophie Legault

## **Cartographie**

Arrondissement du Sud-Ouest

L'élaboration du PALÉE a été possible grâce à la participation active de l'ensemble de l'équipe du RESO, des membres de son conseil d'administration, des organismes communautaires, des entreprises, des syndicats, des institutions et des résidents du Sud-Ouest qui ont participé aux différentes étapes de consultation. Le RESO désire les remercier chaleureusement.

Le RESO remercie également l'Arrondissement du Sud-Ouest de sa précieuse collaboration. Il remercie également les deux personnes suivantes pour leur aide et leur contribution au PALÉE du Sud-Ouest : Benoit Van de Walle, conseiller en planification à la Ville de Montréal et Maxime Trottier, économiste à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Les partenaires qui soutiennent la réalisation de la mission du RESO sont :





# Table des matières

---

<b>Mot du maire de l'arrondissement du Sud-Ouest</b>	<b>III</b>
<b>Mot du président et du directeur général du RESO</b>	<b>IV</b>
<b>Avant-propos</b>	<b>1</b>
<b>1. Le Regroupement économique et social du Sud-Ouest</b>	<b>3</b>
1.1 Vingt-cinq ans de développement économique communautaire dans le Sud-Ouest	3
1.2 La mission, la vision et les valeurs du RESO	5
1.3 Une structure représentative de la communauté du Sud-Ouest	6
1.4 L'offre de services du RESO à la communauté du Sud-Ouest	8
<b>2. Portrait socioéconomique du Sud-Ouest</b>	<b>9</b>
2.1 La localisation géographique et les limites du territoire de l'arrondissement	9
2.2 Les quartiers historiques de l'arrondissement	16
2.3 Portrait et diagnostic socioéconomique de la population du Sud-Ouest	17
2.4 La structure économique de l'arrondissement du Sud-Ouest	35
2.5 Les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces	54
<b>3. Le bilan et le suivi du PALÉE 2007-2010</b>	<b>57</b>
3.1 Principes directeurs	57
3.2 Orientations	59
<b>4. Le PALÉE 2011-2014 dans le contexte de la planification locale, régionale, métropolitaine et nationale</b>	<b>67</b>
4.1 Plans d'action du gouvernement du Québec	67
4.2 Plans d'action métropolitains	70
4.3 Plans d'action municipaux	74
4.4 Stratégie locale pour les jeunes et l'emploi 2009-2013 (CJESO)	93
<b>5. Orientations stratégiques de développement</b>	<b>94</b>
5.1 Principes directeurs d'intervention	94
5.2 Orientations stratégiques	95
<b>6. Les outils de développement</b>	<b>115</b>
6.1 L'organisation	115
6.2 Les principaux partenaires de la mise en œuvre du PALÉE 2011-2014	115
6.3 Les programmes et les fonds administrés par le RESO	116
6.4 Interventions de facilitation	121
<b>Bibliographie</b>	<b>122</b>

---

## Liste des tableaux, des figures et des cartes

Organigramme du RESO	7
Carte de localisation de l'arrondissement du Sud-Ouest	9
Carte de localisation de l'arrondissement du Sud-Ouest (axes routiers)	11
Carte des quartiers historiques de l'arrondissement du Sud-Ouest	16
Évolution démographique de l'arrondissement du Sud-Ouest de 1961 à 2009	17
Évolution démographique des quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest de 2001 à 2006	17
Proportion de familles monoparentales dans les territoires des CLE du Regroupement Centre-Ouest d'Emploi-Québec, 2006	19
Évolution du loyer mensuel moyen dans l'arrondissement du Sud-Ouest de 2001 à 2006	20
Langues parlées dans l'arrondissement du Sud-Ouest 2006	21
Taux de population immigrante dans l'arrondissement du Sud-Ouest de 2001 à 2006	23
Lieu de naissance des nouvelles personnes immigrantes (entre 2001 et 2006), arrondissement du Sud-Ouest	25
Niveau de scolarité de la population de l'arrondissement du Sud-Ouest et de la ville de Montréal, 2006	26
Revenu total avant impôt dans l'arrondissement du Sud-Ouest, 2005	27
Revenu total avant impôt dans la ville de Montréal, 2005	27
Revenus moyens des ménages de l'arrondissement du Sud-Ouest, 2005	28
Pourcentage des ménages à faible revenu dans l'arrondissement du Sud-Ouest, 2001-2005	29
Mises en chantier résidentielles, arrondissement du Sud-Ouest, 1999-2009	30
Caractéristiques de la main-d'œuvre de l'arrondissement du Sud-Ouest, 2006	31
Taux de chômage par quartiers dans l'arrondissement du Sud-Ouest, 2001-2006	32
Secteurs d'activités de la main-d'œuvre résidente de l'arrondissement du Sud-Ouest, 2006	33
Emplois dans l'arrondissement du Sud-Ouest selon le lieu de travail, de 1996 à 2009	36
Évolution du nombre d'emplois dans l'arrondissement du Sud-Ouest, de 1996 à 2009	37
Emploi selon le lieu de travail	37
Évolution du nombre d'établissements dans l'arrondissement du Sud-Ouest, de 1996 à 2010	38
Évolution du nombre d'emplois dans l'arrondissement du Sud-Ouest, de 1996 à 2006	39
Répartition des établissements et des emplois selon les quartiers historiques de l'arrondissement du Sud-Ouest, années 2006 et 2010	40
Nombre d'emplois de 1996 à 2009, Sud-Ouest	41
Emploi par industrie manufacturière, Sud-Ouest	42
Chute de l'emploi dans le secteur du transport et de l'entreposage	44
Répartition des établissements et des emplois des immeubles multilocatifs du Sud-Ouest (2010)	46
L'économie sociale dans l'arrondissement du Sud-Ouest : répartition de l'emploi selon les quartiers	47
L'économie sociale dans l'arrondissement du Sud-Ouest : répartition de l'emploi selon les secteurs d'activités	48
Tranche d'effectif : taille des établissements selon le nombre d'employés	49
Emploi par secteur économique, Sud-Ouest, 1996-2009	53



## Mot du maire de l'arrondissement du Sud-Ouest

### Pour un développement solidaire!

Depuis plus de 25 ans, le RESO contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de l'arrondissement du Sud-Ouest. Son expertise en employabilité, en entrepreneuriat et en économie sociale en fait un partenaire de premier plan pour notre arrondissement.

Le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) présente une stratégie de développement social et économique du Sud-Ouest basée sur un modèle de concertation qui implique les résidants et tous les acteurs de notre milieu. Cette façon de faire tient compte des attentes de l'arrondissement, des besoins de la population et des intervenants de toutes les sphères d'activité afin que tous puissent travailler, se divertir et s'épanouir dans le Sud-Ouest.

Le Sud-Ouest est présentement un territoire fertile en grands projets (métropolitains, résidentiels, commerciaux, etc.). Des changements aussi importants nécessitent une vision globale qui répond aux besoins de notre communauté. Nous voulons que la population soit partie prenante de ce développement qui se veut inclusif, durable, équitable... et solidaire!

À cet égard, l'arrondissement du Sud-Ouest a posé des gestes concrets qui s'inscrivent dans cette vision de développement durable et de la redéfinition des modes de développement à travers l'information, la consultation et la recherche de consensus. Pensons seulement à la consultation qui a été menée au sujet du développement des abords du canal de Lachine. L'aménagement du collecteur Saint-Pierre en *woonerf* se fera aussi grâce à une démarche participative. Cette initiative vise à contrer un important îlot de chaleur tout en créant un milieu de vie plus intéressant qui aura été imaginé et conçu collectivement, donc investi par des personnes de tout âge et de toute condition.

Par ailleurs, la revitalisation de nos artères commerciales constitue également l'une des priorités du PALÉE. Étant au cœur de l'économie locale, il est primordial de les soutenir collectivement et d'en faire des lieux animés qui dynamisent notre vie de quartier. De plus, l'amélioration des conditions de vie de nos résidants passe également par le soutien au secteur culturel et à l'accessibilité aux logements abordables.

Finalement, les pistes d'action élaborées dans ce PALÉE permettront à l'arrondissement, au RESO et aux nombreux partenaires de travailler ensemble afin que le développement du Sud-Ouest se fasse au profit de tous et de toutes.

Solidairement vôtre,  
Le maire d'arrondissement,

**Benoit Dorais**



## Mot du président et du directeur général

### Un nouvel élan pour le Sud-Ouest

  
**25** ans  
à innover  
ensemble

Quartier de l'innovation, parc d'entreprises technologiques, centre de recherche du CUSM, Bassins du Nouveau Havre, nouvelle économie, technologies de l'information et des communications, industries culturelles, voilà quelques mots qui décrivent bien comment se dessine l'avenir économique du Sud-Ouest. Aujourd'hui, il n'y a pas de doute possible, le train est déjà en marche : ce renouveau économique deviendra sous peu la réalité et la transformation des friches urbaines et des secteurs déstructurés du Sud-Ouest sera rien de moins que spectaculaire d'ici les 5 à 10 prochaines années.

Aurons-nous pour autant atteint notre but comme communauté ? Dans la foulée de ce renouveau tant attendu, aurons-nous vaincu la pauvreté ? Aurons-nous donné une chance et une place à tout le monde ? Aurons-nous amélioré la qualité de vie dans nos quartiers ? Aurons-nous amélioré les services publics et commerciaux ? En somme, ce renouveau bénéficiera-t-il à tous ? N'oublions pas que le RESO a été mis sur pied afin de reconstruire la base économique du Sud-Ouest au profit de sa population, de ses travailleurs et travailleuses, de ses entreprises.

Cet élan de renouveau sans précédent auquel le RESO a contribué en aidant les exclus à retrouver leur place dans la dignité, en soutenant les entrepreneurs et les entreprises, en créant des conditions favorables au développement, en appuyant des projets structurants de toutes sortes et de toutes tailles, cet élan sera un véritable succès s'il participe à bâtir une communauté plus juste, plus verte et plus vivable. C'est pourquoi le RESO, comme instrument de développement, de médiation et d'intermédiation sociales et économiques, est toujours nécessaire. Ce PALÉE 2011-2014 est l'occasion avant tout de renouveler l'engagement du RESO et de ses partenaires à réaliser jusqu'au bout ce projet de revitalisation économique et sociale entrepris il y a plus de 25 ans.

**Gilles Paquette**

Président

**Pierre Morrissette**

Directeur général



# Avant-propos

---

## Le mandat de réalisation du PALÉE

---

Le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) est un document d'orientation stratégique qui détermine les priorités d'action en matière de développement économique et de développement de la main-d'œuvre dans le Sud-Ouest pour une période de trois ans. Le PALÉE sert en quelque sorte à baliser l'action du RESO et des partenaires publics, privés, syndicaux, associatifs, communautaires et institutionnels du Sud-Ouest de manière à favoriser et à soutenir une réponse concertée et partenariale aux défis de développement économique, social et urbain de la communauté.

Le RESO élabore le PALÉE en collaboration avec divers partenaires depuis 1998, année où il obtenait le mandat de Centre local de développement (CLD) pour l'arrondissement du Sud-Ouest, et avec l'Arrondissement du Sud-Ouest depuis sa création en 2002. Le PALÉE est ensuite adopté par le conseil d'administration du RESO et par le conseil d'arrondissement.

La Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation définit les responsabilités<sup>1</sup> des CLD quant à l'élaboration du PALÉE et quant au développement de l'entrepreneuriat, y compris celui de l'économie sociale, soit :

- « élaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi, en tenant compte notamment du plan quinquennal de développement établi par la Conférence régionale des élus de son territoire et, le cas échéant, du schéma métropolitain d'aménagement et de développement ainsi que du plan des grands enjeux du développement économique adoptés par la communauté métropolitaine de son territoire, et veiller à la réalisation de ce plan d'action local ;
- élaborer, en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale. »

La Ville de Montréal (l'Agglomération) administre les sections de la Loi relatives à l'activité des centres locaux de développement (CLD) sur son territoire. La Loi prévoit d'autre part que la Ville de Montréal confie à des centres locaux de développement l'exercice de sa responsabilité en matière de développement économique local. En vertu de ce pouvoir, la Ville de Montréal a conclu une entente avec le RESO entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2008 et se terminant le 31 mars 2012. Par la suite, à moins qu'il y ait conclusion d'une nouvelle entente de gestion, l'entente en vigueur se renouvelle par tacite reconduction pour des périodes d'un an.

---

<sup>1</sup> Chapitre VI, section 1, article 90 (L.R.Q., chapitre M-30.01)

Cette entente définit les engagements des deux parties, mentionne les ententes à conclure avec d'autres partenaires, tels le Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) et le Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM), et spécifie les dispositions administratives inhérentes au contrat. En ce sens, l'entente de gestion conclue avec la Ville de Montréal vient compléter les exigences auxquelles le présent PALÉE est tenu de se conformer. L'entente comporte aussi en annexe une définition des rôles respectifs entre les deux parties en matière de développement économique local. De plus, la Ville de Montréal, représentée par l'Arrondissement du Sud-Ouest, dans un esprit de collaboration mutuelle, émet des attentes (les attentes signifiées) préalablement à l'élaboration ou à la mise à jour du PALÉE et en évalue l'atteinte en collaboration étroite avec le RESO.

Comme pour les éditions précédentes, la démarche du RESO pour l'élaboration du PALÉE 2011-2014 a fait appel à la participation et à la concertation des partenaires socioéconomiques et de la population du Sud-Ouest, notamment à travers son assemblée annuelle et les réunions des collèges sectoriels électoraux tenues au printemps et à l'automne 2010, regroupant les entreprises, les institutions, les organismes communautaires, les syndicats, les acteurs culturels et les participants aux activités du RESO. À l'occasion de ces réunions, un bilan du PALÉE 2007-2010 leur a été présenté ainsi qu'un portrait des grandes tendances économiques et sociodémographiques du Sud-Ouest. Les orientations préliminaires du PALÉE, les priorités et les pistes de travail ont également été soumises à la discussion.

Ce plan appartient donc à tout le Sud-Ouest : même si le RESO en est le principal maître d'œuvre, sa réalisation interpelle tous les acteurs du développement du territoire.

La planification stratégique du RESO inclut le PALÉE, la Stratégie pour les jeunes et l'emploi du Sud-Ouest, ainsi que les plans d'action annuels des services du RESO, soit ceux du Service aux entreprises, des Services en employabilité ainsi que du Carrefour jeunesse-emploi du Sud-Ouest de Montréal.





# 1 Le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO)

## 1.1 Vingt-cinq ans de développement économique communautaire dans le Sud-Ouest

Le RESO est né à la fin de 1989 de la volonté commune des principaux acteurs socioéconomiques du Sud-Ouest. Il prenait la relève du Programme économique de Pointe-Saint-Charles, né en 1984. Alors qu'aujourd'hui il est question du renouveau du Sud-Ouest, il y a 25 ans on parlait de la relance économique et sociale d'un territoire en déclin. En effet, berceau du développement industriel au Canada durant la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, le Sud-Ouest a été durement frappé par la fermeture du canal de Lachine en 1965 au profit de la nouvelle voie maritime du Saint-Laurent. L'emploi chute de façon catastrophique : de 1967 à 1988, le Sud-Ouest perd 20 000 emplois industriels. La population diminue elle aussi, passant de 100 000 résidents en 1950 à 69 000 en 1988. En 1987, la fermeture de deux usines, l'usine de jouets Coleco et celle de matelas Simmons, entraîne la mise à pied de 1 100 personnes.

Des acteurs sociaux du territoire se mobilisent alors pour mettre fin à cette hémorragie d'emplois. Ils créent le Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi dans le Sud-Ouest de Montréal (CREESOM), réunissant des représentants des gouvernements fédéral et provincial, de l'administration municipale, des entreprises, des syndicats et des organismes communautaires du Sud-Ouest. Celui-ci établit un diagnostic et identifie des mesures de relance, dont celle de créer le Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest (RESO) pour la mise en œuvre de ces mesures. Le RESO se donne alors une structure qui est représentative de la communauté par son conseil d'administration, composé de représentants de tous les milieux du Sud-Ouest.

Dès sa fondation en 1989, le RESO travaille à mettre en place des services qui viennent soutenir les démarches des personnes qui veulent réintégrer le marché du travail ainsi que les efforts de consolidation et de développement des entreprises du Sud-Ouest pour la création et le maintien des emplois.

Depuis 1990, le RESO a accompagné, sur une base volontaire et à partir de leurs besoins, des milliers de personnes sans emploi dans leurs démarches de réintégration au marché du travail – orientation scolaire et professionnelle, aide à la recherche d'emploi, exploration du marché du travail et stages en entreprise, formation professionnelle et formation générale permettant de terminer les études secondaires.

De 1994 à 2002, le RESO a offert un accompagnement et une formation en démarrage d'entreprise, adaptés aux besoins des personnes qui désiraient créer leur propre emploi. Aujourd'hui, le développement de l'entrepreneuriat sur le territoire demeure le mandat du RESO en collaboration avec le Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE).

En 1998, le RESO est reconnu comme partenaire de la nouvelle agence gouvernementale Emploi-Québec et obtient le mandat de Centre local de développement (CLD) pour le territoire du Sud-Ouest tout en conservant son autonomie et sa mission plus large. S'ajoutent alors de nouveaux outils de développement – Fonds local d'investissement, Fonds d'économie sociale, Fonds d'initiatives locales – à ceux qui existaient déjà. À la demande des partenaires du Sud-Ouest, le RESO devint aussi responsable du Carrefour jeunesse-emploi du Sud-Ouest de Montréal (CJESO) qui ouvrit ses portes en 2001.

Au cours de ces 25 années, en concertation avec ses partenaires des milieux des affaires, communautaire, syndical et des élus locaux, le RESO a contribué à sauvegarder beaucoup d'emplois menacés. Par l'effort concerté de tous ses partenaires, il a réussi à consolider la base industrielle du Sud-Ouest et à y attirer de nouvelles PME et des centaines de petites entreprises.

Le RESO est également à l'origine de nombreuses innovations dans le domaine du développement économique et social : projets de formation de la main-d'œuvre en entreprise, mise en place d'entreprises d'insertion, soutien à l'entrepreneuriat social. Il est aussi à l'origine, avec la CDEC Lasalle-Lachine, de FormaPlus, une mutuelle de formation qui offre des services pour la gestion de la formation selon les besoins d'entreprises et d'organismes situés majoritairement dans le Grand Sud-Ouest.

Aujourd'hui, le Sud-Ouest poursuit une croissance graduelle mettant ainsi fin à plus de trente ans de déclin. L'approche de développement local est bien enracinée. Le Sud-Ouest est reconnu comme un lieu où les citoyens participent à la vie de leur quartier et à son développement économique et social, un lieu où les entreprises, les institutions et les organismes se réunissent et se concertent pour agir ensemble.

## 1.2 La mission, la vision et les valeurs du RESO

Le RESO s'est donné la mission suivante :

« Regrouper la communauté du Sud-Ouest autour de stratégies et de projets de développement pour qu'elle participe activement à bâtir son avenir économique, social et culturel dans une perspective durable et équitable en misant sur l'engagement et la concertation de la population et des acteurs sociaux et économiques. »

Il a défini cet énoncé de vision :

« Le RESO, en tant que regroupement des acteurs sociaux et économiques et des forces vives de la communauté, vise à faire du Sud-Ouest de Montréal et de ses quartiers un milieu de vie et de travail de qualité :

- habité par une population diversifiée;
- intégrant à la vie sociale et économique les jeunes, les adultes et les familles confrontés à la pauvreté et à l'exclusion;
- favorisant le maintien et l'épanouissement de la population locale;
- accueillant envers les nouveaux résidents et les visiteurs;
- offrant une variété de bons emplois dans des entreprises de secteurs diversifiés;
- reconnu pour son entrepreneuriat privé et collectif ainsi que pour sa vitalité culturelle et communautaire;
- innovant en matière économique et sociale;
- mettant en valeur son histoire, sa culture et son patrimoine bâti et vivant;
- intégrant dans un aménagement urbain cohérent et évolutif les fonctions résidentielle, commerciale, industrielle et récréotouristique;
- soucieux de la qualité de son architecture;
- respectueux de son environnement;
- inventif dans la concertation des partenaires;
- participant à l'essor économique et social de Montréal. »

Il a également défini une approche et des valeurs sur lesquelles il fonde son action.

« Dans l'accomplissement de sa mission, le RESO privilégie une approche fondée sur :

- la concertation des acteurs sociaux et économiques;
- l'expérimentation et l'innovation;
- la démocratie;
- la participation citoyenne;
- le développement de partenariats;
- l'entrepreneuriat;
- le partage et la solidarité.

Le RESO place au cœur de ses actions l'accompagnement et le développement des personnes, de leur autonomie et de leurs capacités. »

### 1.3 Une structure représentative de la communauté du Sud-Ouest

Le RESO est d'abord un mouvement de participation de tout un milieu à son développement. À la base de son existence, il y a le défi de la démocratie et de la participation réelle de la communauté aux orientations, aux actions et aux projets de développement du Sud-Ouest. Le RESO s'est donné une structure qui permet cette participation et qui est représentative de la communauté du Sud-Ouest.

#### **Conseil d'administration**

Le conseil d'administration oriente les actions qui sont entreprises par le RESO. Ses membres représentent les principaux acteurs socioéconomiques du Sud-Ouest : entreprises, institutions, organismes communautaires et syndicats. Les participants aux activités du RESO y ont aussi un représentant ainsi que l'Arrondissement du Sud-Ouest.

Le conseil d'administration du RESO est composé des personnes suivantes :

- | Gilles Paquette, président et représentant des syndicats de la FTQ
- | Édith Cyr, représentante des entreprises de l'économie sociale
- | Claude Deveault, représentant du personnel du RESO
- | Véronique Fournier, représentante des élus municipaux
- | Shannon Franssen, représentante des organismes de Saint-Henri
- | Pierre Gauthier, membre coopté
- | Daniel L'Africain, représentant des commerces et travailleurs autonomes
- | Francis Lagacé, représentant des syndicats de la CSN
- | Julie Lecompte, représentante des institutions de la santé et de l'éducation
- | Geneviève Locas, représentante des organismes de Saint-Paul-Émard
- | Roger Michaud, représentant des institutions financières
- | Igor Nérison, représentant des participants aux activités du RESO
- | Véronique Olivier, représentante des entreprises de service et de la nouvelle économie
- | Vicente Perez, représentant des organismes de la Petite-Bourgogne
- | Madeleine Poulin, représentante du secteur culturel
- | Karine Triollet, représentante des organismes de Pointe-Saint-Charles

Membres sans droit de vote :

- | Pierre Morrissette, directeur général
- | Guy Biron, vice-président au développement stratégique
- | Marguerite Blais, députée de Saint-Henri-Sainte-Anne
- | Sylvain Richard, directeur du Centre local d'emploi

### **Collèges sectoriels électoraux**

Dans le but d'élire leurs représentants et de formuler des recommandations au conseil d'administration, les principaux intervenants socioéconomiques du Sud-Ouest et membres du RESO se réunissent au moins une fois par année en dix collèges sectoriels électoraux :

- Entreprises manufacturières
- Entreprises de services et de la nouvelle économie
- Commerces et travailleurs autonomes
- Institutions financières
- Syndicats
- Entreprises d'économie sociale
- Organismes communautaires
- Institutions de la santé et de l'éducation
- Culture
- Participants aux activités du RESO

### **Assemblée générale annuelle**

Tous les membres du RESO et les résidants du Sud-Ouest sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle. Ils peuvent y obtenir et y partager des informations sur les plus récents développements dans leur quartier respectif. Les préoccupations exprimées à cette occasion sont transmises au conseil d'administration.

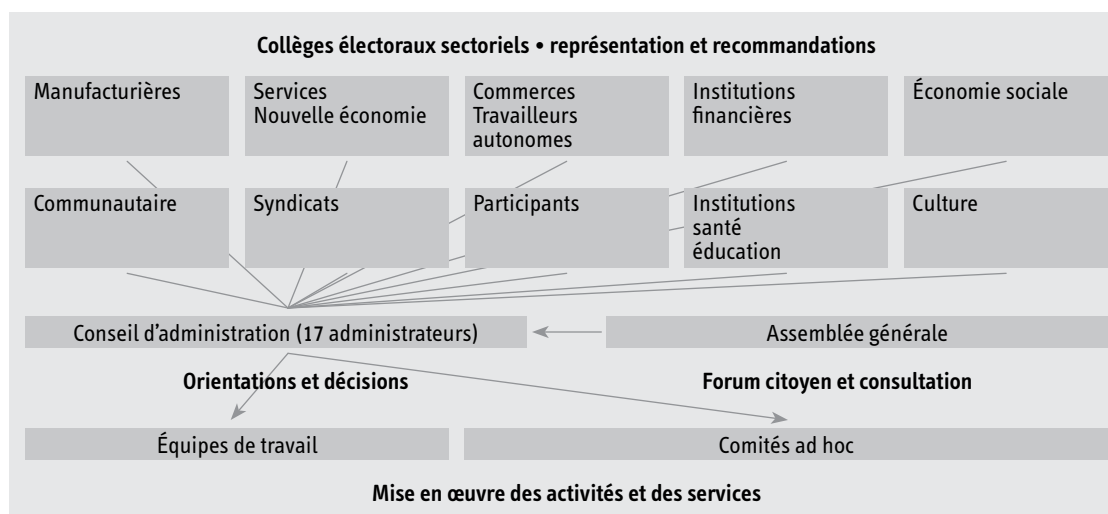
### **Équipe de direction**

L'équipe de direction du RESO est composée des personnes suivantes :

- Pierre Morrissette, directeur général
- Guy Biron, vice-président au développement stratégique
- Marc Beausoleil, directeur du Service aux entreprises
- Gabrielle Richard, directrice des Services en employabilité
- Christine Guay, directrice du Carrefour jeunesse-emploi du Sud-Ouest de Montréal
- Saïd Louerguoui, directeur de la comptabilité et des finances

L'organigramme suivant illustre la structure organisationnelle du RESO.

### **Structure de participation et de concertation**



## 1.4 L'offre de services du RESO à la communauté du Sud-Ouest

Pour réaliser sa mission, le RESO offre des services aux personnes sans emploi, aux futurs entrepreneurs, aux entreprises et aux organismes communautaires du Sud-Ouest.

Le RESO offre des services en employabilité, à l'ensemble de la population sans emploi du Sud-Ouest.

Les services du Centre d'aide aux sans-emploi (CASE) sont offerts aux personnes sans emploi, sur une base individuelle, par des rencontres personnalisées avec une conseillère en emploi. Ils concernent l'orientation, l'information scolaire et professionnelle, l'aide à la recherche d'emploi (CV, entrevues, etc.) et le retour aux études. Le CASE organise chaque année des formations professionnelles dans des métiers en demande.

Explore Action propose une exploration du marché du travail : ateliers en groupe pour mieux se connaître, identification de ses intérêts et de ses aptitudes, visites d'entreprises et de lieux de formation, possibilités de stage.

Le RESO a en outre mis sur pied des services visant à accompagner des personnes qui terminent leurs études secondaires, au centre Saint-Paul pour les francophones et au centre James Lyng pour les anglophones. Son projet L'École des parents accueille des parents d'enfants d'âge scolaire ou préscolaire qui veulent mieux soutenir leurs enfants à l'école : il leur offre un rafraîchissement des connaissances en français, en mathématiques et en informatique.

Le Carrefour jeunesse-emploi du Sud-Ouest de Montréal (CJESO), sous la responsabilité du RESO, offre un accompagnement personnalisé pour aider les jeunes et les jeunes adultes de 16 à 35 ans dans leur démarche vers l'emploi et la formation ainsi que pour la persévérance scolaire. Il sensibilise les jeunes à l'entrepreneuriat. Il organise également des activités liées au marché du travail avec des organismes, des institutions et des entreprises du milieu.

Le Service aux entreprises offre des services de soutien au démarrage de projets d'entreprises tant privées que d'économie sociale. Il propose également différents services et outils visant à soutenir les entreprises dans leurs démarches : information sur les programmes d'aide et référence aux intervenants appropriés, conseils en gestion et en développement des marchés, accès aux fonds locaux d'investissement, etc.

Le RESO soutient la réalisation de projets d'organismes et d'entreprises communautaires qui auront des retombées significatives sur le développement de l'employabilité, la formation de la main-d'œuvre, l'insertion socioprofessionnelle, la rétention et la création d'emplois.

Soulignons enfin que la concertation et le développement stratégique sont au cœur de l'action du RESO. Il intervient en concertation sur des enjeux cruciaux pour le développement du Sud-Ouest : les Bassins du Nouveau Havre, la reconstruction de l'échangeur Turcot, les anciens ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), le projet District Griffin, etc. Il participe également aux tables de concertation des quartiers du Sud-Ouest, à la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal et à une multitude d'autres lieux de concertation et il apporte une contribution significative au comité Réseautage en employabilité.



## 2

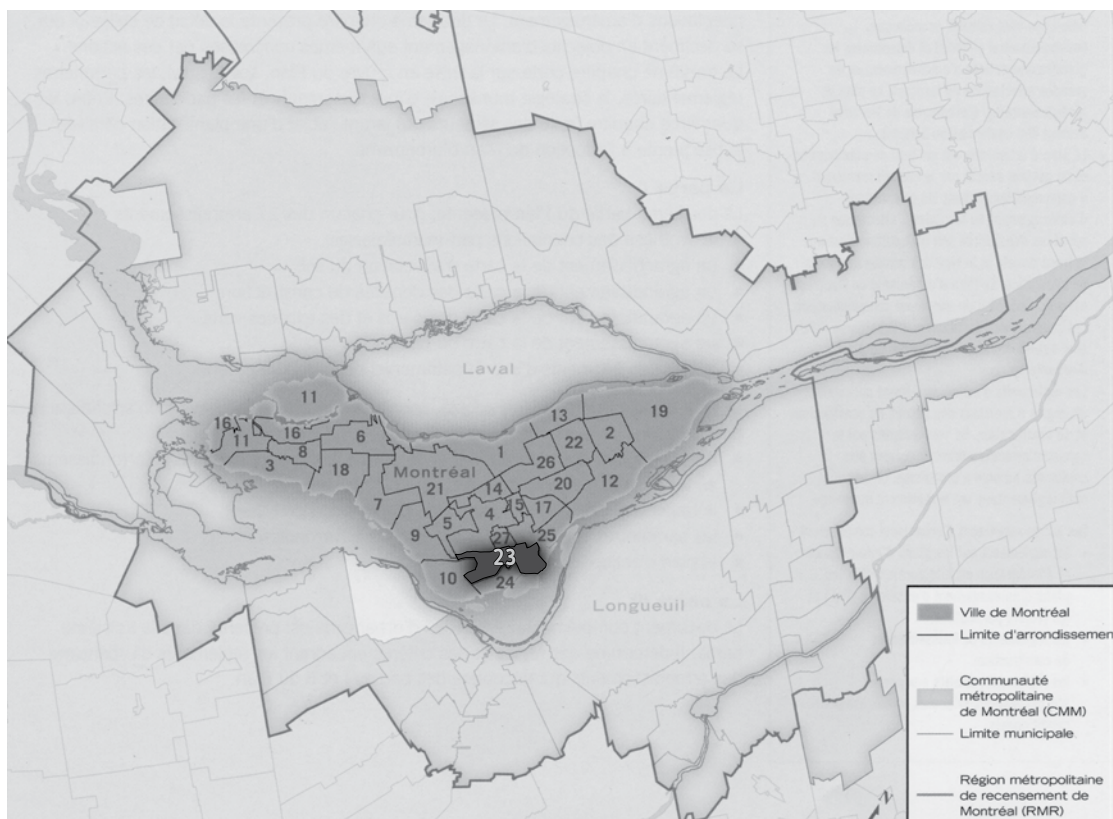
# Portrait socioéconomique du Sud-Ouest

## 2.1 La localisation géographique et les limites du territoire de l'arrondissement

Situé à la périphérie ouest du centre-ville montréalais, le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (23)<sup>2</sup> de Montréal est délimité :

- au nord, par l'arrondissement Notre-Dame-de-Grâce-Côte-des-Neiges (4), la ville de Westmount (27) et l'arrondissement Ville-Marie (25);
- au sud, par l'arrondissement de Verdun (incluant l'Île-des-Sœurs)(24) et le fleuve Saint-Laurent;
- à l'ouest, par les arrondissements de Lasalle (10), de Lachine(9) et par les villes de Côte-Saint-Luc, Hampstead et Montréal-Ouest (5);
- à l'est, par l'arrondissement Ville-Marie (25).

### Carte de localisation de l'arrondissement du Sud-Ouest dans l'île et dans la région de Montréal



Source : Ville de Montréal, 2004

<sup>2</sup> Dans le présent document, nous emploierons aussi l'expression « Sud-Ouest » pour nous référer à l'arrondissement du Sud-Ouest.

Au carrefour des grands axes de transport métropolitains et interrégionaux, le positionnement géographique privilégié du Sud-Ouest participe à son dynamisme actuel et conditionne ses possibilités de développement. Au chapitre des réseaux de transport et des infrastructures de communication, les atouts stratégiques suivants caractérisent le Sud-Ouest en matière de développement économique :

- Sa localisation géographique à :
  - cinq minutes du centre-ville de Montréal,
  - 10 minutes de la gare Centrale de Montréal (trois kilomètres), donnant accès, par transport ferroviaire, à différentes villes d'Amérique du Nord,
  - 15 minutes du port de Montréal (10 kilomètres), l'un des ports les plus achalandés au monde (le premier de la côte Est pour le trafic de conteneurs), véritable plaque tournante pour le transport transatlantique des marchandises<sup>3</sup>,
  - 20 minutes de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau (17 kilomètres), principal aéroport canadien à l'est des Grands Lacs (relié à une centaine de destinations directes) et plaque tournante du transport des passagers entre l'Europe et l'Amérique du Nord<sup>4</sup>;
- Sa desserte par quatre autoroutes et deux liens interrives (ponts) vers la Rive-Sud :
  - l'autoroute A-10,
  - l'autoroute A-15 reliant Montréal à New-York,
  - l'autoroute A-20 reliant Montréal à Québec et desservant l'aéroport Montréal-Trudeau,
  - l'autoroute A-720 (autoroute Ville-Marie) permettant d'accéder au centre-ville de Montréal, et aux parties ouest et est de l'île de Montréal,
  - les ponts Champlain et Victoria, permettant de relier Montréal et la Rive-Sud;
- Sa desserte ferroviaire par le CN et le train de banlieue Montréal-Mont-Saint-Hilaire (allant du centre-ville vers la Rive-Sud) de même que la présence de vastes emprises de cours de triage à Pointe-Saint-Charles, un site et des infrastructures stratégiques pouvant être réutilisés. Sous l'angle du transport des marchandises, Montréal est d'ailleurs reliée par voie ferroviaire aux villes de Chicago, de Détroit et à tout le Mid-West américain<sup>5</sup>;
- Sa desserte par sept stations de métro (Angrignon, Monk, Jolicoeur, Charlevoix, Lionel-Groulx, Place Saint-Henri, Georges-Vanier) et deux lignes de métro (la station Lionel-Groulx constituant un carrefour des lignes « verte » et « orange ») ainsi que par de nombreux circuits d'autobus;
- Sa desserte par le corridor récréotouristique du canal de Lachine, qui traverse le territoire d'est en ouest : la réouverture du canal à la navigation de plaisance, depuis 2002, permet de faire le lien entre le Lac Saint-Louis et le fleuve Saint-Laurent via le Vieux-Port de Montréal;
- Sa desserte par plusieurs pistes cyclables aménagées le long du canal de Lachine, dont la Route verte, qui le relie directement au centre-ville de Montréal et à la Rive-Sud.

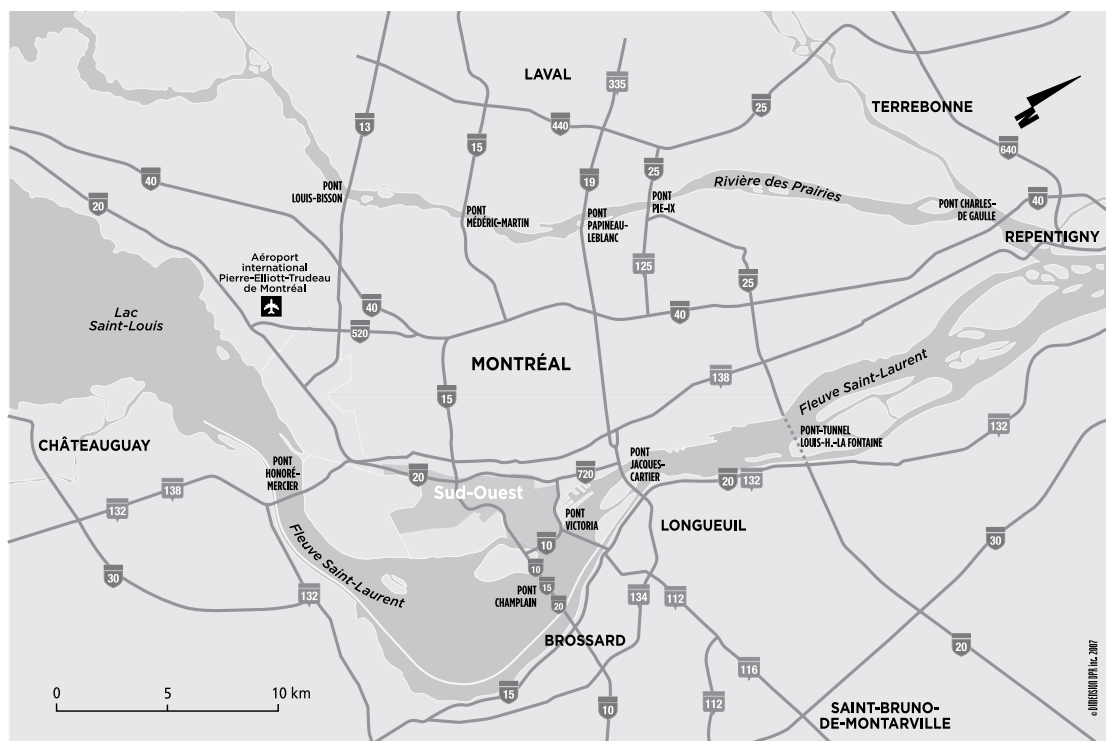
<sup>3</sup> « Au cours de la dernière décennie, le trafic portuaire à Montréal a d'ailleurs augmenté de 30 % (...). D'envergure internationale et relié à plus de cent pays dans le monde, le port de Montréal agit d'ailleurs comme pivot d'un système intermodal solidement intégré. Des liaisons ferroviaires et routières efficaces relient (...) le port au reste de l'Amérique du Nord. De surcroît, du côté de l'Atlantique Nord, le port de Montréal se distingue en desservant en toutes saisons, et ce de façon rapide, fonctionnelle et économique, les marchés de l'Europe du Nord, de la Méditerranée, du centre du Canada, du Midwest et du Nord-Est américain ». Voir à cet effet : Montréal International. Indicateurs d'attractivité, 2009-2010. Le Grand Montréal : créativité et rentabilité, 2009, p.36.

<sup>4</sup> Montréal International. Indicateurs d'attractivité, 2009-2010. Le Grand Montréal : créativité et rentabilité 2009, p.35.

<sup>5</sup> Cela confère d'ailleurs une grande valeur aux cours de triage de Pointe-Saint-Charles en attente de recyclage et de reconversion à des fins économiques.



### Carte de localisation de l'arrondissement du Sud-Ouest par rapport aux axes routiers métropolitains



Source : Arrondissement du Sud-Ouest

Au cours des prochaines années, la réfection prévue d'infrastructures de communication et de transport existantes, couplée à des projets immobiliers majeurs, changeront le visage immobilier de plusieurs quartiers. Parmi les projets dont il faut tenir compte dans la présente planification, il y a :

- le projet du Quartier Bonaventure qui reconfigurera toute la marge nord-est de l'arrondissement (quartier Griffintown) et qui modifiera son interface avec le centre-ville de Montréal et le Vieux-Montréal (projet de 1,5 milliard de dollars<sup>6</sup> au total comprenant 420 000 mètres carrés de superficie résiduelle constructible)<sup>7</sup>;
- le projet de reconstruction du complexe Turcot, qui constitue une infrastructure majeure en matière de desserte autoroutière et d'occupation du sol en plein cœur de l'arrondissement; ce projet d'environ 3 milliards de dollars<sup>8</sup> au total, additionné à la cour Turcot dans la partie ouest, offrira à terme 8,7 millions de pieds carrés ou 80,8 hectares à redévelopper.

<sup>6</sup> Martin Croteau. *Reconstruction de l'autoroute Bonaventure. La SHM invitée à refaire ses devoirs*, in La Presse, le mercredi 31 mars 2010, p. A10.

<sup>7</sup> Société du Havre de Montréal. *Quartier Bonaventure. Le Nouveau Montréal. Réaménagement de l'autoroute Bonaventure, phase 1. Synthèse des études de l'avant-projet détaillé*, mars 2009, Société du Havre, 2009, p.44.

<sup>8</sup> Montréal International. *Indicateurs d'attractivité, 2009-2010. Le Grand Montréal : créativité et rentabilité*, 2009, p.34.

Actuellement en gestation et axés sur la multifonctionnalité, d'autres projets-moteurs de redéveloppement immobilier sont également prévus. Ils auront des effets d'entraînement sur les offres immobilières résidentielles et commerciales du Sud-Ouest, notamment pour susciter l'implantation de nouvelles entreprises, et, par effets de débordement, des incidences majeures sur le tissu socioéconomique local. Parmi ces projets notons :

- le projet du nouvel hôpital du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) sur le site (campus) Glen à Westmount : comprenant 17,3 hectares à redévelopper<sup>9</sup> et construit au coût de 1,343 milliard de dollars en mode partenariat public-privé<sup>10</sup>;
- le projet Les Bassins du Nouveau Havre (BNH), un projet immobilier résidentiel et commercial situé en bordure du canal de Lachine, au 1500 rue Ottawa : d'une valeur de 750 millions de dollars et d'une superficie de 9,6 hectares à redévelopper ;
- le projet de redéveloppement du site des anciens ateliers ferroviaires du CN à Pointe-Saint-Charles (1830, rue Le Ber) : une superficie équivalant à 33 hectares ou à 3,5 millions de pieds carrés à redévelopper ;
- le projet District Griffin : la première phase<sup>11</sup> d'une nouvelle mouture verra le jour dès 2011 selon les prévisions actuelles<sup>12</sup>; les investissements initiaux avoisinent les 475 millions de dollars.

En cours de planification ou de réalisation, les grands projets suivants, situés en plein cœur de l'arrondissement ou à sa périphérie immédiate, seront pris en compte dans la présente planification stratégique, compte tenu de leurs incidences futures sur les structures physiques et socioéconomiques du Sud-Ouest :

- le projet du Quartier Bonaventure ;
- le projet de reconstruction du complexe Turcot ;
- le nouvel hôpital du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) ;
- le projet Les Bassins du Nouveau Havre (BNH) ;
- le projet de redéveloppement du site des anciens ateliers ferroviaires du CN à Pointe-Saint-Charles ;
- le projet District Griffin.

En effet, à l'échelle de l'agglomération métropolitaine, l'arrondissement du Sud-Ouest est un des lieux qui bénéficient actuellement le plus d'investissements publics-privés de tous genres, lesquels auront comme conséquences le développement ou le redéveloppement de nouveaux projets immobiliers et la reconfiguration de la trame construite des quartiers. Pour le RESO, ce sont là des opportunités de développement à saisir pour créer de nouveaux emplois et dynamiser le territoire. Le PALÉE 2011-2014 spécifiera donc des actions ciblées pour bonifier ces projets et maximiser leurs retombées positives, et ce, en fonction des besoins préalablement identifiés dans la communauté. L'objectif sera, comme toujours, de conjuguer qualité de vie des citoyens et des citoyennes, développement économique et développement des personnes.

<sup>9</sup> Chan Chee F. A comparative analysis of the McGill University Health Centre Glen Campus and the proposed Université de Montréal Campus Developments, ARUC, May 2008, p.7.

<sup>10</sup> André Noël. *SNS-Lavalin construira le nouveau CUSM*, in La Presse Affaires sur Cyberpresse.ca, mis à jour le 3 avril 2010, 2010, 2 pages. « Le nouvel hôpital sera construit sur un vaste terrain compris entre le boulevard Décarie à l'ouest, le boulevard De Maisonneuve au nord, le chemin Glen à l'Est et la rue Saint-Jacques et l'autoroute Ville-Marie au sud. D'une superficie de 300 000 m<sup>2</sup>, il réunira les ressources actuelles de l'hôpital Royal-Victoria, de l'hôpital de Montréal pour enfants, de l'Institut thoracique de Montréal, du Centre du cancer et de l'Institut de recherche du CUSM. Il comprendra 154 chambres pour enfants et 346 pour adultes. Toutes les chambres seront individuelles. L'hôpital regroupera 25 spécialités médicales ».

<sup>11</sup> André Desroches. *Un projet plus modeste pour Griffintown*, in La Voix populaire, édition du 18 mars 2010, 2010, p.6.

<sup>12</sup> Arrondissement du Sud-Ouest. Communiqué du 15 avril 2010. Griffintown II. Le Sud-Ouest espère que le projet aura des retombées positives pour tout l'arrondissement, 2010, 2 pages.

### 2.1.1 Les avantages concurrentiels du Sud-Ouest dans les environnements économiques du Canada et du Grand Montréal

Les atouts diversifiés de la localisation géographique du Sud-Ouest, en plein cœur de la « locomotive » économique du Québec<sup>13</sup> qu'est Montréal, se potentialisent à travers d'autres forces économiques présentes dans le territoire et lui offriront des perspectives de développement prometteuses au cours des prochaines années. Pour mieux se positionner sur les plans local et global, il est important en effet d'identifier les forces économiques et les avantages concurrentiels qui caractérisent le Canada et le Grand Montréal, dans lesquels le Sud-Ouest, à la convergence d'équipements et d'axes de transport internationaux et interrégionaux, occupe une position charnière :

À savoir >  
pour le  
Canada

- grâce à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entré en vigueur en 1994, le Canada et le Québec font partie intégrante d'un espace économique élargi. Cet accord de libéralisation du commerce et de l'investissement a jeté les bases de l'une des plus vastes zones de libre-échange au monde, comportant 425 millions de consommateurs<sup>14</sup>;
- faire des affaires au Canada coûte, en 2010, 5 % moins cher qu'aux États-Unis<sup>15</sup>;
- le Canada est le pays où, en 2010, le taux d'imposition réel applicable aux entreprises de fabrication est le plus faible, suivi des Pays-Bas et de l'Australie<sup>16</sup>;
- le Canada se classe dans le monde en deuxième position parmi les pays où les entreprises sont les moins imposées<sup>17</sup>;
- le Canada est, dans le domaine des services aux entreprises et de celui des services informatiques, le pays qui arrive au premier rang en 2010 parmi les pays où le taux d'imposition réel sur les bénéfices est le plus avantageux<sup>18</sup>;
- le Canada fait partie des pays où l'électricité coûte le moins cher. Le gaz naturel y coûte aussi peu cher<sup>19</sup>;
- les incitatifs fiscaux et d'encouragement aux activités de R et D, prenant parfois la forme de crédits d'impôts remboursables, sont particulièrement généreux au Canada, comme en Australie, en France, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux États-Unis<sup>20</sup>;
- dans le secteur des services à l'entreprises et des services informatiques, le Canada se distingue particulièrement sur le plan des bas coûts de sa main-d'œuvre<sup>21</sup>;
- en ce qui a trait aux entreprises de fabrication, le Canada arrive au troisième rang des pays où le loyer des locaux industriels est le plus bas<sup>22</sup>.

<sup>13</sup> Voir à cet effet : Caroline Rodgers. *Portrait 2010, Montréal. La locomotive du Québec*, in La Presse Affaires, le mardi 23 mars 2010, 2010, p.7. « En incluant la région métropolitaine, son PIB compte pour près de la moitié de l'ensemble du PIB québécois. Son économie, très diversifiée, procure plus de 1 million d'emplois sur le territoire de l'agglomération, qui compte 1,9 million d'habitants ». Sous l'angle strict de l'île de Montréal, il faut également noter ceci à propos de Montréal : « La performance économique de Montréal est la principale source d'impulsion à la reprise économique du Québec. Le marché du travail montréalais représente 24 % des emplois du Québec et l'activité économique (...) représente 35 % du PIB du Québec. Il est donc impératif de soutenir la reprise économique et la relance de l'emploi de la région métropolitaine puisqu'elle est le moteur économique du Québec ». Voir à ce sujet : Emploi-Québec. *Plan d'action local et programmation des activités 2010-2011*. Regroupement Centre-Ouest, 2010, p.7.

<sup>14</sup> Alain De Repentigny. *Le maire Gérald Tremblay en Chine. Montréal courtise les investisseurs*, in La Presse Affaires, le jeudi 13 mai 2010, p.10.

<sup>15</sup> et <sup>16</sup> KPMG. *Choix concurrentiels. Le guide de KPMG sur le choix d'un emplacement où exercer ses activités*, édition 2010, 8 pages.

<sup>17</sup> KPMG. *Competitive alternatives 2010. Special Report: Focus on Tax*, 2010, p.4.

<sup>18</sup> à <sup>22</sup> KPMG. *Choix concurrentiels. Le guide de KPMG sur le choix d'un emplacement où exercer ses activités*, édition 2010, 8 pages.

À savoir >  
pour le  
Grand  
Montréal

- il constituait, en 2008, la 16<sup>e</sup> plus grande région métropolitaine en Amérique du Nord selon la taille de la population, avec 3 725 207 habitants<sup>23</sup>, ce qui en fait un marché considérable offrant de nombreux débouchés pour les entreprises;
- il s'affichait, en 2006, comme la région regroupant le plus d'étudiants universitaires par habitant, étant même en avance sur Boston, ville reconnue comme l'épicentre intellectuel des États-Unis<sup>24</sup>;
- il arrivait, en 2006, au 9<sup>e</sup> rang en Amérique du Nord selon le nombre d'étudiants à l'université<sup>25</sup>;
- il conservait, en 2006, son titre de capitale universitaire du Canada, occupant la 1<sup>re</sup> place pour le nombre de diplômes universitaires décernés aux cycles supérieurs et pour l'ensemble des cycles<sup>26</sup>;
- il regroupait, en 2006, la population la plus bilingue au Canada. En effet, environ deux millions de personnes parlaient aisément le français et l'anglais. De plus, sa population était la plus trilingue du Canada. Environ 20 % de celle-ci parlaient un minimum de trois langues<sup>27</sup>;
- il est la troisième capitale mondiale de l'aérospatiale avec Seattle et Toulouse<sup>28</sup> et il occupait, en 2007, la 5<sup>e</sup> place pour la concentration d'emplois en haute technologie en Amérique du Nord (un emploi sur dix<sup>29</sup>);
- il est le leader mondial de la recherche fondamentale en neurologie, en oncologie, en cardiologie, en endocrinologie et en immunologie<sup>30</sup>;
- Il était doté, en 2010, de deux des meilleures universités au monde selon le *QS World University Rankings*. Ce palmarès des meilleures universités dans le monde entier place en effet l'université McGill au 19<sup>e</sup> rang, tandis que l'Université de Montréal s'y trouve au 136<sup>e</sup> rang. Aucune autre université québécoise n'est incluse dans ce palmarès<sup>31</sup>;
- il se plaçait en première position pour le nombre de chercheurs universitaires en 2007<sup>32</sup> et il constituait la zone urbaine métropolitaine canadienne qui comptait le plus de centres de recherche. La métropole arrivait à ce chapitre en 9<sup>e</sup> position en Amérique du Nord<sup>33</sup>;

<sup>23</sup> à <sup>30</sup> Montréal International. Indicateurs d'attractivité, 2009-2010. Le Grand Montréal : créativité et rentabilité, 2009, 46 pages.

<sup>31</sup> Pour plus d'informations sur ce palmarès des meilleures universités, voir le site Web à l'adresse suivante : <http://www.topuniversities.com/university-rankings/world-university-rankings/home>.

<sup>32</sup> et <sup>33</sup> Montréal International. Indicateurs d'attractivité, 2009-2010. Le Grand Montréal : créativité et rentabilité, 2009, 46 pages.

- il constituait la zone métropolitaine la plus importante en ce qui a trait aux sommes consacrées à la recherche universitaire au Canada entre les années 2000 et 2007. Environ 7 milliards de dollars ont été investis dans les universités montréalaises durant cette période, ce qui représente 20 % du montant total engagé dans la recherche universitaire au Canada durant cette période<sup>34</sup>;
- il constituait, en 2007, la zone métropolitaine canadienne ayant le plus grand nombre de titulaires de brevets d'invention à l'échelle canadienne<sup>35</sup>;
- il était, en 2008, la troisième zone métropolitaine la plus compétitive en Amérique du Nord au chapitre des coûts des locaux pour bureaux et des locaux industriels<sup>36</sup>;
- il est doté d'une grappe diversifiée d'entreprises œuvrant dans les technologies de l'information et des communications (TIC), notamment dans le domaine des jeux vidéo<sup>37</sup>. L'annonce de la venue de Warner Brothers Interactive Entertainment, qui créera 300 emplois d'ici 2015 à Montréal, est un autre exemple de cette effervescence<sup>38</sup>;
- il arrivait, entre 2003 et 2007, au second rang des villes hôtes de réunions internationales en Amérique du Nord<sup>39</sup>;
- il était caractérisé par un taux d'imposition des entreprises parmi les plus concurrentiels en Amérique du Nord en 2009<sup>40</sup>. En 2010, une étude a confirmé que Montréal occupe la 4<sup>e</sup> place sur 41 grandes villes du monde où les entreprises sont le moins imposées. Au Canada, la ville occupe le 2<sup>e</sup> rang après Vancouver<sup>41</sup>;
- il occupait, en 2009, le 2<sup>e</sup> rang en Amérique du Nord, après Vancouver, pour la qualité d'ensemble de ses infrastructures (électricité, gestion de l'eau, transport et télécommunications)<sup>42</sup>;
- il occupait, en 2009, la troisième position en ce qui concerne la qualité de vie parmi les grandes régions urbaines d'Amérique du Nord<sup>43</sup>.

<sup>34</sup> à <sup>37</sup> Montréal International. Indicateurs d'attractivité, 2009-2010. Le Grand Montréal : créativité et rentabilité, 2009, 46 pages.

<sup>38</sup> Journal Le Métro. Warner Bros. ouvrira un studio à Montréal, le mardi 23 mars 2010.

<sup>39</sup> et <sup>40</sup> Montréal International. Indicateurs d'attractivité, 2009-2010. Le Grand Montréal : créativité et rentabilité, 2009, 46 pages.

<sup>41</sup> KPMG. Competitive alternatives 2010. Special Report: Focus on Tax, 2010, p.5.

<sup>42</sup> et <sup>43</sup> Montréal International. Indicateurs d'attractivité, 2009-2010. Le Grand Montréal : créativité et rentabilité, 2009, 46 pages.

## 2.2 Les quartiers historiques de l'arrondissement

D'hier à aujourd'hui, le Sud-Ouest a été marqué par différentes périodes de développement qui lui ont permis de s'urbaniser et de prendre les visages multiples qu'on lui connaît de nos jours. Du développement de ses premiers villages et faubourgs à la période préindustrielle, en passant par l'aménagement graduel du canal de Lachine dès les années 1820, par la construction du pont Victoria et des ateliers/cours ferroviaires à Pointe-Saint-Charles vers les années 1850-60 et par les développements successifs du port de Montréal au gré des hauts et des bas de l'économie industrielle canadienne, cinq quartiers empreints d'historicité se sont constitués et structurés de part et d'autre du canal de Lachine, à des époques différentes. Couvrant dans leur ensemble une superficie de 15,7 km<sup>2</sup> en 2006<sup>44</sup>, ces quartiers du Sud-Ouest, parmi les plus anciens de Montréal, sont les suivants :

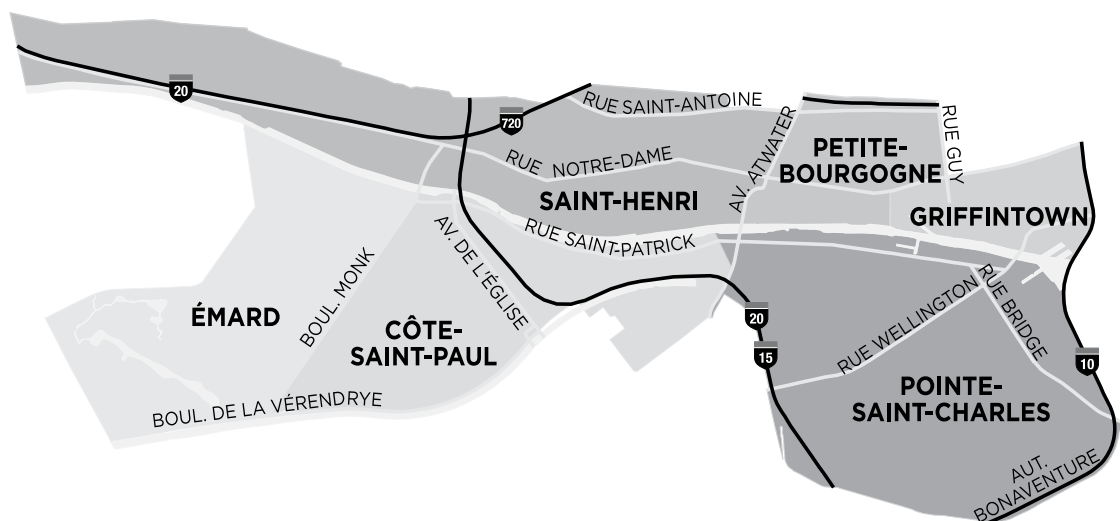
au nord du canal :

- Saint-Henri
- Petite-Bourgogne
- Griffintown<sup>45</sup>.

au sud du canal :

- Saint-Paul-Émard
- Pointe-Saint-Charles

Carte des quartiers historiques de l'arrondissement du Sud-Ouest



Source : Arrondissement du Sud-Ouest

<sup>44</sup> Ville de Montréal. *Profil socio-démographique. Le Sud-Ouest*, mai 2009, 28 pages.

<sup>45</sup> Aussi appelé anciennement le quartier Sainte-Anne.

## 2.3 Portrait et diagnostic socioéconomique de la population du Sud-Ouest

### 2.3.1 Portrait et évolution sociodémographique de l'arrondissement du Sud-Ouest

#### 2.3.1.1 La population et la démographie

Dans le sillage des multiples fermetures d'entreprises dont il a été témoin ces dernières décennies, le Sud-Ouest a enregistré d'importantes pertes d'emplois, et du même coup, une saignée démographique. Cette tendance lourde s'est notamment matérialisée par la perte de 42 % de ses habitants entre 1961 et 1981. La population est ainsi passée de 119 141 habitants à moins de 70 000 habitants en 1981. Durant les décennies 1980 et 1990, la population du Sud-Ouest a donc été constamment sous la barre des 70 000 habitants. Le tableau suivant retrace l'évolution du nombre d'habitants dans l'arrondissement du Sud-Ouest de 1961 à 2009.

#### Évolution démographique de l'arrondissement du Sud-Ouest, de 1961 à 2009

	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2009
L'arrondissement du Sud-Ouest	119 141	111 906	95 675	78 277	68 911	68 180	67 929	66 695	66 474	69 860	70 876
Taux de croissance (%)	----	- 6,07	- 14,5	- 18,2	- 12,0	- 1,1	- 0,4	- 1,8	- 0,3	5,1	1,5

Sources : Ville de Montréal, 1989, 2009 et Institut de la statistique du Québec, 2009, traitement RESO 2010.

Depuis les années 2000, un vent nouveau souffle sur le Sud-Ouest en matière démographique. Pour la première fois en quarante ans, l'évolution démographique y est redevenue positive, représentant une hausse de 5,1 % de la population entre les années 2001 et 2006. Avec une population de 69 860 habitants, le Sud-Ouest constituait, en 2006, le treizième arrondissement le plus peuplé de Montréal<sup>47</sup>. Selon les estimations de l'Institut de la statistique du Québec, la population de l'arrondissement du Sud-Ouest se chiffrait, de plus, à 70 876 habitants en 2009, démontrant ainsi la poursuite de cette augmentation démographique des dernières années.

L'analyse de l'évolution démographique des quartiers historiques du Sud-Ouest révèle que ceux-ci ont cependant connu une situation différenciée depuis le début des années 2000. En effet, comme le démontre le tableau suivant, certains quartiers du Sud-Ouest ont connu une augmentation de population plus forte que d'autres :

#### Évolution démographique des quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest de 2001 à 2006

QUARTIERS	POPULATION			
	2001	2006	Variation 2006-2001 (%)	% Quartier/Arrondissement du Sud-Ouest (2006)
Saint-Paul-Émard	30 242	30 440	+ 0,7	42,6
Saint-Henri	13 563	14 805	+ 9,2	20,7
Petite-Bourgogne	9 459	10 215	+ 8	14,3
Griffintown	1 118	1 995	+ 78,4	2,8
Pointe-Saint-Charles	13 210	13 935	+ 5,5	19,5

Source : Statistique Canada, Recensements de la population 2001 et 2006.

Traitement : Division des affaires économiques et institutionnelles,

Direction du développement économique et urbain de la Ville de Montréal et RESO.

<sup>47</sup> Ville de Montréal. Profil socio-démographique. Le Sud-Ouest, mai 2009, p.2.

D'une part, le quartier dont la population est la plus importante dans le Sud-Ouest est celui de Saint-Paul-Émard, dans la portion ouest du territoire de l'arrondissement. Celui qui a le plus petit nombre d'habitants demeure, en contrepartie, Griffintown. Nous sommes ici face aux deux extrêmes en matière de population dans le Sud-Ouest. Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles et la Petite-Bourgogne sont, quant à eux, des quartiers plus ou moins similaires du point de vue démographique.

D'autre part, il est clair que Griffintown, malgré son faible nombre d'habitants, a connu l'apport de population le plus important entre les années 2001 et 2006. Cette dynamique positive doit toutefois être relativisée par le fait que les données statistiques concernant ce quartier sont clairement surestimées en 2006, les aires de diffusion de Statistique Canada ne correspondant pas parfaitement au découpage territorial de l'arrondissement du Sud-Ouest de cette époque<sup>48</sup>. Le quartier Griffintown, selon le découpage de Statistique Canada, déborde largement vers l'est sur l'arrondissement Ville-Marie, et sur le faubourg des Récollets dont il intègre une partie, lequel connaît une effervescence immobilière résidentielle depuis quelques années. Toutefois, avec le projet Lowney, la progression démographique de Griffintown sera certainement positive entre 2006 et 2011.

Outre Griffintown, les quartiers ayant vu la plus grande évolution positive de leur population entre les années 2001 et 2006 se trouvent donc, en ordre décroissant, Saint-Henri (+ 9 %), Petite-Bourgogne (+ 8 %) et Pointe-Saint-Charles (+ 5,5 %). Le quartier Saint-Paul-Émard arrive quant à lui bon dernier avec un faible apport démographique de l'ordre de + 0,7 % dans l'intervalle 2001-2006.

Ainsi, deux tendances semblent s'esquisser, à travers ces chiffres, sur le plan du renouveau urbain insufflé au territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest :

- la portion est de l'arrondissement (Saint-Henri, Petite-Bourgogne, Griffintown et Pointe-Saint-Charles), située plus près du centre-ville montréalais, est beaucoup plus attrayante et dynamique sous l'angle immobilier que la partie ouest (Saint-Paul-Émard). Cette dynamique s'est répercutée directement sur l'évolution démographique plus forte de la partie est de l'arrondissement par rapport à sa partie ouest ces dernières années ;
- la partie nord de l'arrondissement (à savoir les quartiers situés au nord du canal de Lachine que sont Saint-Henri, Petite-Bourgogne et Griffintown) vit ces dernières années une situation plus positive du point de vue démographique que la partie située au sud du canal. De plus, les quartiers situés au nord du canal de Lachine semblent démontrer un plus grand dynamisme urbain, peut-être à cause de leur proximité du centre-ville.

### 2.3.1.2 Les familles et les ménages

Les éléments suivants se dégagent des statistiques sur les familles et les ménages du Sud-Ouest :

- l'arrondissement du Sud-Ouest comptait, en 2006, 17 410 familles, dont :
  - 12 480 familles avec conjoints (71,7 %),
  - 4 910 familles monoparentales (28,3 %) ;
- le nombre de familles monoparentales s'est accru de + 1,7 % entre 2001 et 2006. Le taux de familles monoparentales était ainsi beaucoup plus élevé dans le Sud-Ouest que dans la ville de Montréal (28,3 % contre 21,8 %) ;
- les ménages d'une seule personne sont les plus nombreux et représentaient 41,6 % du total des ménages en 2006 (13 745) dans le Sud-Ouest, un taux légèrement supérieur à celui de Montréal (39,6 %) ; le nombre de ménages composés d'une seule personne a aussi fait un bond de 6,5 % entre 2001 et 2006 ;

<sup>48</sup> La part (%) relative de chacun des quartiers sur le total de la population de l'arrondissement est approximative. Selon la Ville de Montréal, ce problème sera réglé avec le recensement de 2011.



- le nombre de familles a varié globalement de 4,1 % entre 2001 et 2006, et ce sont les familles sans enfant qui ont le plus augmenté. La proportion de familles avec enfants a quant à elle diminué (- 0,6 %);
- le nombre moyen d'enfants à la maison était de 1 par famille dans le Sud-Ouest en 2006, comparativement à 1,1 pour Montréal;
- la taille moyenne d'un ménage était de 2,1 personnes dans le Sud-Ouest (même nombre que pour 2001), tout comme à Montréal (Sources : Ville de Montréal et Statistique Canada, recensement de 2006).

Soulignons également, comme le montre le tableau plus bas, que le territoire du CLE de Pointe-Saint-Charles compte le taux le plus élevé de familles monoparentales dans tout le territoire couvert par le Regroupement Centre-Ouest<sup>49</sup> d'Emploi-Québec. Il est suivi par le territoire du CLE de Sainte-Marie et par celui d'Émard.

### Proportion de familles monoparentales dans les territoires des centres locaux d'emploi (CLE) du Regroupement Centre-Ouest d'Emploi-Québec, 2006

Caractéristiques de la population	TERRITOIRES									
	Pointe-Saint-Charles*	Émard	Lasalle	Lachine	Plateau-Mont-Royal	Saint-Alexandre	Sainte-Marie	Verdun	Regroupement Centre-Ouest	Île de Montréal
Familles monoparentales (% de la population totale)	32,8	26,1	21,9	22,6	19,0	13,4	27,3	19,6	21,4	20,7

\* Il regroupe les territoires de Pointe-Saint-Charles, de la Petite-Bourgogne, de Saint-Henri et de Griffintown.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Traitement : Emploi-Québec, Regroupement Centre-Ouest.

#### 2.3.1.3 Les logements privés et les modes d'occupation

Dans l'arrondissement du Sud-Ouest, les réalités statistiques ainsi que les problématiques suivantes, découlant du recensement de 2006, peuvent être relevées quant aux logements privés :

- le territoire de l'arrondissement regroupait 33 010 logements;
- le type de logement le plus répandu sur le territoire était l'appartement dans un immeuble de cinq étages et moins; 20 205 logements de ce type représentaient plus de 60 % du parc de logements privés existant dans le Sud-Ouest;
- le logement type possédait 4,5 pièces dont 1,9 chambre à coucher;
- des réparations mineures seraient souhaitables pour 10 070 logements du territoire (31 % de l'ensemble), alors que 3 445 logements, soit 10 % de ceux-ci, auraient besoin de réparations majeures;
- les modes d'occupation des logements du territoire se répartissaient comme suit :
  - 28 % de propriétaires,
  - 72 % de locataires<sup>50</sup>;
- la valeur moyenne du logement était de 236 887 \$<sup>51</sup>.

<sup>49</sup> « Le Regroupement Centre-Ouest couvre la presque totalité du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, le territoire de la ville de Westmount, le territoire des arrondissements du Plateau Mont-Royal, Centre-Sud, Ville-Marie, Verdun, LaSalle et Lachine ainsi que le territoire de la ville de Montréal-Ouest. » Voir à cet effet : Emploi-Québec. Plan d'action local et programmation des activités 2010-2011. Regroupement Centre-Ouest, 2010, p.3.

<sup>50</sup> Ville de Montréal. Profil socio-démographique. Le Sud-Ouest, mai 2009, pp.7-8.

<sup>51</sup> Ville de Montréal. Profil économique. Arrondissement Le Sud-Ouest, juillet 2010, p.27.

Le tableau suivant met en perspective l'évolution du loyer mensuel moyen dans le Sud-Ouest ces dernières années :

### Évolution du loyer mensuel moyen dans l'arrondissement du Sud-Ouest, 2001 à 2006

TERRITOIRES	LOYER MOYEN			
	2001	2006	Variation (\$) 2006-2001	Variation (%) 2006-2001
Saint-Paul-Émard	513 \$	576 \$	+ 63	+ 12,3
Saint-Henri	512 \$	600 \$	+ 88	+ 17,2
Petite-Bourgogne	449 \$	566 \$	+ 117	+ 26,1
Griffintown	787 \$	1 043 \$	+ 256	+ 32,5
Pointe-Saint-Charles	440 \$	525 \$	+ 85	+ 19,3
Arrondissement du Sud-Ouest	489 \$	569 \$	+ 80	+ 16,4
Ville de Montréal	557 \$	646 \$	+ 89	+ 16,0

Source : Statistique Canada, Recensements de la population 2001 et 2006.

Traitement : Division des affaires économiques et institutionnelles,

Direction du développement économique et urbain de la Ville de Montréal et RESO.

Le tableau précédent démontre que :

- l'arrondissement du Sud-Ouest se situe dans la moyenne montréalaise en ce qui a trait à l'augmentation des loyers entre 2001 et 2006 (+ 16 %) ;
- Griffintown est le quartier du Sud-Ouest où la hausse du loyer mensuel moyen a été la plus importante entre les années 2001 et 2006 (+ 32,5 % ou + 256 \$/mois), suivi de près par la Petite-Bourgogne (+ 26,1 % ou + 117 \$) ;
- Saint-Paul-Émard est le quartier où le loyer mensuel moyen a le moins augmenté au cours de la période intercensitaire (+ 12,3 %) ;
- Pointe-Saint-Charles est le quartier du Sud-Ouest où le loyer mensuel moyen (525 \$) était le plus faible en 2006, et Griffintown, à l'opposé, le plus élevé (1 043 \$).

### 2.3.1.4 Les langues parlées

Le tableau suivant contient plusieurs informations concernant les langues parlées dans le Sud-Ouest :

#### Langues parlées dans l'arrondissement du Sud-Ouest, 2006

2006	ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST		VILLE DE MONTRÉAL	
	Nombre	%	Nombre	%
LANGUES PARLÉES LE PLUS SOUVENT À LA MAISON	68 230	100	1 587 510	100
Français (réponse unique)	41 470	60,8	904 680	57,0
Anglais (réponse unique)	14 375	21,1	294 035	18,5
Autre (réponse unique)	9 940	14,6	314 480	19,8
Langues multiples	2 410	3,5	73 400	4,6
Connaissance des langues officielles	68 225		1 587 475	
Français seulement	22 290	32,7	531 085	33,5
Anglais seulement	7 715	11,3	158 325	10,0
Français et anglais	36 870	54,0	853 545	53,8
Ni français, ni anglais	1 335	2,0	43 850	2,8

Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2006.

Traitement : Division des affaires économiques et institutionnelles,

Direction du développement économique et urbain de la Ville de Montréal et RESO.

Plusieurs constatations peuvent ainsi être faites au sujet des langues parlées dans le Sud-Ouest :

- le français est la langue la plus souvent parlée à la maison (60,8 %), un taux supérieur à celui de l'ensemble de Montréal (57 %) ;
- 21,1 % de la population parle le plus souvent anglais à la maison ;
- plus de la moitié (54 %) de la population de l'arrondissement peut soutenir une conversation à la fois en français et en anglais, ce qui est similaire à l'ensemble de Montréal (53,8 %) ;
- 11,3 % de la population ne parle que l'anglais, soit un pourcentage supérieur à la situation de l'ensemble de Montréal (10 %) ;
- 2 % de la population ne parle ni français ni anglais, comparativement à 2,8 % pour l'ensemble de Montréal.

En analysant d'autres statistiques reliées aux langues parlées en 2006, il ressort ce qui suit quant à certaines spécificités propres aux quartiers du Sud-Ouest :

- la population de Griffintown était très majoritairement bilingue ; 82% de celle-ci connaissait les deux langues officielles ;
- une proportion de 65 % de la population de Saint-Henri parle plus souvent français à la maison, soit un taux supérieur à l'ensemble de l'arrondissement (60,8 %) ;
- une proportion de 68,4 % de la population de Saint-Paul-Émard parle plus souvent français à la maison, soit un taux supérieur à l'ensemble de l'arrondissement (60,8 %). C'est dans ce quartier que la population parlait le plus souvent français à la maison dans l'arrondissement du Sud-Ouest en 2006 ;
- une proportion de 34,7 % de la population de la Petite-Bourgogne parle le plus souvent français à la maison, soit un taux largement inférieur à celui de l'ensemble de l'arrondissement (60,8 %) ; 32,3 % de la population du quartier utilisait d'ailleurs l'anglais comme langue la plus souvent parlée à la maison. C'est donc dans ce quartier que la population parlait le moins souvent français à la maison dans le Sud-Ouest en 2006<sup>52</sup>.

#### 2.3.1.5 La mobilité de la population

En ce qui a trait à la mobilité de la population de l'arrondissement du Sud-Ouest au cours de l'année précédant le recensement de 2006, il est pertinent de souligner ce qui suit :

- 16 % de la population a déménagé, soit un total de 10 515 personnes. Parmi celles-ci :
  - 8 090 personnes (77 %) habitaient déjà la ville de Montréal,
  - 1 355 personnes (13 %) provenaient d'une autre ville au Québec,
  - 310 (3 %) habitaient dans une autre province,
  - 750 (7 %) dans un autre pays.

En ce qui concerne la mobilité de la population au cours des cinq années ayant précédé le recensement de 2006, il est également utile de mentionner ce qui suit :

- 48 % de la population de l'arrondissement du Sud-Ouest a déménagé. De ce pourcentage :
  - 21 935 personnes (70 %) provenaient de la ville de Montréal,
  - 4 200 personnes (14 %) habitaient dans une autre ville au Québec,
  - 1 095 personnes (4 %) vivaient dans une autre province,
  - 3 890 personnes (12 %) étaient issues d'un autre pays<sup>53</sup>.

<sup>52</sup> Ville de Montréal. Profil des quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest, mai 2010, 20 pages.

<sup>53</sup> Ville de Montréal. Profil socio-démographique. Le Sud-Ouest, mai 2009, p.11.

### 2.3.1.6 L'immigration et les minorités visibles

Le Sud-Ouest, comme l'ensemble de Montréal, accueille une population immigrante de plus en plus importante. Le tableau suivant nous permet d'apprécier les variations récentes du taux de population immigrante pour chacun des quartiers du Sud-Ouest :

#### Taux de population immigrante dans l'arrondissement du Sud-Ouest, 2001 et 2006

QUARTIERS	TAUX (%) DE POPULATION IMMIGRANTE		
	2001	2006	Variation (%) 2006-2001
Saint-Paul-Émard	16,7	21,8	5,1
Saint-Henri	14,8	18,6	3,8
Petite-Bourgogne	37,1	40,8	3,7
Griffintown	20,5	21,6	1,1
Pointe-Saint-Charles	13,9	19,4	5,5
Arrondissement du Sud-Ouest	18,7	23,4	4,7
Ville de Montréal	27,6	30,8	3,2

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001 et 2006.

Traitement : Division des affaires économiques et institutionnelles,

Direction du développement économique et urbain de la Ville de Montréal et RESO.

Il découle du tableau précédent les réalités statistiques suivantes concernant l'arrondissement du Sud-Ouest :

- le Sud-Ouest avait en 2006 un taux de population immigrante beaucoup plus faible que l'ensemble de Montréal (23,4 % contre 30,8 %) ;
- l'arrondissement a cependant connu une variation positive plus forte de son taux de population immigrante, dans l'intervalle 2001-2006, que la ville de Montréal (+ 4,7 % contre + 3,2 %) ;
- la Petite-Bourgogne est le quartier où le taux de population immigrante était le plus élevé en 2006 (40,8 %) et également en 2001 (37,1 %) ;
- Saint-Henri est le quartier où le taux de population immigrante était le plus faible en 2006 (18,6 %), suivi de près par Pointe-Saint-Charles (19,4 %) ;
- Pointe-Saint-Charles et Saint-Paul-Émard ont été les quartiers ayant vécu le plus grand apport de population immigrante entre 2001 et 2006, c'est-à-dire respectivement de + 5,5 % et de + 5,1 %, ce qui est supérieur au taux de l'arrondissement du Sud-Ouest ;
- Griffintown est le quartier qui a connu l'accroissement de population immigrante le plus faible entre 2001 et 2006, soit + 1,1 %, largement en deçà de la moyenne de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Par rapport aux périodes d'arrivée des personnes immigrantes dans l'arrondissement du Sud-Ouest, notons par ailleurs ceci :

- 26 % de la population immigrante a obtenu son statut d'immigrant entre 2001 et 2006. Cette population représente 6 % de la population totale de l'arrondissement;
- 18 % de la population immigrante a obtenu ce statut entre 1996 et 2000, tandis que 15 % l'a reçu entre 1991 et 1995 ;
- Au total, environ 45 % de la population immigrante du Sud-Ouest a obtenu ce statut depuis 1996. La population immigrante y est donc globalement d'arrivée plutôt récente ;
- 7 % de la population immigrante est issue d'une immigration de longue date (date d'arrivée avant 1961) ;
- plus de 50 % des personnes immigrantes, lors de leur arrivée dans l'arrondissement du Sud-Ouest, étaient âgées de 25 à 44 ans, alors que 23 % avaient moins de 15 ans ;
- les trois principaux pays de naissance des personnes immigrantes sont, par ordre d'importance, la Chine, l'Italie et le Bangladesh, comptant respectivement pour 11 %, 8 % et 8 % de la population immigrante ;
- les pays de naissance de la nouvelle population immigrante, classés par ordre d'importance, sont par ailleurs extrêmement diversifiés comme en témoigne le tableau suivant<sup>54</sup>.

<sup>54</sup> Ville de Montréal. Profil socio-démographique. Le Sud-Ouest, mai 2009, p.12.

**Lieu de naissance des nouvelles personnes immigrantes (date d'arrivée entre 2001 et 2006),  
arrondissement du Sud-Ouest**

Pays d'origine	Nombre	Part relative (%)
Total des nouveaux immigrants selon certains lieux de naissance	4 140	100,0
Chine, République populaire de	1 040	25,8
Bangladesh	310	7,7
France	265	6,6
Algérie	225	5,6
Maroc	165	4,1
Roumanie	130	3,2
Mexique	100	2,5
États-Unis	85	2,1
Pakistan	75	1,9
Russie, Fédération de	60	1,5
Pérou	45	1,1
Ukraine	40	1,0
Haïti	35	0,9
Philippines	35	0,9
Allemagne	25	0,6
Royaume-Uni	20	0,5
Colombie	15	0,4
Vietnam	15	0,4
Italie	15	0,4
Inde	15	0,4
Israël	15	0,4
Grèce	15	0,4
Iran	10	0,2
Belgique	10	0,2
Pologne	10	0,2
Jamaïque	10	0,2
Autres pays	1 250	31,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

### 2.3.1.7 Le niveau de scolarité

En ce qui a trait au niveau de scolarité de la population de l'arrondissement du Sud-Ouest, observons les données incluses dans le tableau suivant :

**Niveau de scolarité de la population de l'arrondissement du Sud-Ouest et de la ville de Montréal, 2006**

2006	ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST		VILLE DE MONTRÉAL	
	Population totale de 15 ans et plus	Part relative (%)	Population totale de 15 ans et plus	Part relative (%)
Population totale de 15 ans et plus selon leur niveau de scolarité	57 585	100,00	1 343 395	100,00
Aucun certificat, diplôme ou grade obtenu	16 850	29,30	306 180	22,8
Certificat, diplôme ou grade obtenu	40 725	70,70	1 036 445	77,2
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	12 830	22,30	285 345	21,2
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	6 105	10,60	142 530	10,6
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	7 550	13,10	202 715	15,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire	14 205	24,70	403 735	30,1
Baccalauréat	7 175	12,50	195 660	14,6
Maîtrise	2 790	4,80	72 760	5,4
Doctorat acquis	340	0,60	15 630	1,2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.  
 Traitement : Ville de Montréal et RESO.

À la lumière de ce tableau, les faits statistiques suivants peuvent être relevés pour caractériser le niveau de scolarité de la population du Sud-Ouest en 2006 :

- 16 850 personnes, soit 29,3 % de la population, n'avaient aucun certificat, diplôme ou grade, ce qui est largement supérieur au taux observé à Montréal (22,8 %) ;
- 14 205 personnes, soit 24,7 % de la population de 15 ans et plus, ont un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, ce qui est largement inférieur à la situation prévalant à Montréal (30,1 %) ;
- 2 790 personnes, soit 4,8 % de la population, ont une maîtrise, ce qui est légèrement inférieur au taux noté pour la population montréalaise (5,4 %) ;
- 340 personnes, soit 0,6 % de la population, possèdent un doctorat, ce qui est plus bas qu'à Montréal (1,2 %).



### 2.3.1.8 Les revenus

En ce qui a trait au revenu personnel avant impôt dans l'arrondissement du Sud-Ouest et à Montréal, observons ce qui suit pour l'année 2005 :

#### Revenu total avant impôt dans l'arrondissement du Sud-Ouest, 2005

2005	POPULATION TOTALE		HOMMES		FEMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population de 15 ans et plus ayant un revenu (avant impôt)	54 715	100,0	26 400	100,0	28 295	100,0
MOINS DE 10 000 \$	14 215	26,0	6 595	25,0	7 650	27,0
10 000 \$ - 19 999 \$	14 205	26,0	5 610	21,3	8 595	30,4
20 000 \$ - 29 999 \$	9 170	16,8	4 545	17,2	4 610	16,3
30 000 \$ - 39 999 \$	6 800	12,4	3 380	12,8	3 415	12,1
40 000 \$ - 49 999 \$	3 885	7,1	2 205	8,4	1 670	5,9
50 000 \$ - 59 999 \$	2 360	4,3	1 445	5,5	935	3,3
60 000 \$ et plus	3 920	7,2	2 535	9,6	1 360	4,8
Revenu moyen avant impôt (\$)	26 151		29 409		23 115	
Revenu moyen après impôt (\$)	22 230		24 244		20 351	

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.  
Traitement : Ville de Montréal et RESO<sup>55</sup>.

#### Revenu total avant impôt dans la ville de Montréal, 2005

2005	POPULATION TOTALE		HOMMES		FEMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population de 15 ans et plus ayant un revenu (avant impôt)	1 276 405	100,0	612 235	100,0	663 865	100,0
MOINS DE 10 000 \$	288 850	22,6	132 685	21,7	154 865	23,3
10 000 \$ - 19 999 \$	310 515	24,3	122 020	19,9	187 900	28,5
20 000 \$ - 29 999 \$	212 420	16,6	101 065	16,5	110 935	16,8
30 000 \$ - 39 999 \$	165 030	12,9	80 805	13,2	83 630	12,7
40 000 \$ - 49 999 \$	102 500	8,0	53 030	8,7	48 905	7,4
50 000 \$ - 59 999 \$	63 360	5,0	35 460	5,8	27 670	4,2
60 000 \$ et plus	129 585	10,2	83 110	13,6	46 100	7,0
Revenu moyen avant impôt (\$)	30 132		34 525		26 044	
Revenu moyen après impôt (\$)	26 044		27 590		22 577	

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.  
Traitement : Ville de Montréal et RESO<sup>56</sup>.

<sup>55</sup> Ville de Montréal. Profil socio-démographique. Le Sud-Ouest, mai 2009, p.21.

<sup>56</sup> Ville de Montréal. Profil socio-démographique. Ville de Montréal, mai 2009, p.21.

Voici quelques faits saillants tirés de ces deux tableaux pour l'année 2005 :

- parmi la population de 15 ans et plus ayant un revenu, le revenu total est en moyenne de 26 151 \$ avant impôt et de 22 230 \$ après impôt dans l'arrondissement du Sud-Ouest, ce qui est inférieur à la situation prévalant à Montréal (29 409 \$ avant impôt et 24 244 \$ après impôt) ;
- le revenu moyen avant impôt des hommes, qui s'établit à 29 409 \$, est de beaucoup supérieur à celui des femmes (23 115 \$) dans l'arrondissement du Sud-Ouest (différence de 6 294 \$) ;
- dans le Sud-Ouest, 52 % des personnes vivaient avec un revenu de moins de 19 999\$, alors que cette proportion ne s'élevait qu'à 46,9 % dans l'ensemble de Montréal ;
- les personnes ayant des revenus de plus de 50 000 \$ représentaient 11,5 % de la population de 15 ans et plus du Sud-Ouest, alors que ce pourcentage était de 15,2 % dans l'ensemble de Montréal.

Pour les revenus des ménages privés, observons maintenant les informations contenues dans le tableau suivant pour l'intervalle 2001-2005 :

#### Revenus moyens des ménages de l'arrondissement du Sud-Ouest, 2005

QUARTIERS	REVENUS MOYENS DES MÉNAGES (AVANT IMPÔT) EN \$			
	2001	2005	Variation (\$) 2005-2001	Variation (%) 2005-2001
Saint-Paul-Émard	39 170,00	43 053,00	3 883,00	+ 9,9
Saint-Henri	31 609,00	39 344,00	7 735,00	+ 24,5
Petite-Bourgogne	45 076,00	56 384,00	11 308,00	+ 25,1
Griffintown	89 547,00	92 607,00	3 060,00	+ 3,4
Pointe-Saint-Charles	30 826,00	37 884,00	7 058,00	+ 22,9
Arrondissement du Sud-Ouest	36 683,00	43 275,00	6 592,00	+ 18,0
Ville de Montréal	44 671,00	51 842,00	7 171,00	+ 16,1

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001 et 2006.

Traitement : Division des affaires économiques et institutionnelles,

Direction du développement économique et urbain de la Ville de Montréal et RESO.

À partir des données qui précèdent, les constatations suivantes peuvent être faites :

- le revenu moyen des ménages de l'arrondissement du Sud-Ouest, qui était de 43 275 \$ (avant impôt) en 2005, était largement inférieur à celui des ménages de Montréal, qui s'élevait à 51 842 \$ ;
- la variation du revenu moyen des ménages dans le Sud-Ouest a toutefois été plus forte, entre 2001 et 2005, que dans l'ensemble de Montréal (+ 18 % contre + 16,1 %). Un rattrapage a donc été effectué à ce niveau par les ménages de l'arrondissement ;
- le revenu moyen des ménages privés de Griffintown, s'élevant à 92 607 \$ en 2005, était le plus élevé parmi tous les quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest, ce qui est aussi largement supérieur à la situation prévalant à Montréal (51 842 \$). C'était aussi le cas en 2001 (89 547 \$) ;
- en 2005, le revenu moyen des ménages privés de Pointe-Saint-Charles était le plus faible de l'arrondissement du Sud-Ouest, soit 37 884 \$. C'était également le cas en 2001 (30 826 \$) ;

- les quartiers de la Petite-Bourgogne, de Saint-Henri et de Pointe-Saint-Charles ont connu les variations positives de revenus moyens des ménages les plus fortes dans l'arrondissement du Sud-Ouest entre 2001 et 2005, c'est-à-dire respectivement de 25,1 %, 24,5 % et 22,9 %, ce qui est de beaucoup supérieur aux variations constatées dans l'ensemble de l'arrondissement du Sud-Ouest (+ 18 %) et à Montréal (+16,1 %) pour la même période.

Finalement, le tableau suivant nous renseigne sur l'évolution des ménages à faible revenu dans les quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest pour la période 2001-2005 :

#### Pourcentage des ménages à faible revenu dans l'arrondissement du Sud-Ouest, 2001-2005

QUARTIERS	POURCENTAGE DES MÉNAGES À FAIBLE REVENU (%)		
	2001	2005	Variation (%) 2005-2001
Saint-Paul-Émard	30,3	32,9	+ 2,6
Saint-Henri	46,5	42,2	- 4,3
Petite-Bourgogne	54,2	50,7	- 3,5
Griffintown	15,7	16,6	+ 0,9
Pointe-Saint-Charles	49,6	46,7	- 2,9
Arrondissement du Sud-Ouest	40,8	40,2	- 0,6
Ville de Montréal	31,5	31,2	- 0,3

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001 et 2006.

Traitement : Division des affaires économiques et institutionnelles,

Direction du développement économique et urbain de la Ville de Montréal et RESO.

Retenons de ce tableau les points significatifs suivants :

- les quartiers de la Petite-Bourgogne et de Pointe-Saint-Charles détenaient les pourcentages des ménages à faible revenu les plus forts de l'arrondissement du Sud-Ouest en 2005, avec des taux respectifs de 50,7 % et de 46,7 %, largement plus élevés que ceux de l'arrondissement du Sud-Ouest (40,2 %) et de Montréal (31,2 %);
- le quartier de Griffintown avait le taux de ménages à faible revenu le plus faible de l'arrondissement du Sud-Ouest en 2005, soit 16,6 %. Il était suivi par Saint-Paul-Émard (taux de 32,9 %);
- l'arrondissement du Sud-Ouest a vu diminuer de 0,6 % le nombre de ses ménages à faible revenu entre 2001 et 2005, et ce, de manière plus forte encore que dans l'ensemble de Montréal (- 0,3 %);
- Saint-Paul-Émard est le quartier de l'arrondissement du Sud-Ouest qui a connu la plus forte variation positive des ménages à faible revenu entre 2001 et 2005, soit une proportion de + 2,6 %, ce qui témoigne d'un appauvrissement global de ses ménages;
- Griffintown a également vu augmenter, dans une proportion de + 0,9 %, le nombre de ses ménages à faible revenu dans l'intervalle 2001-2006;
- les quartiers de Saint-Henri, de la Petite-Bourgogne et de Pointe-Saint-Charles ont vu baisser, entre 2001 et 2005, leurs taux de ménages à faible revenu. Saint-Henri a connu le meilleur résultat à cet égard (- 4,3 %), suivi de la Petite-Bourgogne (- 3,5 %) et de Pointe-Saint-Charles (- 2,9 %).

### 2.3.1.9 Les mises en chantier résidentielles

Concernant le dynamisme immobilier du Sud-Ouest, examinons le tableau qui suit :

#### Mises en chantier résidentielles, arrondissement du Sud-Ouest et ville de Montréal, 1999-2009

ANNÉE	MISES EN CHANTIER RÉSIDENTIELLES								
	Arrondissement du Sud-Ouest	Verdun	Lasalle	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Ville de Montréal	Part relative (%) Verdun/ville de Montréal	Part relative (%) Lasalle/ville de Montréal	Part relative (%) CDN/NDG/ville de Montréal	Part relative (%) Sud-Ouest/ville de Montréal
1999	140	243	175	267					
2000	85	384	172	143					
2001	103	15	61	108					
2002	326	271	182	154	4 780	6	3,8	3,2	6,8
2003	261	491	572	67	6 753	7	8,5	1,0	3,9
2004	277	759	349	185	9 345	8	3,7	2,0	3,0
2005	440	399	90	287	7 923	5	1,1	3,6	5,6
2006	459	96	52	240	6 467	1	0,8	3,7	7,1
2007	161	1097	89	393	6 394	17	1,4	6,1	2,5
2008	355	139	50	502	5 575	2	0,9	9,0	6,4
2009	273	120	29	202	4 769	3	0,6	4,2	5,7

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Traitement : Division des affaires économiques et institutionnelles du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal et RESO.

Les faits suivants doivent ainsi être notés :

- un nombre total de 273 unités de logements ont été mises en chantier dans l'arrondissement du Sud-Ouest en 2009, c'est-à-dire 82 unités de moins qu'au cours de l'année 2008. Ce nombre est plus élevé que celui des arrondissements à la périphérie immédiate du Sud-Ouest;
- en 2008 et en 2009, en pleine crise financière mondiale, tous les arrondissements précités ont vécu une diminution de leurs mises en chantier respectives;
- parmi les 273 unités construites dans le Sud-Ouest en 2009, notons que :
  - 8 unités (3 %) étaient de type unifamilial,
  - 252 unités (92 %) constituaient des copropriétés,
  - 13 unités (5 %) étaient des logements locatifs ou coopératifs<sup>57</sup>;
- c'est en 2005 et en 2006 que le Sud-Ouest a connu son plus grand nombre de mises en chantier résidentielles pour la période 1999-2009.

<sup>57</sup> Ville de Montréal. Profil économique. Arrondissement Le Sud-Ouest, Édition juillet 2010, p.26.

## 2.3.2 La main-d'œuvre résidante de l'arrondissement du Sud-Ouest

### 2.3.2.1 La population active, le taux d'emploi et le taux d'activité

Selon le recensement de 2006, le Sud-Ouest comptait 57 600 personnes de 15 ans et plus. De ce nombre :

- 35 370 étaient sur le marché du travail et représentaient la population active de l'arrondissement. Cette population active se composait ainsi de :
  - 31 580 personnes au travail,
  - 3 790 chômeurs.

Le taux d'emploi, qui indique la proportion de travailleurs et de travailleuses dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus, était quant à lui de 54,8 %. De façon plus précise, il était de :

- 59,8 % chez les hommes ;
- 50,2 % chez les femmes.

Dans le Sud-Ouest, en 2006, le taux d'activité, qui mesure la proportion de la population active sur l'ensemble de la population de 15 ans et plus, était de 61,4 %. Plus précisément, il était de :

- 67,5 % pour les hommes ;
- 55,8 % pour les femmes.

### 2.3.2.2 Le taux de chômage

Les tableaux qui suivent donnent des informations sur le taux de chômage de la population de l'arrondissement du Sud-Ouest et de ses différents quartiers :

#### Caractéristiques de la main-d'œuvre de l'arrondissement du Sud-Ouest, 2006

	POPULATION TOTALE	
	15 ans et plus	%
Population totale de 15 ans et plus selon l'activité	57 600	100
Population inactive	22 220	38,6
Population active	35 370	61,4
Travailleurs et travailleuses	31 580	89,3
Chômeurs	3 790	10,7

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Traitement : Division des affaires économiques et institutionnelles,

Direction du développement économique et urbain de la Ville de Montréal et le RESO.

### Taux de chômage par quartiers dans l'arrondissement du Sud-Ouest, 2001-2006

QUARTIERS	% CHÔMEURS DE 15 ANS ET PLUS		
	2001	2006	Variation (%) 2006-2001
Saint-Paul-Émard	9,4	9,7	+ 0,3
Saint-Henri	12,2	10,8	- 1,4
Petite-Bourgogne	12,5	11,6	- 0,9
Griffintown	3,5	4,4	+ 0,9
Pointe-Saint-Charles	15,5	12,2	- 3,3
Arrondissement du Sud-Ouest	11,6	10,7	- 0,9
Ville de Montréal	9,7	9,1	- 0,9

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2001 et 2006.

Traitement : Division des affaires économiques et institutionnelles,

Direction du développement économique et urbain de la Ville de Montréal et RESO.

Parmi la population en chômage de 15 ans et plus dans les quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest, retenons ceci :

- le taux de chômage était de 10,7 % de la population active en 2006, dont :
  - 11,4 % chez les hommes,
  - 9,9 % chez les femmes ;
- plus précisément, le taux de chômage était de :
  - 16,3 % chez les jeunes de 15 à 24 ans,
  - 19,8 % chez les jeunes hommes,
  - 14,5 % chez les jeunes filles ;
- le taux de chômage dans l'arrondissement du Sud-Ouest a diminué de près de 1 % entre 2001 et 2006, étant passé de 11,6 % à 10,7 % ;
- cependant, comme en 2001, le taux de chômage en 2006 dans l'arrondissement était plus élevé que dans l'ensemble de Montréal (10,7 % contre 9,1%) ;
- comme en 2001, Griffintown détenait le taux de chômage le plus bas des quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest en 2006, celui-ci étant passé de 3,5 % à 4,4 % ;
- comme en 2001, Pointe-Saint-Charles était le quartier ayant le plus haut taux de chômage dans le Sud-Ouest. Étant passé de 15,5 % à 12,2 % (- 3,3 %), ce taux a toutefois beaucoup diminué entre 2001 et 2006. Cette baisse a été la plus forte de tous les quartiers du Sud-Ouest pour cette période ;
- Griffintown et Saint-Paul-Émard ont été les quartiers ayant connu les plus fortes hausses du taux de chômage durant la période intercensitaire, leurs taux de chômage ayant respectivement augmenté de 0,9 % et de 0,3 % entre 2001 et 2006 ;
- finalement, Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri et la Petite-Bourgogne ont vu leurs taux de chômage diminuer fortement entre 2001 et 2006, et ce, de manière équivalente ou supérieure à la baisse connue dans l'arrondissement du Sud-Ouest et dans l'ensemble de Montréal pour la même période.

Les statistiques relevées par le Regroupement Centre-Ouest d'Emploi-Québec confirment par ailleurs que le nombre de prestataires d'assurance-emploi (premiers demandeurs) a passablement augmenté pour la période de septembre 2008 à janvier 2010. Comme le révèle le tableau sur les secteurs d'activités de la main-d'œuvre du Sud-Ouest, il s'agit là évidemment du reflet de la conjoncture de cette période de crise économique<sup>58</sup>.

### 2.3.2.3 Les secteurs d'activités de la population active

Le tableau suivant illustre les secteurs d'activités de la population active habitant l'arrondissement du Sud-Ouest en 2006 :

#### Secteurs d'activités de la main-d'œuvre résidante de l'arrondissement du Sud-Ouest, 2006

SECTEURS D'ACTIVITÉS - INDUSTRIE	Population totale	Part relative (%)	Hommes	Part relative (%)	Femmes	Part relative (%)
Population active totale de 15 ans et plus	35 380	100	18 720	100	16 665	100
Industrie - Sans objet	1 565	4,4	840	4,5	660	4
Toutes les industries	33 805	95,5	17 860	95,4	15 955	95,7
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	100	0,3	30	0,2	40	0,3
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	45	0,1	20	0,1	0	0
Services publics	140	0,4	85	0,5	20	0,1
Construction	1 360	4	1 225	6,9	165	1
Fabrication	3 880	11,5	2 570	14,4	1 325	8,3
Commerce de gros	1 630	4,8	1 030	5,8	575	3,6
Commerce de détail	3 615	10,7	1 735	9,7	1 885	11,8
Transport et entreposage	1 750	5,2	1 245	7	490	3,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 525	4,5	815	4,6	695	4,4
Finance et assurance	1 630	4,8	595	3,3	1 010	6,3
Services immobiliers et services de location et de location à bail	575	1,7	345	1,9	215	1,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	2 880	8,5	1 680	9,4	1 175	7,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	30	0,1	0	0	10	0,1
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	1 850	5,5	1 180	6,6	660	4,1
Services d'enseignement	2 445	7,2	910	5,1	1 505	9,4
Soins de santé et assistance sociale	3 450	10,2	705	3,9	2 725	17,1
Arts, spectacles et loisirs	1 095	3,2	720	4	385	2,4
Hébergement et services de restauration	2 845	8,4	1 450	8,1	1 420	8,9
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 540	4,6	720	4	820	5,1
Administrations publiques	1 290	3,8	640	3,6	615	3,9

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Traitement : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal et RESO.

<sup>58</sup> Emploi-Québec. Plan d'action local et programmation des activités 2010-2011. Regroupement Centre-Ouest, 2010, p.18. Ces statistiques proviennent du ministère des Ressources humaines et Développement social Canada et d'une compilation spéciale effectuée par la Direction de la planification et de l'évaluation, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île de Montréal (avril 2010).

Les éléments suivants ressortent du tableau précédent :

- le secteur économique qui occupe la plus grande part de la population résidente du Sud-Ouest est celui de la fabrication (11,5 %). Il est suivi par les secteurs du commerce de détail (10,7 %), des soins de santé et assistance sociale (10,2 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (8,5 %) ;
- Une plus grande part d'hommes (14,4 %) que de femmes (8,3 %) travaillaient dans le secteur de la fabrication ;
- Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale occupait une plus grande part de femmes (17,1 %) que d'hommes (3,9 %). Il s'agit du secteur économique occupant le plus de femmes dans le Sud-Ouest.



## 2.4 La structure économique de l'arrondissement du Sud-Ouest

### 2.4.1 Une brève histoire économique et sociale du Sud-Ouest

L'histoire économique et sociale du Sud-Ouest est marquée par l'activité industrielle. Le Sud-Ouest constitue en effet le berceau de l'industrialisation au Canada. De 1850 à 1950, il vit un essor industriel remarquable et pendant plusieurs décennies, il connaît un « âge d'or ». Sa prospérité est basée sur des équipements portuaires, ferroviaires et manufacturiers structurants et générateurs de milliers d'emplois pour les ouvriers qui peuplent alors ses quartiers. De grandes entreprises viennent s'installer aux abords du canal de Lachine, qui sert de source d'énergie industrielle et de voie de transport aux marchandises vers les marchés<sup>59</sup>.

*« Le canal de Lachine a été au cœur du développement industriel du Canada. La puissance du port, la disponibilité du canal pour le trafic commercial et sa puissance hydraulique y ont attiré un développement industriel important, d'abord sur la base du charbon et du fer, ensuite du grain et du sucre de canne, puis à un stade plus évolué, du matériel de transport. L'évolution du développement industriel s'est étendue sur près d'un siècle et, à la fin des années 1940, le secteur était reconnu comme le centre industriel le plus important du Canada avec près de 30 000 emplois manufacturiers<sup>60</sup>. »*

Toutefois, l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959 amorce le déclin des activités traditionnelles du Sud-Ouest, qui s'accélère à la suite de la fermeture du canal de Lachine entre 1965 et 1973. La structure économique du Sud-Ouest, tout comme celle des quartiers centraux de plusieurs grandes villes des États-Unis et du Canada, subit une restructuration profonde. Ainsi :

*« Le redéploiement régional et international des activités manufacturières au cours des années 60 et 70, en plus de la fermeture du canal, ont profondément modifié les bases économiques de l'arrondissement Sud-Ouest. Fermetures d'usines, baisse et appauvrissement relatif de la population ont été des faits marquants des vingt dernières années<sup>61</sup>. »*

*« Comme pour consacrer cet abandon, les gouvernements construiront autour (...) pas moins de trois autoroutes et un tout nouveau pont, encourageant ainsi l'émigration des entreprises et des emplois vers la banlieue. Les conséquences seront alors catastrophiques. De 1967 à 1988, on enregistrera plus de 16 000 pertes d'emplois dans les entreprises de 50 employés et plus de Pointe-Saint-Charles. La population du quartier qui dépassait les 30 000 en 1951 sera réduite à moins de 13 000 en 1986<sup>62</sup>. »*

La crise économique des années 1980 accélère le phénomène de la désindustrialisation : les fermetures d'entreprises et les pertes d'emplois prennent de l'ampleur dans le Sud-Ouest. Ces moments pénibles servent néanmoins de déclencheurs à une mobilisation grandissante des acteurs locaux pour reprendre en main le développement du milieu. Le Programme économique de Pointe-Saint-Charles (PEP) est mis sur pied en 1984 par des organismes communautaires du quartier<sup>63</sup>. Quelques années plus tard, Urgence Sud-Ouest, constituée à la suite des fermetures des usines Coleco et Simmons, mène à la création du Comité pour la relance de

<sup>59</sup> Et ce, pour éviter l'obstacle que constituaient les rapides de Lachine.

<sup>60</sup> Ville de Montréal. *Le plan des abords du canal de Lachine*, octobre 1991, p.7.

<sup>61</sup> Ville de Montréal. *Réussir Montréal. Plan d'urbanisme. Plan des abords du canal de Lachine*, juin 1993, p. 6.

<sup>62 et 63</sup> Jean-Marc Gareau. *Le programme économique de Pointe-Saint-Charles, 1983-1989. La percée du développement économique communautaire dans le sud-ouest de Montréal*, 1990, 33 pages.

l'économie et de l'emploi du sud-ouest de Montréal (CREESOM)<sup>64</sup>, formé de représentants des milieux communautaires, syndicaux, d'affaires ainsi que des gouvernements fédéral, provincial et de l'administration municipale. L'une des recommandations principales du diagnostic du Sud-Ouest, rendu public par le CREESOM en 1989, est d'étendre le mandat du PEP à tout le Sud-Ouest en créant le RESO<sup>65</sup>. Le nouvel organisme, représentatif de la communauté par la composition de son conseil d'administration, a la responsabilité de mettre en place les mesures de relance.

Dans ce contexte de bouleversements et de rupture avec le passé, de nouvelles prises de conscience ont ainsi émergé dans le Sud-Ouest. Le développement économique communautaire (DEC), à la base même du travail du RESO, a fait renaître l'espoir dans la communauté du Sud-Ouest et a donné des résultats au cours des années 1990. La valorisation de la main-d'œuvre et la mise en valeur des ressources endogènes du milieu pour créer de l'emploi et mettre en place différents projets de développement deviennent alors de véritables obsessions du milieu. Mais le déclin industriel poursuivra sa course au cours des années 1990-2000; de nombreuses pertes d'emplois se produiront encore dans le domaine manufacturier. Au début des années 2000, des secteurs économiques « historiques » de l'arrondissement ont disparu, tels que le tabac avec la fermeture de l'usine Imperial Tobacco en 2003 et l'industrie ferroviaire avec la fermeture de l'usine d'Alstom à Pointe-Saint-Charles la même année.

Au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, alors que le RESO travaille à revitaliser le Sud-Ouest depuis plus de vingt-cinq ans, la diversification de la structure économique du territoire constitue un trait remarquable de son évolution. Ce phénomène est alimenté par plusieurs facteurs, dont la réouverture du canal de Lachine à la navigation de plaisance en 2002 et son aménagement à des fins récréotouristiques, la proximité d'un centre-ville montréalais dynamique et la recrudescence de l'intérêt de la population envers les quartiers centraux de Montréal dans un contexte de métropolisation et d'apport grandissant de nouveaux arrivants.

Voici donc, depuis les quinze dernières années, l'évolution économique de l'arrondissement du Sud-Ouest.

## 2.4.2 L'évolution de l'emploi

Selon le recensement de Statistique Canada en 2006, l'arrondissement du Sud-Ouest comptait 28 725 emplois<sup>66</sup>. Cela correspond, en fait, à 2,5 % de tous les emplois de l'agglomération de Montréal. Pour suivre l'évolution du nombre d'emplois dans le Sud-Ouest depuis le milieu des années 1990, consultons les figures et le tableau suivants :

### Emplois dans l'arrondissement du Sud-Ouest selon le lieu de travail, de 1996 à 2009

LIEUX/RÉGIONS	NOMBRE D'EMPLOIS									
	1996	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
RMR <sup>67</sup> de Montréal	1 460,1	1 622,7	1 671,6	1 690,9	1 703,4	1 718,0	1 743,7	1 786,7	1 784,3	1 765, 8
Montréal <sup>68</sup>	1 017,0	1 112,8	1 132,1	1 140,6	1 136,7	1 136,2	1 145,6	1 150,0	1 135,4	1 115,4
Arrondissement du Sud-Ouest	23 815	29 090	28 464	26 576	25 790	27 069	28 725	29 106	29 095	28 865
Variation (%) dans l'arrondissement du Sud-Ouest	22,1 %		- 6,6 %		5,0 %		1,3 %		- 0,8 %	
			- 2,2 %		- 3 %		6,1 %		0,0 %	

Source : Consortium de la CMM *L'emploi local dans la région métropolitaine de Montréal*, 2010.

<sup>64</sup> Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi du sud-ouest de Montréal (CREESOM). *Sud-Ouest Diagnostic. Synthèse*, avril 1989, p. 1

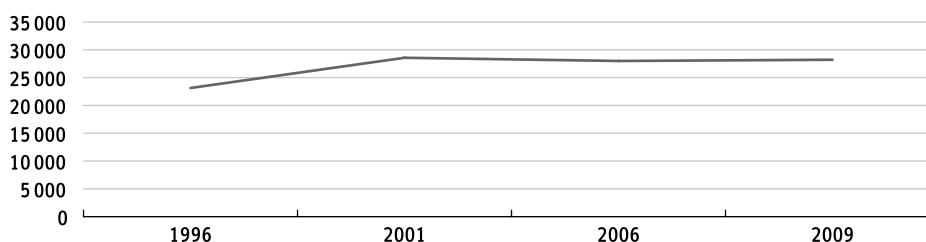
<sup>65</sup> Il a porté le nom de Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest jusqu'en 2003.

<sup>66</sup> Des démembrements successifs ont eu lieu dans l'arrondissement du Sud-Ouest depuis la fin des années 1990, et ce, plus précisément dans le quartier Griffintown, affectant ainsi la superficie de l'arrondissement. Ces démembrements de territoire, en réduisant la superficie du territoire d'intervention du RESO, ont aussi fait en sorte de diminuer le nombre d'emplois du même coup.

<sup>67</sup> RMR signifie « région métropolitaine de recensement ».

<sup>68</sup> En ce qui concerne les régions de la RMR de Montréal et de Montréal, les nombres d'emplois sont inscrits en milliers.

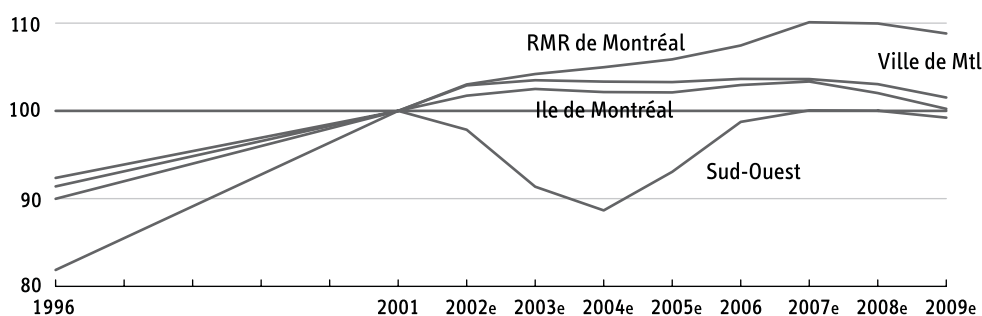
### Évolution du nombre d'emplois dans l'arrondissement du Sud-Ouest, de 1996 à 2009



Source : Consortium de la CMM. L'emploi local dans la région métropolitaine de Montréal, 2010.

### Emploi selon le lieu de travail

Indice, 2001 = 100



e : Estimé par le Consortium de la CMM

Source : Statistique Canada (Registre des entreprises, recensements et Enquête sur la population active (EPA))

Tel qu'illustré dans les figures et le tableau précédents, la progression des emplois disponibles dans l'arrondissement du Sud-Ouest a été importante depuis la fin des années 1990 jusqu'à nos jours. Globalement, on peut affirmer qu'il existe en ce moment plus de 5 000 emplois de plus comparativement à 1996. La deuxième figure illustre cependant qu'il y a eu un fléchissement de l'emploi dans l'arrondissement entre les recensements de 2001 et de 2006. Trois grands mouvements successifs caractérisent l'évolution de l'emploi dans l'arrondissement du Sud-Ouest de 1996 à 2009 :

- premièrement, une montée graduelle et soutenue des emplois de 1996 à 2001, le nombre d'emplois étant passé au cours de cette période de 23 815 à 29 090, soit une augmentation de 5 275 emplois (+ 22,1 %);
- deuxièmement, une chute significative de l'emploi à partir de 2001, soit une diminution de 3 300 emplois entre 2001 et 2004 (- 11,3 %), pour atteindre le nombre total de 25 790 emplois;
- troisièmement, une remontée importante du nombre d'emplois jusqu'en 2007 et une très légère baisse en 2008-2009, à l'instar de ce qui s'est passé dans l'ensemble de la RMR de Montréal. Le nombre d'emplois est ainsi passé de 25 790 en 2004 à 29 106 en 2007, et de 29 095 en 2008 et à 28 865 en 2009. Globalement, entre 2004 et 2009, le nombre d'emplois s'est accru de 3 075 emplois dans le Sud-Ouest (+ 11,9 %).

En considérant la crise économique qui a sévi à travers le monde en 2008-2009, on peut dire que l'arrondissement du Sud-Ouest a quand même bien tiré son épingle du jeu durant cette période. Le léger fléchissement de l'emploi qu'a connu le Sud-Ouest semble peu significatif dans ces circonstances. Compte tenu de la bonne performance économique de l'arrondissement, tout laisse croire que ces pertes d'emplois seront comblées lorsque la reprise sera bien amorcée.

### 2.4.3 L'évolution du nombre d'établissements

Tel que le tableau suivant l'illustre, l'arrondissement du Sud-Ouest comptait 2 860 établissements en mars 2010, selon la Liste des industries et des commerces (LIC) de l'île de Montréal, soit environ 1 % de moins qu'en 2006. Le nombre d'établissements est donc demeuré relativement stable dans le Sud-Ouest entre les années 2006 et 2010.

#### Évolution du nombre d'établissements dans l'arrondissement du Sud-Ouest, de 1996 à 2010

	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS						
	1996	2001	2006	2010	Variation (%) 1996-2001	Variation (%) 2001-2006	Variation (%) 2006-2010
Nombre d'établissements dans le Sud-Ouest	1 952	2 192	2 891	2 860	+ 12,3	+ 31,9	- 1,1

Source : Liste des industries et des commerces (LIC) de l'île de Montréal, mars 2010.

### 2.4.4 Le nombre d'emplois par secteurs économiques

Les données statistiques provenant des recensements de Statistique Canada de 1996, 2001 et 2006 sont les sources les plus fiables pour estimer l'évolution du nombre d'emplois dans différents secteurs économiques à l'intérieur d'un territoire donné. Le tableau suivant présente donc le profil évolutif des différents secteurs économiques de l'arrondissement depuis une quinzaine d'années.

De manière générale, mentionnons que le nombre total d'emplois a crû de manière significative de 1996 à 2006 dans le Sud-Ouest, soit d'environ 21 %. Par contre, ayant subi de multiples pertes d'emplois, la fabrication semble l'un des secteurs économiques ayant connu les plus grandes difficultés. Certains secteurs ont tout de même connu un accroissement substantiel de leurs effectifs durant l'intervalle. Une analyse détaillée de la situation de l'emploi dans l'arrondissement du Sud-Ouest sera réalisée subséquemment.

**Évolution du nombre d'emplois dans l'arrondissement du Sud-Ouest, de 1996 à 2006**

ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL						
Secteurs économiques (SCIAN 2007)	1996	2001	2006	Variation (%)	Variation (%)	Variation (%)
	Recensement	Recensement	Recensement	2001-1996	2006-2001	2006-1996
Primaire	31	40	40	27,3		27,27
Services publics	34	105	45	211,1	- 57,14	33,33
Construction	755	740	1 025	- 2,0	38,51	35,78
Fabrication	6 511	7 050	4 795	8,3	- 31,99	- 26,36
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac	2 006	1 620	960	- 19,3	- 40,74	- 52,15
Usines de textiles et de produits textiles	612	735	305	20,2	- 58,50	- 50,13
Fabrication de vêtements, de produits en cuir et de produits analogues	197	280	135	42,1	- 51,79	- 31,48
Fabrication de produits en bois	90	100	65	11,1	- 35,00	- 27,78
Fabrication du papier	353	390	415	10,4	6,41	17,53
Impression et activités connexes de soutien	233	575	590	146,8	2,61	153,25
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	25	10	45	- 60,0	350,00	80,00
Fabrication de produits chimiques	146	210	105	43,5	- 50,00	- 28,26
Produits pharmaceutiques	23	15	15	- 33,3		- 33,33
Autres produits chimiques	119	190	90	60,0	- 52,63	- 24,21
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	147	120	115	- 18,2	- 4,17	- 21,59
Produits en plastique	133	120	100	- 10,0	- 16,67	- 25,00
Fabrication de produits minéraux non métalliques	800	665	495	- 16,9	- 25,56	- 38,13
Première transformation des métaux	395	345	225	- 12,8	- 34,78	- 43,11
Fabrication de produits métalliques	250	315	270	26,0	- 14,29	8,02
Fabrication de machines	152	200	245	31,3	22,50	60,78
Fabrication de produits informatiques et électroniques	27	140	125	420,0	- 10,71	364,29
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	149	245	35	64,5	- 85,71	- 76,50
Fabrication de matériel de transport	690	585	180	- 15,2	- 69,23	- 73,92
Produits aérospatiaux	27	125	40	366,7	- 68,00	49,33
Fabrication de meubles et de produits connexes	96	250	235	161,1	- 6,00	145,44
Activités diverses de fabrication	174	270	250	55,6	- 7,41	44,03
Biens durables	2 772	3 115	2 125	12,4	- 31,78	- 23,34
Biens non durables	3 749	3 935	2 670	5,0	- 32,15	- 28,79
Commerce	3 375	3 400	3 985	0,7	17,21	18,07
Transport et entreposage	2 389	3 040	2 025	27,2	- 33,39	- 15,25
Finance, assurance, immobilier et location	746	930	1 205	24,6	29,57	61,49
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 155	2 180	3 010	88,7	38,07	160,61
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	1 018	2 080	2 100	104,4	0,96	106,38
Services d'enseignement	986	1 645	1 910	66,8	16,11	93,70
Soins de santé et assistance sociale	1 901	2 410	2 365	26,8	- 1,87	24,41
Information, culture et loisirs	806	1 805	2 335	123,8	29,36	189,53
Hébergement et restauration	811	1 055	1 100	30,1	4,27	35,67
Autres services	1 693	1 425	1 520	- 15,8	6,67	- 10,23
Administrations publiques	1 583	1 185	1 255	- 25,2	5,91	- 20,74
Administration fédérale (incluant la défense)	178	170	125	- 4,7	- 26,47	- 29,89
Administrations publiques provinciales et territoriales	61	95	80	55,6	- 15,79	30,99
Administrations publiques locales, municipales, régionales et autres	1 345	925	1 050	- 31,2	13,51	- 21,93
Nombre total d'emplois	23 795	29 090	28 715	22,3	- 1,29	20,67

Source : Statistique Canada.

Légende

Secteurs économiques en croissance

Secteurs économiques en décroissance

## 2.4.5 La répartition des établissements et des emplois selon les quartiers

Le tableau suivant présente un profil détaillé du nombre d'établissements et d'emplois par quartiers dans l'arrondissement du Sud-Ouest entre 2006 et 2010.

### Répartition des établissements et des emplois selon les quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest, années 2006 et 2010

Quartiers	2006				2010				2006-2010	
	ÉTABLISSEMENTS		EMPLOIS		ÉTABLISSEMENTS		EMPLOIS		ÉTABLISSEMENTS	EMPLOIS
	Nombre	Part relative (%)	Nombre	Part relative (%)	Nombre	Part relative (%)	Nombre	Part relative (%)	Variation (%)	Variation (%)
Saint-Henri	910	32	7 752	25	949	33	8 845	28	+ 4,29	+ 14,10
Petite-Bourgogne	397	14	4 296	14	376	13	3 439	11	- 5,29	- 19,95
Griffintown	243	8	4 902	16	217	8	4 711	15	-10,70	- 3,90
Pointe-Saint-Charles	572	20	7 897	25	578	20	7 799	25	+ 1,05	- 1,24
Saint-Paul-Émard	762	26	6 502	21	740	26	6 421	21	- 2,89	- 1,25
<b>Total</b>	<b>2 884</b>	<b>100</b>	<b>31 349</b>	<b>100</b>	<b>2 860</b>	<b>100</b>	<b>31 215</b>	<b>100</b>	<b>- 0,83</b>	<b>-0,43</b>

Source : Liste des industries et des commerces (LIC) de l'île de Montréal, mars 2010.

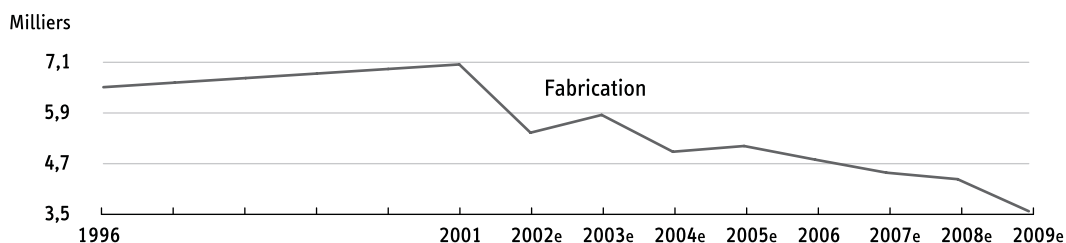
Il se dégage du tableau précédent les réalités statistiques suivantes :

- Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles sont les seuls quartiers du Sud-Ouest à avoir connu un accroissement du nombre d'établissements entre 2006 et 2010. Les autres quartiers du Sud-Ouest ont vécu une variation négative d'une ampleur plus ou moins importante selon les cas ;
- Saint-Henri est le seul quartier du Sud-Ouest à avoir connu une hausse du nombre d'emplois entre 2006 et 2010, comme si la croissance économique s'y était davantage concentrée ces dernières années. Il s'agit d'ailleurs du quartier ressortant comme le grand « gagnant » pour ce qui est de l'évolution récente du nombre d'établissements et du nombre d'emplois ;
- Griffintown est le quartier ayant vécu la variation négative la plus forte quant au nombre d'établissements (- 11 %) entre 2006 et 2010 ;
- la Petite-Bourgogne a aussi vu son nombre d'emplois diminuer de façon majeure ces dernières années, soit une perte d'emplois de l'ordre de 20 %.

## 2.4.6 La baisse significative de l'emploi manufacturier

À partir du tableau inclus à la section 2.4.4 et d'autres données statistiques plus récentes, certains constats s'imposent sur l'économie du Sud-Ouest. Le secteur manufacturier y est de moins en moins présent sur le plan de l'emploi, ce qui témoigne de la tendance lourde de la désindustrialisation constatée depuis plusieurs décennies sur le territoire.

### Nombre d'emplois de 1996 à 2009, Sud-Ouest



e : Estimé par le Consortium de la CMM

Source : Statistique Canada (Registre des entreprises, recensements et EPA)

Dans son ensemble, entre 1996 et 2006, selon le tableau de la section 2.4.4, le secteur de la fabrication a perdu 1 716 emplois, ce qui équivaut à une chute de l'emploi de l'ordre de 26 % sur une période de dix ans. Toutefois, si l'on observe cette évolution entre les années 2001 et 2009, avec d'autres données provenant du Consortium de la CMM<sup>69</sup>, un constat encore plus fort s'impose pour le secteur manufacturier :

*« Après avoir chuté de 8 % de 1996 à 2001, l'emploi dans la fabrication a chuté de 49 % de 2001 à 2009. La récession a accéléré cette chute, l'emploi manufacturier rétrécissant de 17 % en 2009. Entre 2001 et 2009, l'emploi a diminué de 81 % dans l'industrie du matériel de transport, de 75 % dans le textile et vêtement (...)»<sup>70</sup>.*

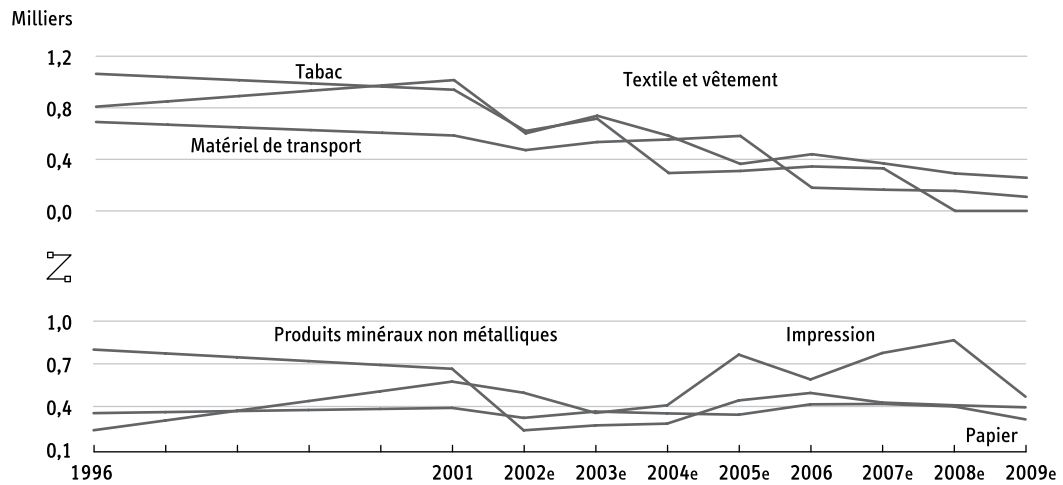
Les sous-secteurs économiques les plus touchés par la baisse d'emplois dans la fabrication entre 2001 et 2006 dans le Sud-Ouest ont été les suivants :

- fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac (baisse de 1 046 emplois, - 52%);
- fabrication de matériel de transport (baisse de 510 emplois, - 74%);
- usines de textiles et de produits textiles (baisse de 307 emplois, - 50%);
- fabrication de produits minéraux non métalliques (baisse de 305 emplois, - 38%);
- première transformation des métaux (baisse de 170 emplois, - 43%);
- fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (baisse de 114 emplois, - 77%);
- fabrication de vêtements, de produits en cuir et de produits analogues (baisse de 62 emplois, - 31 %).

<sup>69</sup> Hors des années censitaires, les données du Consortium de la Communauté métropolitaine de Montréal sont un estimé au mois de décembre et sont tirées du Registre des entreprises du Canada et de l'Enquête sur la population active.

<sup>70</sup> Consortium de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). *L'emploi local dans la région métropolitaine de Montréal, 2009-2010*, p.11.

### Emploi par industrie manufacturière, Sud-Ouest



e : Estimé par le Consortium de la CMM

Source : Statistique Canada (Registre des entreprises, recensements et EPA)

Ces données statistiques illustrent d'ailleurs, avec justesse, que l'économie du Sud-Ouest, historiquement centrée sur les secteurs manufacturiers et du transport, s'est transformée même si l'activité manufacturière demeure très présente :

*« Berceau industriel de Montréal et du Canada, le Sud-Ouest compte encore le manufacturier, de même que le transport, l'entreposage et le commerce de gros, comme principaux pôles d'emploi. Bien qu'en déclin, l'industrie manufacturière y produit un éventail diversifié de biens : verre, impression, papier, textile, vêtements et aliments<sup>71</sup>. »*

Si le secteur manufacturier a été marqué par un affaiblissement observable de ses activités ces dernières années, plusieurs secteurs économiques liés à la fabrication tiennent encore le coup et démontrent même un certain dynamisme, sans être nécessairement des secteurs d'avenir pour le Sud-Ouest.

<sup>71</sup> Consortium de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). *L'emploi local dans la région métropolitaine de Montréal, 2009*, Montréal, CMM, 2009, p. 10.



Entre 1996 et 2006, les sous-secteurs suivants dans le domaine de la fabrication ont connu des accroissements significatifs sur le plan de l'emploi dans le Sud-Ouest :

- impression et activités connexes de soutien (+ 357 emplois, + 153%);
- fabrication de meubles et de produits connexes (+ 139 emplois, + 145%);
- fabrication de produits informatiques et électroniques (+ 98 emplois, + 364%);
- fabrication de machines (+ 93 emplois, + 61%);
- activités diverses de fabrication (+ 76 emplois, + 44%);
- fabrication de papier (+ 62 emplois, + 18%);
- fabrication de produits du pétrole et du charbon (+ 20 emplois, + 80%);
- fabrication de produits métalliques (+ 20 emplois, + 8%);
- produits aérospatiaux (+ 13 emplois, + 49%).

Notons que certains secteurs économiques « résilients » dans le domaine de la fabrication ont néanmoins connu une baisse de leurs effectifs entre 2006 et 2009, selon les données fournies par le consortium de la CMM. À titre d'exemple, le secteur de l'impression et des activités connexes de soutien, après une hausse importante de 276 emplois entre 2006 et 2008 (+ 47%), une baisse significative de 397 emplois de 2008 à 2009 (- 46%). De même, entre 2006 et 2009, les secteurs des produits non métalliques et du papier ont vu leurs effectifs diminuer respectivement de 101 emplois (- 20%) et de 106 emplois (- 26%).

En longue et profonde mutation, le secteur manufacturier n'en offre pas moins un portrait contrasté de l'évolution du nombre d'emplois ces dernières années, certains secteurs ayant progressé et d'autres ayant fortement régressé. La crise économique mondiale a sans doute affecté négativement plusieurs secteurs déjà mis à mal par la désindustrialisation ou constitué un frein à la montée d'autres secteurs économiques ayant du potentiel. Mais les impacts négatifs de cette récession économique dans le Sud-Ouest n'ont pas été si grands depuis 2008, ce qui nous permet même d'affirmer que le Sud-Ouest s'est bien tiré d'affaires.

Les statistiques consultées, mettant en évidence une évolution « en dents de scie » sur plusieurs années<sup>72</sup>, illustrent un fait « nouveau » dans le développement économique du territoire, à savoir :

- une « résilience<sup>73</sup> » du Sud-Ouest sur le plan de la création d'emplois, parallèlement à sa longue désindustrialisation.

Les emplois créés dans de multiples autres domaines que l'industrie manufacturière démontrent que le Sud-Ouest vit présentement une réelle diversification de son économie, certains secteurs économiques ayant émergé et étant devenus les fers de lance de sa reprise économique depuis quelques années.

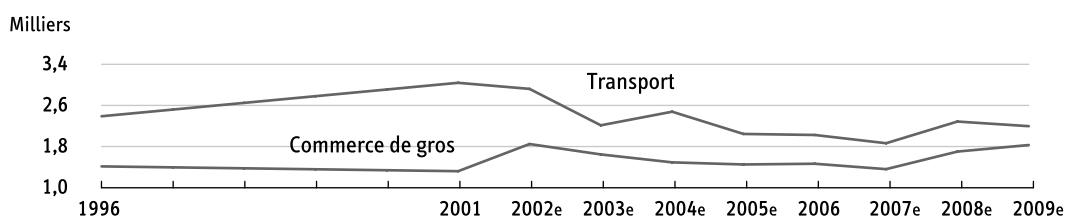
<sup>72</sup> Une hausse de 22 % des emplois de 1996 à 2001, une baisse de 11 % des emplois de 2001 à 2004 et une hausse de 12 % de 2004 à 2009.

<sup>73</sup> Des multiples définitions que l'on donne au mot résilience, nous retenons celle-ci, qui provient du Grand dictionnaire terminologique : « capacité d'une personne ou d'une société à résister à une épreuve brutale et à en tirer parti pour se renforcer ».

## 2.4.7 La chute de l'emploi dans le secteur du transport et de l'entreposage

La chute de l'emploi est également importante dans le secteur du transport et de l'entreposage, un autre secteur traditionnel historiquement présent dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Entre 1996 et 2006, ce secteur a effectivement perdu 364 emplois, soit une diminution de 15 %. Le transport par camion et les autres services de transport et d'entreposage ont été durement touchés au cours de cette période, connaissant respectivement une baisse de l'emploi de 55 % (- 344 emplois) et de 40 % (- 402 emplois)<sup>74</sup>. Entre 2006 et 2009, la situation dans ce secteur économique semble toutefois s'être améliorée avec une hausse de l'emploi de 8 % (+ 171 emplois), selon les données 2010 du consortium de la CMM.

### Chute de l'emploi dans le secteur du transport et de l'entreposage



e : Estimé par le Consortium de la CMM

Source : Statistique Canada (Registre des entreprises, recensements et EPA)

## 2.4.8 La diversification de l'économie locale et l'émergence de nouveaux secteurs créateurs d'emplois

L'examen des secteurs d'emplois présents sur le territoire et de leur évolution révèle que certains secteurs économiques prennent de plus en plus d'importance dans le Sud-Ouest et créent beaucoup d'emplois. De 1996 à 2006, le nombre d'emplois s'est accru dans les secteurs suivants, témoignant du même coup de leur dynamisme :

- services professionnels, scientifiques et techniques (+ 1 855 emplois, + 160 %);
- information, culture et loisirs (+ 1 529 emplois, + 190 %);
- services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (+ 1 082 emplois, + 106 %);
- services d'enseignement (+ 924 emplois, + 94 %);
- soins de santé et assistance sociale (+ 464 emplois, + 24 %);
- finance, assurance, immobilier et location (+ 459 emplois, + 62 %);
- hébergement et restauration (+ 289 emplois, + 36 %);
- construction (+ 270 emplois, + 36 %).

Il ressort donc très clairement de ces statistiques que les nouveaux emplois créés dans le Sud-Ouest depuis la fin des années 1990 le sont en bonne partie dans le secteur tertiaire de l'économie. Cela confirme que l'économie locale se développe de plus en plus dans ce secteur, permettant de combler le vide laissé par la disparition rapide de certains emplois manufacturiers au cours des dernières années, notamment dans l'industrie du tabac et l'industrie ferroviaire. Le Sud-Ouest possède maintenant de nouveaux atouts liés à la diversification de son activité économique. On peut même parler ici d'une véritable reconversion économique du territoire.

<sup>74</sup> Notons que les services postaux, messageries et services de messagers ont toutefois accru leur effectif de façon majeure (+ 158 %) durant cette période.

### 2.4.9 Les services professionnels : une force de renouvellement des emplois dans le Sud-Ouest

Avec un accroissement du nombre d'emplois de 160 %, le secteur ayant le plus progressé dans le Sud-Ouest entre 1996 et 2006 est sans contredit celui des services professionnels, scientifiques et techniques. Certains de ces services ont connu une véritable explosion de leurs effectifs durant cette période :

- conception de systèmes informatiques (+ 595 emplois, + 372 %);
- services d'architecture, de génie, de prospection et de design (+ 685 emplois, + 249 %).

Toutefois, l'examen des plus récentes statistiques du consortium de la CMM démontre que ces services auraient<sup>75</sup> connu une baisse de leurs activités depuis 2006. Ainsi, de 2006 à 2009, les services professionnels, scientifiques et techniques auraient vu leurs effectifs diminuer de 383 emplois dans le Sud-Ouest, soit une baisse de 13 %. Ce secteur économique a tout de même récupéré 214 emplois entre 2008 et 2009 (+ 9 %), confirmant sa capacité de redressement et sa vivacité, et ce, même en des temps économiques moroses.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'intensification au cours des dernières années dans le Sud-Ouest de ce qu'on appelle la « nouvelle économie », dont font partie les services professionnels :

- la proximité géographique du centre-ville de Montréal. En effet, de nombreux espaces immobiliers de l'arrondissement Ville-Marie, qui ont servi de foyers d'attraction d'entreprises, tels que la « Cité du Multimédia » et la « Cité du commerce électronique », sont localisés à quelques minutes du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest;
- la valorisation de plus en plus grande du canal de Lachine, comme espace récréotouristique et patrimonial. La réouverture du canal à la navigation par le gouvernement fédéral a joué un rôle crucial, et a permis de renverser le sentiment que la population avait à son égard : de quasi-dépotoir il est devenu un lieu recherché pour vivre à proximité;
- une offre foncière et immobilière de qualité et à prix abordables, incluant notamment la présence de plusieurs complexes multilocatifs d'envergure, d'anciennes usines ou d'édifices industriels reconvertis accueillant de nouvelles activités productives liées à la nouvelle économie ainsi qu'une part appréciable des nouveaux emplois créés dans le Sud-Ouest. Voici les principaux :
  - le Nordelec (1751, rue Richardson),
  - le Complexe Dompark (5524, rue Saint-Patrick),
  - le Château Saint-Ambroise (4020, rue Saint-Ambroise),
  - le Complexe du Canal Lachine (4710, rue Saint-Ambroise),
  - le Centre RCA (1001, rue Lenoir),
  - le Centre du Design (424, rue Guy),
  - l'Édifice Williams (1380, rue William),
  - le Redpath (1647, rue Saint-Patrick),
  - le Henderson-Barwick (180, rue Peel),
  - le 815 Bel-Air (815, rue Bel-Air),
  - le 4035 Saint-Ambroise (4035, rue Saint-Ambroise),
  - le Bos (3970, rue Saint-Ambroise).

<sup>75</sup> L'emploi du conditionnel est justifié par le caractère estimatif des données du Consortium de la CMM.

Le tableau suivant indique le nombre d'établissements et d'emplois présents dans certains des immeubles multilocatifs du Sud-Ouest :

#### Répartition des établissements et des emplois des immeubles multilocatifs du Sud-Ouest, 2010

IMMEUBLES MULTILOCATIFS	QUARTIER DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST	2010	
		Établissements	Emplois
Nordelec (Le)	Pointe-Saint-Charles	164	1 905
Édifice William	Griffintown	16	1 289
Centre du design	Petite-Bourgogne	47	540
Dompark	Saint-Paul-Émard	38	407
Château Saint-Ambroise	Saint-Henri	50	306
Complexe du Canal Lachine	Saint-Henri	81	271
Centre RCA	Saint-Henri	62	249
Henderson-Barwick	Griffintown	8	123
Redpath	Pointe-Saint-Charles	14	110
<b>TOTAL</b>		<b>480</b>	<b>5 200</b>

Source : Liste des industries et des commerces (LIC) de l'Île de Montréal, mars 2010.

Notons ce qui suit du tableau précédent :

- le Nordelec et l'édifice William sont les espaces multilocatifs qui regroupent le plus grand nombre d'emplois dans le Sud-Ouest. Ils constituent même des pôles majeurs de création d'emplois ;
- plusieurs petits centres de création d'emplois ont aussi émergé ces dernières années à travers le Sud-Ouest, de part et d'autre du canal de Lachine.

#### 2.4.10 Le secteur culturel, un secteur grandissant

Le secteur de l'information, de la culture et des loisirs a également connu une progression majeure sur le plan de la création d'emplois entre 1996 et 2006. Générant 806 emplois en 1996, ce secteur a considérablement accru ses activités au point de compter 2 335 emplois en 2006. Cela équivaut à une progression substantielle de 1 529 emplois, soit une augmentation positive de 190 %. Notons que la majeure partie de ces emplois ont été créés dans le sous-secteur « information et culture », qui a connu un accroissement de 1 025 emplois (+ 218 %). Le sous-secteur « arts, spectacles et loisirs » a, quant à lui, généré 489 emplois supplémentaires dans la même période, soit une augmentation de 139 %.

À l'instar des services professionnels, la création d'emplois dans le secteur culturel aurait quelque peu reculé dans le Sud-Ouest depuis 2006. De 2 335 emplois en 2006, ce nombre aurait diminué à 1 588 emplois en 2008, ce qui correspond à une importante baisse de 747 emplois, soit 32 %. Une progression similaire à celle du secteur des services professionnels a toutefois été observée à partir de 2008, en pleine crise économique. Le nombre d'emplois est alors passé de 1 588 à 1 710 emplois en 2009, soit une hausse de 8 % du nombre d'emplois offerts dans le secteur. Le secteur culturel semble donc être un secteur en progression pour la création d'emplois dans le Sud-Ouest.

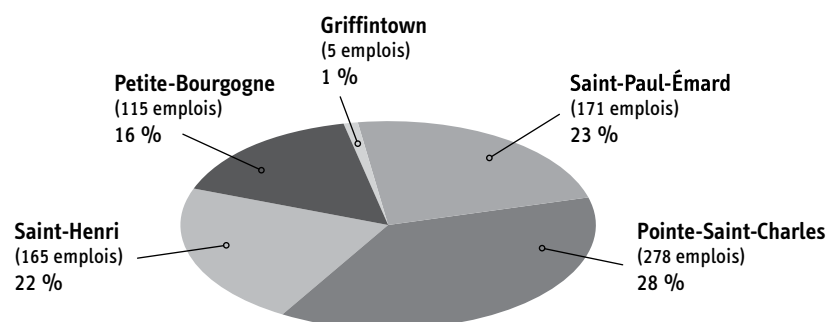
### 2.4.11 L'économie sociale

Le secteur de l'économie sociale occupe une place significative dans la structure économique de l'arrondissement du Sud-Ouest. Il a été développé historiquement en raison de différents facteurs qui en ont facilité l'émergence, dont :

- la forte présence du milieu communautaire dans le Sud-Ouest et l'engagement de ses acteurs sociaux depuis le déclin industriel survenu lors des années 1960-80 ;
- la mise en place au Québec de politiques gouvernementales spécifiques à ce domaine depuis la fin des années 1990 ;
- la détermination et l'engagement du RESO, mandaté par l'Arrondissement du Sud-Ouest à titre de Centre local de développement (CLD), à soutenir adéquatement, tant sur le plan des ressources humaines que financières appropriées, ce secteur économique vital répond à de nombreux besoins dans les quartiers du Sud-Ouest.

Dans l'arrondissement du Sud-Ouest, l'économie sociale regroupe quarante-cinq (45) entreprises et compte au total 734 emplois (Liste des industries et des commerces (LIC), 2010). La figure suivante illustre la répartition de ces emplois selon les différents quartiers du Sud-Ouest.

#### L'économie sociale dans l'arrondissement du Sud-Ouest : répartition des 734 emplois selon les quartiers

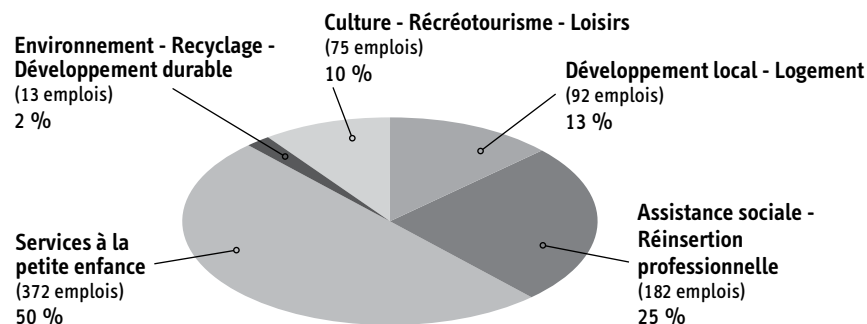


Source : Liste des industries et commerces de l'île de Montréal, mars 2010.

Le quartier de Pointe-Saint-Charles occupe la première position en matière de création d'emplois (38 %) dans les entreprises d'économie sociale du Sud-Ouest. Le quartier Saint-Paul-Émard arrive en deuxième position, avec 23 % des emplois, tandis que les quartiers de Saint-Henri et de la Petite-Bourgogne regroupent respectivement 22 % et 16 % des emplois créés par les entreprises d'économie sociale sur le territoire. En pleine mutation ces dernières années, en raison notamment de son intégration croissante au centre-ville montréalais qui y accentue les pressions immobilières, le quartier Griffintown cumule quant à lui un maigre 1 % des emplois en économie sociale dans l'arrondissement.

La figure suivante témoigne des différents secteurs d'activités dans lesquels oeuvrent les entreprises d'économie sociale :

**L'économie sociale dans l'arrondissement du Sud-Ouest : répartition des 734 emplois selon les secteurs d'activités**



Source : Liste des industries et commerces de l'Île de Montréal, mars 2010.

Les « services à la petite enfance » représentent ainsi 50 % des emplois générés dans le Sud-Ouest par les entreprises d'économie sociale. Le secteur de « l'assistance sociale et de la réinsertion professionnelle » représente, quant à lui, 25 % des emplois. Finalement, les autres secteurs engendrant des emplois en économie sociale sont, en ordre décroissant, le « développement local et le logement » (13 %), la « culture, le récréotourisme et les loisirs » (10 %) et « l'environnement, le recyclage et le développement durable » (2 %).

Évaluant dans un contexte marchand et s'enracinant sur des besoins prioritaires non comblés par les services publics et par les entreprises privées, les entreprises d'économie sociale présentes dans le Sud-Ouest cherchent à pérenniser leurs activités et à consolider leur emprise sur le territoire. Par leur nombre et les nombreux emplois qu'elles procurent à la population locale, elles constituent un secteur fort de l'économie du Sud-Ouest. L'économie sociale est également un secteur « innovant » au sens où ses entreprises cherchent à répondre à des besoins locaux qui ne seraient pas comblés autrement. Elles constituent finalement un facteur de diversification de l'économie du Sud-Ouest et un véritable indicateur de sa « résilience », indispensable au dynamisme et à l'affirmation du milieu.

### 2.4.12 L'estimation du nombre d'emplois en 2009

Le tableau synthèse qui suit donne un portrait global de la situation de l'emploi dans l'arrondissement du Sud-Ouest, à partir de données estimées par le Consortium de la CMM pour 2009. Ce tableau précise le nombre d'emplois présents sur le territoire de l'arrondissement, à la fois par rapport aux différents secteurs économiques (codes SCIAN) et par rapport à la taille des établissements (le nombre d'employés dans les entreprises).

#### Tranche d'effectif : taille des établissements selon le nombre d'employés

Codes SCIAN	Secteur économique (SCIAN 2007)	Total	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500 +
	<b>Total - 78 secteurs</b>	100 %	11 %	9 %	10 %	19 %	15 %	15 %	15 %	7 %
11,21	Primaire	0,1 %	24 %	14 %	0 %	63 %	0 %	0 %	0 %	0 %
22	Services publics	0,0 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
23	Construction	5,8 %	13 %	11 %	11 %	23 %	22 %	6 %	13 %	0 %
31-33	Fabrication	10,3 %	5 %	7 %	11 %	20 %	16 %	22 %	7 %	12 %
41, 44 et 45	Commerce	12,6 %	11 %	12 %	11 %	17 %	20 %	10 %	18 %	0 %
48-49	Transport et entreposage	4,4 %	10 %	6 %	7 %	26 %	22 %	30 %	0 %	0 %
5211-5331	Finance, assurance, immobilier et location	7,3 %	19 %	6 %	9 %	12 %	11 %	9 %	0 %	33 %
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	16,8 %	14 %	10 %	11 %	18 %	22 %	16 %	9 %	0 %
5511-5629	Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	7,9 %	13 %	6 %	7 %	19 %	12 %	33 %	10 %	0 %
61	Services d'enseignement	3,0 %	3 %	3 %	6 %	17 %	5 %	0 %	25 %	40 %
62	Soins de santé et assistance sociale	7,5 %	5 %	6 %	8 %	25 %	7 %	18 %	31 %	0 %
5111-519, 7111-7139	Information, culture et loisirs	11,9 %	7 %	5 %	6 %	13 %	10 %	17 %	32 %	10 %
72	Hébergement et restauration	6,5 %	6 %	13 %	13 %	30 %	3 %	5 %	12 %	19 %
81	Autres services	5,5 %	18 %	19 %	15 %	17 %	12 %	6 %	14 %	0 %
91	Administrations publiques	0,2 %	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises.

Traitement des données : Consortium de la CMM et RESO.

Les constats suivants se dégagent du tableau précédent :

- la diversification économique des dernières années a très nettement fait émerger les « services professionnels, scientifiques et techniques » comme le principal vecteur de création d'emplois à l'aube de la décennie 2010 dans le Sud-Ouest. Ce secteur économique constitue maintenant le fer de lance de la création locale d'emplois, avec près de 17 % des emplois, dépassant ainsi les secteurs du « commerce » (12,6 %), de « l'information, culture et loisirs » (11,9 %), de la « fabrication » (10,3 %), des « services aux entreprises » (7,9 %), des « soins de santé et assistance sociale » (7,5 %) ;
- dans le secteur des « services professionnels, scientifiques et techniques », 56 % des emplois sont créés dans des entreprises comportant de 20 à 49 employés (18 %), de 50 à 99 employés (22 %) et de 100 à 199 employés (16 %) ;
- dans le secteur du « commerce », 20 % des emplois se trouvent dans les entreprises de 50 à 99 employés et 18 % dans des entreprises de 200 à 499 employés ;
- dans le secteur « information, culture et loisirs », la plus grande part des emplois est créée dans des entreprises ayant de 200 à 499 employés (32 %), suivies par les entreprises ayant de 100 à 199 employés (17 %) ;
- dans le secteur de la « fabrication », la grande majorité des emplois est générée par des entreprises de 100 à 199 employés (22 %), de 20 à 49 employés (20 %) et de 50 à 99 employés (16 %). Ainsi près de 60 % des emplois manufacturiers se trouvent dans des entreprises ayant de 20 à 199 employés. Toutefois, 23 % des emplois se trouvent également dans des petites entreprises ayant de 1 à 19 employés.

### 2.4.13 Le marché commercial local

Une étude réalisée par la firme Convercité en 2009<sup>76</sup> a permis de mieux comprendre la dynamique commerciale dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Cette étude portait sur l'ampleur et la nature de l'offre commerciale de l'arrondissement, sur l'ampleur et la nature des fuites commerciales et sur les forces et les faiblesses des trois principales artères du Sud-Ouest, soit les rues Centre et Notre-Dame ainsi que le boulevard Monk. Ces artères ont par la suite été sélectionnées par le PR@M-Commerce, un programme de la Ville de Montréal visant à revitaliser les artères commerciales, notamment par la rénovation des immeubles commerciaux et l'appui à la mise en place de comités de commerçants.

L'offre commerciale du Sud-Ouest est évaluée, par l'étude de Convercité, à 380 millions \$ pour des biens et services courants, semi-courants, réfléchis et de divertissement. Cette offre répond aux besoins des résidents dans la mesure où l'arrondissement est un pôle pour certains types de biens et services, tels que l'alimentation spécialisée, les dépanneurs, les centres de rénovation et les antiquaires.

Cependant, l'offre commerciale s'avère déséquilibrée entre les quartiers puisqu'elle y est inégalement répartie, plus spécifiquement en ce qui concerne les biens et les services courants. En effet, même si l'arrondissement est un pôle en alimentation spécialisée, par la présence du marché Atwater notamment, la répartition des marchés de fruits et légumes et de l'alimentation en général indique que certains secteurs sont moins bien desservis. La demande générée par les résidents, évaluée à 490 millions \$, est supérieure à l'offre actuelle.

<sup>76</sup> Convercité – L'agence de valorisation urbaine. Portrait commercial de l'arrondissement du Sud-Ouest. Analyse du potentiel commercial. Rapport final – mars 2009, 2009.



Les fuites commerciales sont évaluées, par l'étude de Convercité, à 225 millions \$, ce qui représente une opportunité théorique pour l'ensemble de l'arrondissement d'environ 1 million de pieds carrés d'usage commercial. La demande étant supérieure à l'offre, les résidants peuvent être appelés à se procurer à l'extérieur certains biens et services, tels que :

- l'alimentation générale ;
- les produits pharmaceutiques ;
- les vêtements ;
- les services de restauration.

Bien que cette situation soit présente dans tous les quartiers du Sud-Ouest, elle est plus marquée dans Saint-Paul-Émard, dont les fuites commerciales sont évaluées à 140 millions \$. La mobilité de la population et la présence d'une forte concurrence à proximité exercent une influence sur le déplacement des achats à l'extérieur de l'arrondissement.

La force des artères commerciales ciblées, soit la rue Notre-Dame Ouest, la rue Centre et le boulevard Monk, réside dans le grand sentiment d'appartenance qu'ont les résidants de longue date à leur endroit. Cependant, la trame commerciale de certaines artères est interrompue sur de longs tronçons par des zones résidentielles, ce qui les affaiblit. En outre, plusieurs immeubles sont à l'abandon ou délabrés, ce qui nuit considérablement à l'image des rues commerciales ainsi qu'à l'investissement. L'implantation de commerces de biens et de services courants, par l'achalandage qu'ils créent, représente l'opportunité commerciale majeure de ces artères. Ce type de commerces permettrait de générer des investissements et par le fait même de bonifier l'offre commerciale.

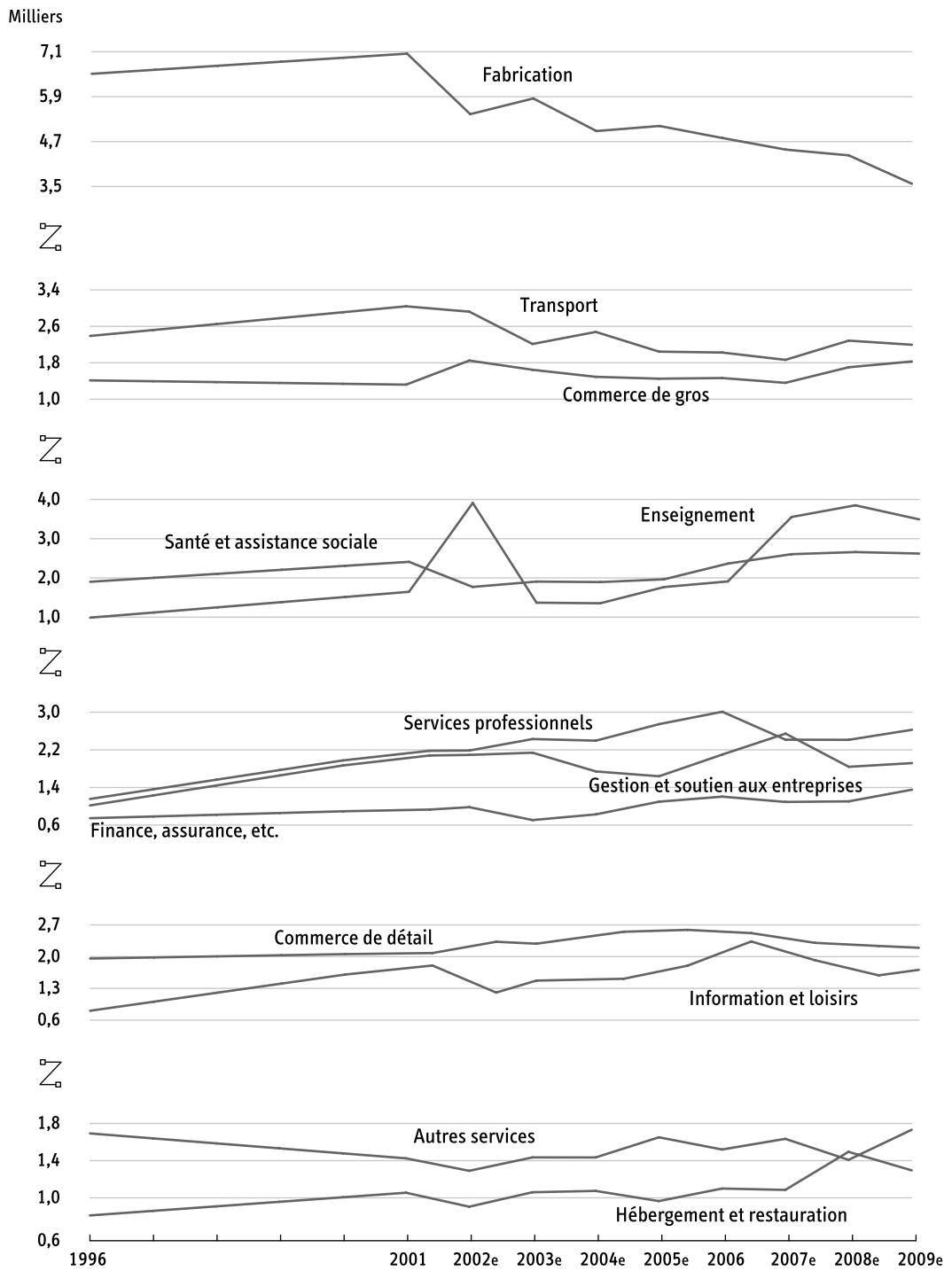
L'étude réalisée par Convercité fournit à l'Arrondissement du Sud-Ouest, au RESO, aux associations de commerçants, ainsi qu'aux commerçants eux-mêmes, tous les éléments leur permettant de réaliser des interventions pour revitaliser les artères commerciales du territoire, notamment dans le cadre du PR@M-Commerce. Les informations livrées par l'étude de Convercité pourront également contribuer au développement du volet commercial de projets immobiliers d'envergure comme Griffintown.

#### 2.4.14 Le bilan de l'évolution économique du Sud-Ouest depuis 1996

Les grands constats suivants se dégagent de l'évolution économique du Sud-Ouest depuis une quinzaine d'années :

- bien qu'il offre toujours un nombre appréciable d'emplois, avoisinant les 3 500 en 2009, le secteur de la fabrication (ou manufacturier) poursuit un déclin entamé ces dernières décennies. Quelques sous-secteurs ont quand même fait bonne figure en matière de création d'emplois, tels que :
  - l'impression et les activités connexes de soutien,
  - la fabrication de meubles et de produits connexes,
  - la fabrication de produits informatiques et électroniques, etc. ;
- le secteur du transport, un autre secteur économique traditionnel présent dans l'arrondissement, se maintient quand même en bonne position avec un accroissement de ses effectifs de l'ordre de 8 % de 2006 à 2009 ;
- le secteur du commerce, et en particulier le sous-secteur du commerce de gros, a aussi contribué à générer des emplois nouveaux dans le Sud-Ouest, et ce, particulièrement depuis 2007, alors que le commerce a créé 361 emplois (+ 10 %). Le sous-secteur du commerce de gros a quant à lui connu une plus grande augmentation, proportionnellement parlant, de l'ordre de 7 % de 2007 à 2009 ;
- certains secteurs, comme les services professionnels, scientifiques et techniques, l'information, la culture et les loisirs, les services aux entreprises et les services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien, les services d'enseignement, la santé et l'assistance sociale, la finance, l'assurance, l'immobilier et la location, de même que les services d'hébergement et de la restauration, constituent tous ensemble les nouveaux moteurs de la création d'emplois dans le Sud-Ouest. Ils ont ainsi contribué, pour une bonne part, à combler les pertes d'emplois occasionnées dans les secteurs économiques traditionnels depuis la fin des années 1990.

**Emploi par secteur économique, Sud-Ouest, 1996-2009**



e : Estimé par le Consortium de la CMM  
 Source : Statistique Canada (Registre des entreprises, recensements et EPA)

## 2.5 Les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces

---

À partir de ce qui a été évoqué antérieurement, mais aussi des conclusions ressorties des collèges sectoriels électoraux tenus au printemps et à l'automne 2010 par le RESO, il est possible de faire ressortir les éléments qui distinguent le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest. Il s'agit en quelque sorte d'un bilan de ses forces, de ses faiblesses, de même que des opportunités et des menaces présentes sur le territoire, et qui pourraient influencer sur son développement social et économique au cours des prochaines années.

### 2.5.1 Les forces

- Appartenance économique à la CMM et à une région administrative prospère, Montréal.
- Territoire situé au cœur des grands axes routiers, ferroviaires et fluviaux.
- Proximité du centre-ville de Montréal et bonne accessibilité générale du territoire (notamment par les ponts Champlain et Victoria).
- Présence de grandes emprises et friches industrielles à redévelopper :
  - anciennes emprises ferroviaires de Pointe-Saint-Charles,
  - cour Turcot.
- Projets majeurs et structurants en gestation aux quatre coins de l'arrondissement :
  - Bassins du Nouveau Havre,
  - Quartier Bonaventure,
  - CUSM.
- Présence et proximité de plusieurs établissements d'enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, notamment l'École de technologie supérieure (ÉTS).
- Présence de plusieurs zones à vocation industrielle sur le territoire.
- Présence d'un pôle commercial générateur d'achalandage, reconnu sur le plan régional, le marché Atwater.
- Présence d'un riche patrimoine urbain et historique disséminé à travers les quartiers et présent notamment le long du canal de Lachine.
- Présence du canal de Lachine servant d'attracteur potentiel à plusieurs activités et fonctions urbaines.
- Vie communautaire riche et diversifiée.
- Diversité culturelle émergente.
- Fort sentiment d'appartenance des populations anciennes au territoire du Sud-Ouest.
- Progression et diversification du tissu économique de l'arrondissement.
- Progression des quartiers sur le plan de plusieurs indicateurs socioéconomiques au cours des dernières années :
  - hausse de la population dans tous les quartiers,
  - baisse du taux de chômage,
  - plus forte augmentation du revenu moyen des ménages que dans l'ensemble de Montréal entre 2001 et 2005.

- Présence de vastes espaces immobiliers multilocatifs aptes à recevoir de nouvelles activités économiques et à servir d'incubateurs à de nouvelles entreprises.
- Nombre de mises en chantier résidentielles parmi les plus fortes des arrondissements environnants au cours des dernières années.
- Reconversion économique du territoire et forte hausse du nombre d'emplois dans certains secteurs économiques, comme les « services professionnels, scientifiques et techniques », « l'information, la culture et les loisirs », etc.
- Présence de plusieurs centres de recherche (R et D) à proximité, dont celui du CUSM en voie d'implantation et celui de l'ÉTS.
- Présence d'un tissu d'entreprises d'économie sociale de plus en plus « serré » et diversifié.
- Présence d'un secteur économique de plus en plus fort sur le plan de l'emploi, soit celui des « services professionnels, scientifiques et techniques ».
- Organismes communautaires capables de se mobiliser et de s'impliquer activement dans le développement local et ayant une vision de développement.

### 2.5.2 Les faiblesses

- Image négative de certains des quartiers de l'arrondissement.
- Morcellement et enclavement du territoire par différentes infrastructures autoroutières, ferroviaires et fluviales.
- Secteurs industriels fractionnés, difficilement accessibles par transport en commun à certains endroits.
- Perte de vitesse du secteur manufacturier depuis quinze ans.
- Absence de grappe industrielle forte.
- Plusieurs fuites commerciales par rapport à d'autres territoires concurrents sur l'île et hors de l'île de Montréal.
- Rues commerciales en manque d'attractivité et de dynamisme, malgré certaines initiatives de revitalisation récentes :
  - présence de plusieurs locaux vacants sur les artères commerciales.
- Manque d'infrastructure d'hébergement touristique sur le territoire.
- Clivage géographique de plus en plus marqué entre les secteurs nord et sud du canal de Lachine.
- Dégradation et mauvais état du bâti résidentiel dans les plus anciens secteurs de l'arrondissement.
- Pas d'accès au fleuve Saint-Laurent de façon générale.
- Faiblesse des revenus d'une couche importante de la population.
- Faible interaction entre les résidents issus de l'immigration et les réseaux d'affaires locaux.
- Desserte inégale du transport en commun, malgré sept stations de métro, rendant les déplacements difficiles à l'intérieur de l'arrondissement.

### 2.5.3 Les opportunités

- Nombreux terrains disponibles pour du développement multifonctionnel.
- Développement en cours de grands projets urbains et structurants sur le territoire :
  - le Quartier Bonaventure,
  - le Centre universitaire de santé McGill (CUSM),
  - l'échangeur Turcot,
  - les terrains du CN,
  - le projet immobilier les Bassins du Nouveau Havre (BNH),
  - District Griffin.
- Développement envisagé d'un tramway sur la rue Peel.
- Volonté de la Société de transport de Montréal (STM) d'améliorer le transport en commun dans certains secteurs comme Pointe-Saint-Charles.
- Cohésion forte des acteurs sociaux et mise en place possible de nouveaux partenariats pour la réalisation de projets ponctuels sur le territoire.
- Intégration possible des communautés culturelles au développement socioéconomique de l'arrondissement et apport positif de leur venue dans la construction de son image et de son identité territoriale à long terme.
- Revitalisation des artères commerciales et amélioration du « mix commercial » en lien avec la vague de développement immobilier actuelle, l'avènement de nouvelles populations et les besoins urgents de la population actuelle.
- Possibilité de positionner le territoire pour l'implantation d'entreprises technologiques, notamment en lien avec le « Quartier de l'innovation » de l'École de technologie supérieure (ÉTS).
- Requalification économique du secteur Cabot, en lien avec la venue d'entreprises œuvrant dans le domaine du développement durable.
- Développement d'un lien direct avec le fleuve Saint-Laurent dans le secteur de Pointe-Saint-Charles, entre le pont Champlain et le port de Montréal, par le biais du projet de réaménagement de l'autoroute Bonaventure.

### 2.5.4 Les menaces

- Proximité d'un centre-ville de Montréal dynamique et d'autres zones industrielles concurrentielles dans les arrondissements limitrophes, notamment ceux du Grand Sud-Ouest.
- Clivage nord-sud du territoire risquant de se confirmer au cours des prochaines années et qui pourrait causer un développement inégal des quartiers.
- Sous-financement de l'arrondissement.
- Infrastructures désuètes et mal adaptées face à la transformation urbaine en cours.



# 3

## Le bilan et le suivi du PALÉE 2007-2010

Un bilan exhaustif des réalisations du PALÉE 2007-2010 a été rédigé par le RESO. Les principales réalisations de cette période sont présentées ici. Un bilan plus complet est disponible sur le site du RESO au [www.resomtl.com](http://www.resomtl.com).

### 3.1 Principes directeurs

#### PRINCIPE DIRECTEUR 1 Mobilisation – concertation

La mobilisation et la concertation, grands principes directeurs du PALÉE, découlent directement de la mission du RESO, qui est : « Regrouper la communauté du Sud-Ouest autour de stratégies et de projets de développement pour qu'elle participe activement à bâtir son avenir économique, social et culturel dans une perspective durable et équitable en misant sur l'engagement et la concertation de la population et des acteurs sociaux et économiques. »

Avec ses différents partenaires, le RESO joue un rôle de rassembleur et mobilise la communauté autour des grands enjeux du Sud-Ouest, dans l'objectif de développer le « pouvoir d'agir » de la communauté (empowerment). La concertation et le partenariat sont au cœur de l'action du RESO, soutiennent l'ensemble de ses activités et sont présents dans la plupart de ses interventions. Les réalisations contenues dans ce présent bilan en témoignent d'ailleurs à de multiples reprises.

#### Réalisations >

- Les dix collèges sectoriels électoraux du RESO ont été réunis à plusieurs reprises et environ 200 personnes ont participé chaque année aux assemblées annuelles du RESO, tenues autour de thèmes reliés aux grands enjeux de développement du Sud-Ouest.
- Les tables de concertation des quartiers du Sud-Ouest ont organisé plusieurs mobilisations auxquelles le RESO a participé : Cour du CN, Mobilisation Turcot, comité des Bassins du Nouveau Havre, Mobilisation citoyenne pour un projet en sécurité alimentaire, Concertation interquartiers autour du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), etc.
- Des événements locaux soulignant la persévérance scolaire des adultes en formation dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation ont été organisés par le comité réseautage, regroupant 17 ressources en employabilité et préemployabilité.
- Le RESO (CJE) a participé aux activités menant au lancement du plan d'action pour la persévérance scolaire (D'école vers ton avenir) et à la création et au financement du Comité d'action pour la persévérance scolaire du Sud-Ouest de Montréal (CAPSSOM).
- La *Stratégie locale pour les jeunes et l'emploi 2009-2013*, lancée le 11 juin 2009, a été mise à jour en concertation avec l'assemblée des partenaires du Carrefour jeunesse-emploi du Sud-Ouest de Montréal (CJESO).
- Une série d'activités soulignant le 25<sup>e</sup> anniversaire du RESO se sont déroulées du 19 mai au 2 décembre 2009 sur le thème *Le RESO : 25 ans à innover ensemble*.
- Le RESO a organisé le 27 janvier 2009 un Colloque sur le développement de l'économie sociale dans le Sud-Ouest.

## PRINCIPE DIRECTEUR 2

### Constituer une communauté apprenante

Depuis ses origines, le RESO est animé par la volonté de constituer une communauté apprenante. Les axes de travail correspondant à ce principe, contenus dans le PALÉE 2007-2010, étaient : redonner aux résidants du Sud-Ouest la capacité d'évoluer au sein du marché de l'emploi, participer à la formation de la main-d'œuvre en entreprise et former des entrepreneurs à démarrer leur entreprise.

#### Réalisations >

- L'École des parents, qui rejoint des personnes sans emploi en marge des réseaux d'entraide et des services publics, a été consolidée.
- Six formations professionnelles, organisées dans des métiers en demande, ont permis à 92 personnes d'intégrer l'emploi ; certaines de ces formations ont été organisées en association avec des employeurs et des projets en développement dans le Sud-Ouest. Ces projets visent à permettre l'accès à des formations qualifiantes à une population faiblement scolarisée.
- La mutuelle FormaPlus, regroupant aujourd'hui 70 entreprises qui se partagent un service de gestion et de développement des compétences, a été consolidée et développée.
- Une sensibilisation à l'entrepreneurship a été faite tant par les rencontres d'information du Service aux entreprises et l'accompagnement qu'il offre en démarrage d'entreprise que par l'intermédiaire du travail du CJESO dans les écoles secondaires du Sud-Ouest.

## PRINCIPE DIRECTEUR 3

### Instaurer une approche de développement durable

Le troisième grand principe du PALÉE 2007-2010 visait à intégrer le développement durable dans les programmes et les activités du RESO. Il s'agissait d'enrichir les projets de nature économique d'un volet social ou d'un volet environnemental, notamment en invitant les entrepreneurs et les promoteurs à concevoir des projets qui tiennent compte des bénéfices qu'en retirerait la communauté locale.

#### Réalisations >

- L'accord de développement conclu en 2010 entre la Ville de Montréal et la firme Devimco réitère que le RESO sera le maître d'œuvre d'une entente d'embauche locale et de formation de la main-d'œuvre, afin que les personnes sans emploi du Sud-Ouest puissent avoir accès aux emplois générés par les activités commerciales et hôtelières.
- Le RESO, en collaboration avec le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI), a mis en place dans le Sud-Ouest la Bourse des résidus industriels du Québec (BRIQ) et en a fait la promotion. Cette initiative, annoncée le 11 juin 2008, constituait l'amorce du projet consistant à mettre en place un écoparc industriel dans le Sud-Ouest.
- Le RESO a défendu les principes du développement durable dans le projet de redéveloppement du site des postes et a conclu un accord avec la Société immobilière du Canada (SIC) pour le développement d'un pôle d'accueil touristique et culturel créateur d'emplois pour le projet des Bassins du Nouveau Havre (nouveau nom du site des Postes).
- Le RESO a participé à une consultation sur le redéveloppement du site des anciens ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles, afin de proposer entre autres un projet industriel résolument tourné vers l'avenir, intégrant les dimensions sociale, écologique, technologique et économique.
- Le RESO a participé à la mobilisation autour de l'échangeur Turcot, en collaboration avec Mobilisation Turcot et le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal), afin que le ministère des Transports revoie le réaménagement de l'échangeur Turcot en fonction d'une vision d'ensemble et qu'il respecte les principes du développement urbain durable.



## 3.2 Orientations

### »» Orientation 1 Valorisation de la main-d'œuvre en emploi et sans emploi

Le Sud-Ouest possède une expertise en développement de la main-d'œuvre. Les entreprises peuvent entre autres compter sur les services de la mutuelle FormaPlus pour le développement des compétences de la main-d'œuvre en emploi. Tout en continuant d'offrir des services d'aide à la recherche d'emploi, des formations professionnelles, un accompagnement aux personnes qui veulent terminer leurs études secondaires et des activités d'exploration du marché du travail, le RESO a consolidé de nouveaux services, comme l'École des parents. Il a également continué d'accompagner des projets destinés à des personnes sans emploi dans le cadre du Budget d'initiatives locales (BIL). De plus, le Carrefour jeunesse-emploi du Sud-Ouest de Montréal (CJESO), qui est sous la responsabilité du RESO, a continué de réaliser des activités s'adressant aux jeunes adultes. Le RESO coordonne le comité réseautage, une concertation de 17 ressources du Sud-Ouest en employabilité et en préemployabilité.

L'expertise du RESO et de ses partenaires mise sur la capacité des personnes à prendre en charge leur destinée, à vaincre les obstacles rencontrés et à réussir une intégration sociale et économique durable.

#### Réalisations >

- Un Salon de l'emploi s'adressant à des jeunes adultes a été organisé chaque année par le CJESO et l'événement *Les 48 heures de l'emploi* a été organisé à deux reprises. Le RESO a également participé au Salon de l'emploi du CUSM ainsi qu'au Salon de l'emploi et de la formation au Palais des congrès en 2009 et en 2010.
- Le CJESO a conclu une entente de partenariat avec les Caisses populaires Desjardins du Sud-Ouest, dans le cadre du projet *Desjardins au travail*, pour l'embauche de jeunes de 15 à 18 ans.
- Un site Internet regroupant 17 ressources œuvrant en employabilité et en préemployabilité a été créé ([www.allezverslemploi.org](http://www.allezverslemploi.org)), à la suite du travail concerté des membres du comité Réseautage en employabilité.
- Les CDEC ont présenté à Emploi-Québec le projet *Le Bon match* visant à recruter et à préparer la main-d'œuvre en fonction des employeurs; le financement n'a pas été obtenu, mais les CDEC poursuivront la promotion de ce projet.
- Le projet *Du boulot dans Cabot*, un modèle d'arrimage entre les besoins de main-d'œuvre des entreprises et les besoins des personnes sans emploi, a été expérimenté.
- Le RESO a maintenu et développé son offre de service en employabilité dans la perspective d'offrir un continuum de services à la population.
- Les organismes communautaires du Sud-Ouest ont pu bénéficier, dans le cadre du Budget d'initiatives locales (BIL), de formations diverses en vue de répondre aux besoins de leur main-d'œuvre; le BIL a également permis la réalisation de projets structurants s'adressant aux personnes sans emploi.
- Le RESO a participé activement à plusieurs instances régionales et nationales de concertation sur les enjeux de la main-d'œuvre.

## ««« Orientation 2 Canal de Lachine, axe central de développement

Le canal de Lachine connaît un essor remarquable depuis sa réouverture en 2002. La piste cyclable du canal de Lachine et le marché Atwater sont des lieux récréotouristiques reconnus qui constituent des leviers importants pour le développement du Sud-Ouest. Fortement enclavé par l'activité industrielle, ce territoire pourrait trouver un second souffle par l'amélioration des milieux de vie limitrophes, par une diversification et une dynamisation des activités culturelles et récréotouristiques et par une amélioration constante de la mixité sociale résidentielle. Le RESO comptait, entre autres, sur la Société de promotion du canal de Lachine pour l'animation des abords du canal, mais malheureusement elle n'a pas obtenu les résultats espérés. Toutefois, l'entente avec la SIC pour le projet des Bassins du Nouveau Havre pourrait mener à la création d'un pôle touristique et culturel inédit et innovateur aux abords du canal.

### Réalisations >

- La Société de promotion du canal de Lachine a tenu deux éditions de l'événement « De l'eau à la bouche », qui ne se sont toutefois pas traduites par une réussite financière. La Société a dû suspendre ses activités à l'automne 2008.
- Le RESO a conclu une entente avec la SIC pour le développement d'une zone d'emploi dans le projet des Bassins du Nouveau Havre : pour deux ans, les terrains de la zone d'emploi seront réservés au RESO qui pourra compléter le montage technique et financier permettant la concrétisation d'un pôle touristique et culturel, comportant notamment une auberge internationale et un complexe d'ateliers-résidences pour artistes.
- Un bilan de la mise en valeur du canal de Lachine, sur le thème *Un canal pour le monde*, a été fait dix ans après l'annonce de sa réouverture lors de l'assemblée annuelle du RESO en 2007. Ce bilan s'est révélé assez positif sur le plan économique mais plutôt mitigé sur le plan récréotouristique.
- Les représentations de la Ville de Montréal et de divers intervenants, dont le RESO, ont mené à l'annonce, en 2009, d'un investissement de l'ordre de 10 millions de dollars pour la réalisation de travaux urgents.

## ««« Orientation 3 Promotion d'une image renouvelée du Sud-Ouest

La qualité de vie dans le Sud-Ouest s'est beaucoup améliorée, mais la perception qu'on en a de l'extérieur évolue lentement. Afin d'attirer dans le Sud-Ouest des investisseurs potentiels, des talents, des touristes, des clients et des nouveaux résidents, il était proposé dans le PALÉE 2007-2010 de travailler en collaboration avec l'arrondissement au renouvellement de l'image du Sud-Ouest. Il était également proposé d'éliminer les hypothèques visuelles aux abords du canal de Lachine en intervenant auprès des propriétaires de bâtiments désaffectés et de mettre en valeur le capital immobilier du Sud-Ouest à des fins promotionnelles.

### Réalisations >

- En plus de sensibiliser les démarcheurs de Montréal International aux avantages du Sud-Ouest comme terre d'accueil pour les investisseurs étrangers, le RESO a participé activement à des initiatives de Montréal International.
- Avec le soutien financier du Programme d'appui à l'investissement dans les communautés (PAIC) du gouvernement fédéral, le RESO a élaboré une stratégie d'attraction d'investissements étrangers et de promotion internationale du Sud-Ouest et il a développé un site Web sur les avantages comparatifs et concurrentiels du Sud-Ouest destiné aux investisseurs étrangers ([www.so-montreal.com](http://www.so-montreal.com)).
- Le RESO a soutenu le projet Embellissement du canal de Lachine, mis sur pied par Pro-Vert Sud-Ouest, permettant à des jeunes de s'initier au métier d'horticulteur tout en embellissant les abords du canal de Lachine et divers sites publics et privés dans l'arrondissement.
- Le RESO a procédé à la mise à jour du site [carrefour-immobilier.com/sud-ouest](http://carrefour-immobilier.com/sud-ouest).

## »» Orientation 4 Rétention, expansion et attraction des entreprises

Le PALÉE 2007-2010 constatait que la base de l'emploi industriel dans le Sud-Ouest continuait de s'effriter. La création nette d'emplois est le fait des PME, qui embauchent une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. Le développement des entreprises manufacturières et de la nouvelle économie repose donc sur l'innovation et la productivité, exigence conditionnée par le recrutement et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée.

### Réalisations >

- La mutuelle FormaPlus a été consolidée et développée afin, entre autres, de répondre à l'enjeu du maintien et du développement des compétences dans les PME.
- Le Service aux entreprises a réalisé deux interventions d'urgence afin de tenter de sauvegarder l'entreprise de récupération de papier Sonoco et l'entreprise de réinsertion Mille et un métiers. Malheureusement, ces interventions n'ont pas eu les résultats escomptés.
- Les fonds de financement du RESO ont poursuivi leurs activités :
  - Jeunes promoteurs : quelque 130 000 \$ ont été distribués en subvention à une quarantaine de jeunes entrepreneurs de 18 à 35 ans au cours des trois dernières années.
  - Fonds local d'investissement (FLI) et SOLIDE : les comités d'investissement du FLI et de la SOLIDE, qui porte maintenant le nom de Fonds local de solidarité FTQ, ont fusionné. Le FLI s'adresse aux promoteurs de projets – entreprises à but lucratif ou entreprises d'économie sociale – qui ont atteint le stade de la commercialisation. Le Fonds local de solidarité FTQ aide financièrement les entreprises incorporées à but lucratif du domaine manufacturier ou tertiaire moteur. Au cours de la période couverte par le PALÉE, les deux fonds ont apporté un appui financier d'un million de dollars en prêts à 13 entreprises qui ont ainsi pu créer ou maintenir 88 emplois et qui ont généré des investissements de l'ordre de 4,5 millions de dollars.
- Fonds d'économie sociale du Sud-Ouest (FESSO) : de 2007 à 2010, le FESSO a versé plus de 650 000 \$ pour la réalisation d'une trentaine de projets d'économie sociale dans le Sud-Ouest.
- Une entente avec le Nordelec a mené à la création d'un incubateur permettant à six entreprises en démarrage d'occuper un bureau à des coûts avantageux.
- Le RESO a continué de collaborer à l'organisation du Concours UNIO de la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal (CCISOM) et au Concours québécois en entrepreneuriat (pour la région du Grand Sud-Ouest), et d'accompagner les candidats de l'arrondissement du Sud-Ouest. En collaboration avec la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse, le SAJE, la CCISOM, les Caisses populaires Desjardins de l'arrondissement et l'Arrondissement du Sud-Ouest, le RESO a tenu en décembre 2009 la première édition du concours Entreprendre au cœur du Sud-Ouest.
- En collaboration avec Montréal International et Hydro-Québec, le RESO a poursuivi ses visites d'entreprises du Sud-Ouest ayant un siège social à l'extérieur du Québec.
- Le RESO a soutenu les propriétaires de calèches et de chevaux dans leur projet de structurer une coopérative et de relocaliser leurs écuries. Le projet est inactif pour l'instant.
- RESO Investissements a réalisé une sortie de 2 700 000 \$ grâce à l'entreprise Sensio, permettant ainsi de récupérer le déficit total accumulé.

## »» Orientation 5 Développement ou création de pôles d'entreprises

Le Sud-Ouest possède d'importantes friches industrielles à développer. Le RESO s'est donné comme objectif dans le PALÉE 2007-2010 de mettre sur pied, en concertation, des projets visant à les mettre en valeur. De plus, comme le Sud-Ouest comprend plusieurs complexes immobiliers commerciaux et industriels, il voulait y intensifier le développement de l'emploi et des grappes industrielles. Il souhaitait également que ce développement soit diversifié afin de contrer les effets pervers des cycles économiques.

### Réalisations >

- Après de multiples interventions du RESO et de ses partenaires, l'ancien site du tri postal a été acquis par la Société immobilière du Canada (SIC), qui a créé un comité de suivi de la planification du site. En tant que membre du comité, le RESO a pu y faire valoir l'ensemble des préoccupations de la communauté. Le plan directeur préliminaire pour le projet des Bassins du Nouveau Havre (nouveau nom du site) conjuguent habitations, commerces de proximité, espaces récréatifs et lieux de travail. Le projet a ensuite été soumis à une consultation de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). En juin 2009, en conformité avec l'une des recommandations de l'OCPM, le RESO concluait une entente avec la SIC permettant la concrétisation d'un pôle d'accueil touristique et culturel, comportant notamment une auberge internationale et un complexe d'ateliers-résidences pour artistes (voir orientation 2).
- Le RESO a participé à la démarche originale de concertation et de préconsultation menée par l'OCPM afin de définir les principes directeurs de développement du site des anciens ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles. Il en est ressorti qu'il fallait y réaliser un projet multifonctionnel, comprenant des composantes ferroviaire, résidentielle et industrielle mixte. Le RESO a ensuite participé à la consultation de l'OCPM sur le projet du Groupe MACH. Le RESO a réitéré son accord avec le projet de centre d'entretien de trains de banlieue de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), qui créera plus de 150 emplois, ainsi qu'avec la partie résidentielle du projet, dont une grande partie est réservée à du logement abordable et 25 % des unités à du logement communautaire et coopératif. Le RESO est toutefois déçu des recommandations de l'OCPM au sujet du projet du groupe MACH pour la partie industrielle du site. Le RESO a entrepris des discussions avec l'AMT sur une éventuelle entente de formation et d'embauche locale et il soutient la table Action Gardien et la Fonderie Darling dans le projet de location et d'acquisition du bâtiment N° 7 à des fins communautaires, culturelles et commerciales de proximité.
- Le RESO a poursuivi sa participation active au partenariat de la Concertation interquartiers (CIQ), regroupant neuf organisations de Saint-Henri, de Notre-Dame-de-Grâce et de Westmount, et du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Une entente de bénéfices pour la communauté a été conclue et trois tables de concertation portant sur l'aménagement, l'employabilité et le développement économique ont été mises sur pied.
- Le RESO a appuyé le projet d'agrandissement de l'École de technologie supérieure (ÉTS), vers l'ouest entre les rues Notre-Dame et Barré, lors de la consultation publique portant sur ce sujet.

- L'accord de développement conclu en 2010 entre la Ville de Montréal et la firme Devimco prévoit que le RESO sera le maître d'œuvre d'une entente d'embauche locale et de formation de la main-d'œuvre pour le projet District Griffin (voir principe directeur 3).
- Participant aux consultations de l'OCPM sur le projet du Quartier Bonaventure, proposé par la Société du Havre de Montréal, le RESO recommandait entre autres un scénario alternatif à la création d'un corridor d'autobus rue Dalhousie, insistait sur la nécessité de mieux intégrer le transport collectif dans le réaménagement de l'autoroute Bonaventure et sur la mise en valeur des édifices du secteur présentant un intérêt patrimonial. Les recommandations de l'OCPM vont dans le même sens.
- Les travaux réalisés sur l'Îlot Berliner, visant à renforcer l'impact économique de l'implantation du CUSM et à favoriser l'essaimage des activités de recherche et de développement du CUSM, ont été présentés aux acteurs concernés.
- Le RESO collabore depuis l'automne 2009 au comité de travail visant à réaliser le projet de l'ÉTS consistant à développer un « Quartier de l'innovation », moteur d'un parc scientifique et technologique au centre-ville.

### >>> **Orientation 6** **Soutien au développement du récréotourisme**

La réouverture du canal de Lachine à la navigation a permis au Sud-Ouest de prendre place dans l'offre récréotouristique montréalaise. Toutefois, les services et les activités récréotouristiques se concrétisent difficilement. Le RESO a poursuivi son appui aux activités et services émergents.

#### Réalisations >

- Le projet d'implanter un établissement hôtelier abordable avec les Auberges de jeunesse du St-Laurent fait partie du développement prévu pour le site des Bassins du Nouveau Havre.
- Le RESO a appuyé le plan d'affaires et d'aménagement du Centre culturel NCC/Charles H. Este. Le Centre a déjà reçu un soutien financier de la Ville de Montréal.
- Le RESO a appuyé le plan d'affaires et d'aménagement du Musée des ondes Émile-Berliner.

### >>> **Orientation 7** **Soutien au développement de l'économie sociale**

Parmi les secteurs d'intervention en économie sociale ciblés par le PALÉE 2007-2010 figuraient le récréotourisme, le secteur des arts et de la culture et les services aux aînés. Il était également prévu que les entreprises d'insertion poursuivraient leur phase de consolidation ou entreraient en phase d'expansion.

#### Réalisations >

- Le FESSO et le FLI/SOLIDE ont appuyé financièrement le projet de bistro de Cuisine Atout.
- Formétal projette d'acquérir la bâtisse où est située l'école-entreprise pour réaliser avec Bâtir son quartier et le Groupe SAMCON un projet intégrant ses locaux, du logement abordable et un projet résidentiel.
- Le projet *Du boulot dans Cabot* a expérimenté un modèle d'arrimage entre les besoins de main-d'œuvre des entreprises et les besoins des personnes sans emploi.
- Dans le cadre de l'entente avec la SIC pour le projet des Bassins du Nouveau Havre, le RESO collabore à la réalisation de deux projets d'économie sociale : la Cité des artistes, qui offrira une centaine d'ateliers-résidences pour artistes, et l'implantation d'un établissement hôtelier abordable avec les Auberges de jeunesse du St-Laurent.

- Le RESO a organisé un *Colloque sur le développement de l'économie sociale dans le Sud-Ouest*, qui a eu lieu le 27 janvier 2009, ainsi que des petits-déjeuners thématiques permettant le réseautage des promoteurs d'entreprises d'économie sociale du territoire.
- Un soutien financier a été apporté à un projet d'ajout d'équipements du Groupe Paradoxe qui, par ailleurs, cherche à relocaliser ses installations dans le Sud-Ouest.
- Le RESO a participé activement aux instances nationales et régionales de l'économie sociale : Chantier de l'économie sociale, Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CESIM), comité de suivi de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, etc.
- Le RESO a assumé le leadership de la relance des services de 2<sup>e</sup> ligne en économie sociale. Le service de gestion-conseil lancé au début de l'année 2010 par le Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM) est le résultat de ce travail de concertation.
- Le développement des quatre Coopératives jeunesse de services (CJS) estivales s'est poursuivi. Elles permettent aux jeunes participants, âgés de 13 à 16 ans, de s'initier aux rouages d'une entreprise et d'offrir à la communauté une variété de menus services.

## »» Orientation 8 Soutien au développement du secteur culturel

Le secteur culturel est en effervescence dans le Sud-Ouest : en 2005, on y trouvait 435 acteurs culturels en activité, dont 300 entreprises et organismes. Le PALÉE 2007-2010 identifiait toujours la hausse du coût des loyers et le manque de lieux de diffusion comme des obstacles pour les artistes et artisans. Par ailleurs, il mentionnait plusieurs opportunités de développement pour ce secteur, par exemple l'exploitation du canal de Lachine, du patrimoine artistique ainsi que du patrimoine architectural, l'arrivée d'une population plus fortunée, etc. L'adoption d'une politique culturelle municipale était vue comme l'occasion pour le Sud-Ouest de se positionner comme un nouveau pôle culturel à Montréal.

### Réalisations >

- La Table des acteurs culturels du Sud-Ouest, relancée en 2005 à l'occasion du *Rendez-vous de la culture du Sud-Ouest*, a participé à des activités montréalaises afin de positionner le Sud-Ouest comme un pôle culturel à Montréal ; elle a également tenu une réunion élargie sur le thème « *La culture et les jeunes* ».
- Avec le soutien du RESO, la Table des acteurs culturels a participé au *Rendez-vous Montréal, métropole culturelle* de novembre 2007 et a publié, avec le soutien de l'Arrondissement, un feuillet sur le secteur culturel du Sud-Ouest.
- La Table a également été fort active dans la préparation et le suivi du *Rendez-vous*, dont le maître d'œuvre était Culture Montréal. Entre autres, elle a participé à l'élaboration de propositions, déposées au *Rendez-vous*, sur la création d'un fonds immobilier pour soutenir des projets d'ateliers-résidences pour les artistes ainsi que sur la création d'un fonds de soutien à la médiation culturelle. Cette dernière proposition était portée par la *Coalition pour des quartiers culturels*, regroupant des acteurs du milieu culturel, du développement local et de l'économie sociale de Montréal.
- Le RESO a participé au conseil d'administration de Culture Montréal et à son comité des grands projets. Il a pu y soutenir le projet de la création d'un fonds immobilier pour les ateliers-résidences, contenu dans le Plan d'action issu du *Rendez-vous Montréal, métropole culturelle*.

- Le RESO a soutenu des projets d'économie sociale du secteur culturel, entre autres, celui de la Cité des artistes, inclus dans le projet des Bassins du Nouveau Havre.
- Dans le cadre de son 25<sup>e</sup> anniversaire, le RESO a organisé un événement culturel au Corona, le 25 octobre 2009, afin de souligner l'apport du milieu culturel au développement du Sud-Ouest. Au moins 500 personnes ont participé à cet événement. Un dépliant-carte du Sud-Ouest culturel, produit en collaboration avec l'Arrondissement, a été distribué à cette occasion.

## »»» Orientation 9 Revitalisation des artères commerciales

Le PALÉE 2007-2010 constatait que le renouveau du Sud-Ouest ne s'était pas traduit par une revitalisation de ses principales artères commerciales, c'est-à-dire la rue Centre, le boulevard Monk et la portion de la rue Notre-Dame située à l'ouest de l'avenue Atwater. Il notait également que l'essor immobilier des abords du canal de Lachine et l'émergence du secteur culturel ont eu un effet positif sur le marché Atwater et la section de la rue Notre-Dame située à l'est de l'avenue Atwater. Le PALÉE proposait de soutenir les efforts de revitalisation des artères commerciales, notamment par le biais du regroupement de commerçants et de la documentation des fuites commerciales.

### Réalisations >

- L'étude sur les fuites commerciales réalisée en collaboration avec Convercité a fait ressortir un potentiel de développement commercial de 225 millions \$ et d'un million de pieds carrés pour les rues Notre-Dame, Centre et le boulevard Monk.
- Les rues Centre, Notre-Dame et le boulevard Monk ont été sélectionnés dans le cadre du programme PR@M Commerce de la Ville de Montréal. En partenariat avec l'arrondissement, le RESO soutient la mise en place de comités de revitalisation réunissant des commerçants, notamment des rues Centre et Notre-Dame. Des activités commerciales ont été organisées sur ces artères.
- L'une des bourses attribuées par le concours « *Entreprendre au cœur du Sud-Ouest* » a été réservée à l'ouverture d'un commerce situé sur l'une des artères commerciales visées par le PR@M Commerce.

»» **Orientation 10**  
**Amélioration de la qualité du milieu et de l'accessibilité aux logements ainsi qu'aux transports**

Le PALÉE 2007-2010 identifiait plusieurs enjeux en matière de qualité de vie, d'habitation et de transports. Depuis plusieurs années, le développement immobilier accéléré du Sud-Ouest exerce une pression à la hausse sur les loyers existants. Cependant, la stratégie d'inclusion de logements abordables et sociaux de la Ville de Montréal, visant à inclure 30 % de logements abordables, dont la moitié (15 %) de logements sociaux, bien qu'incitative, représente un outil important pour contrer ces pressions à la hausse. En outre, l'amélioration de la desserte en transport en commun dans certaines zones négligées du Sud-Ouest demeurait une priorité du PALÉE.

Réalisations >

- Au cours des consultations sur le projet des Bassins du Nouveau Havre et lors de sa participation au comité de suivi créé par la SIC, le RESO a soutenu, de concert avec les partenaires du milieu, l'inclusion d'un pourcentage significatif de logements sociaux. Le projet prévoit finalement l'inclusion de 20 % de logements sociaux et communautaires, dont la moitié pour des familles, et 10 % de logements abordables.
- Le RESO a également appuyé l'inclusion d'au moins 25 % de logements sociaux et communautaires dans la partie résidentielle du projet de redéveloppement des anciens ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles.
- Le RESO a participé aux efforts de la Concertation interquartiers (CIQ) pour que le CUSM prenne en compte les impacts de l'implantation du mégahôpital sur l'habitation dans les quartiers limitrophes. La table de concertation sur l'aménagement, mise sur pied à la suite de l'entente de bénéfices pour la communauté (voir orientation 5), aborde la question de l'habitation.
- Le RESO fait systématiquement la promotion du transport en commun et de moyens alternatifs de transport. Il a fait valoir les enjeux de transport pour le Sud-Ouest à la consultation sur le plan de transport de Montréal et a soulevé cette question dans toutes ses interventions sur les grands projets.
- La mise à jour de la stratégie du Sud-Ouest en habitation, réalisée en collaboration avec des tables de concertation des quartiers, des organismes logement ainsi qu'avec la Ville de Montréal et l'Arrondissement, a été adoptée par le conseil d'administration du RESO en mai 2007. Elle continue à privilégier une approche de mixité sociale et encourage la Ville de Montréal et l'Arrondissement à continuer d'appliquer une stratégie d'inclusion de logements abordables et sociaux dans les grands projets résidentiels.





## 4 Le PALÉE 2011-2014 dans le contexte de la planification locale, régionale, métropolitaine et nationale

Le PALÉE 2011-2014 a été élaboré en s'appuyant sur différentes réflexions et planifications réalisées préalablement aux échelles locale, régionale, métropolitaine et nationale par des organismes publics et parapublics. Ces planifications, qui influenceront tôt ou tard les actions du RESO sur le terrain, sont présentées succinctement dans ce chapitre.

### 4.1 Plans d'action du gouvernement du Québec

#### Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale, 2010-2015

Le gouvernement du Québec a adopté, en 2010, un plan d'action pour améliorer la situation des personnes en situation de pauvreté. Le but ultime de ce plan est « *d'amener le Québec parmi les nations industrialisées comptant le moins de personnes en situation de pauvreté d'ici 2013*<sup>77</sup> ». Afin d'atteindre ce but, ce plan d'action fait appel à la solidarité de toute la société québécoise de même qu'à une action concertée avec les milieux locaux et régionaux, puisque le gouvernement reconnaît notamment ne pouvoir agir seul en cette matière. Cette manière de faire s'inscrit d'ailleurs dans l'approche du RESO, laquelle est axée sur la mobilisation des acteurs locaux et le travail en partenariat avec les acteurs publics, privés et communautaires.

Le plan d'action comprend quatre orientations, lesquelles comportent aussi plusieurs objectifs :

- revoir nos façons de faire et rapprocher les décisions des milieux locaux et régionaux, notamment travailler étroitement avec les acteurs des secteurs communautaire, philanthropique, économique, syndical et social ;
- valoriser le travail et favoriser l'autonomie des personnes, notamment mieux servir les nouveaux arrivants pour favoriser leur intégration socioéconomique ;
- soutenir le revenu des personnes défavorisées ;
- améliorer les conditions de vie des personnes et des familles à faible revenu.

En prenant en compte les besoins des personnes, des entrepreneurs, des groupes sociaux et de la collectivité du Sud-Ouest, le PALÉE 2011-2014 soutiendra plusieurs actions stratégiques s'inscrivant dans les objectifs de ce plan d'action gouvernemental, notamment par l'appui du RESO à des dossiers de développement local, tels que :

- la construction et la rénovation de logements sociaux et abordables ;
- la revitalisation des rues commerciales et des différents quartiers du Sud-Ouest ;
- la formation de la main-d'œuvre et l'intégration en emploi des personnes ;
- l'appui à la création d'entreprises privées et collectives et le soutien aux travailleurs autonomes ;
- l'amélioration de la desserte du transport en commun et collectif sur le territoire ;
- la sécurité alimentaire dans certains quartiers névralgiques du territoire ;
- la mobilisation et l'activation citoyenne.

<sup>77</sup> Gouvernement du Québec. *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale. Le Québec mobilisé contre la pauvreté*, p.10.

## Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif

Promulgué en 2008 par le gouvernement du Québec, le Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif entend stimuler, sur un horizon de cinq ans, ce secteur d'activité économique composé de coopératives et d'organismes à but non lucratif (OBNL), qui fournit de nombreux emplois, produits et services aux Québécoises et aux Québécois<sup>78</sup>. Comprenant différentes mesures générales et plus spécifiques, cette stratégie gouvernementale apporte son soutien à différentes activités susceptibles de contribuer au développement de l'économie sociale dans l'ensemble du territoire du Québec :

- la mise en réseau des entreprises d'économie sociale :
  - un soutien financier accru au Chantier de l'économie sociale,
  - un appui à la structuration des réseaux d'économie sociale en région, notamment par des interventions particulières sur le territoire de la métropole (Montréal), dont un appui de 850 000 \$/an (sur 5 ans) au Fonds de développement de la métropole ;
- l'appui au développement de l'économie sociale dans les différentes régions du Québec :
  - la mise en place d'autres mesures particulières pour soutenir l'économie sociale.

En collaboration avec les CLD de Montréal, les CDEC ont été en mesure de remettre sur pied le service 2<sup>e</sup> ligne, maintenant appelé le service de gestion-conseil destiné aux entreprises d'économie sociale.

## Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation

La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013 (SQRI)<sup>79</sup>, lancée par le gouvernement du Québec en 2010, détermine des priorités d'action en matière de recherche et d'innovation afin de donner au Québec les outils nécessaires pour renforcer sa position sur l'échiquier mondial de l'économie du savoir.

Une condition de succès ainsi que quatre grands axes d'intervention sont mis de l'avant dans cette politique :

- condition de succès : une gouvernance éclairée, basée sur les alliances et la coopération entre les acteurs :

*« La Stratégie vise donc à doter le système d'innovation québécois d'une gouvernance renforcée favorisant encore plus de cohérence, de concertation et de collaboration entre les différents intervenants, en vue de maximiser les retombées de nos investissements en recherche et innovation<sup>80</sup>. »*
- axes d'intervention :
  - une recherche plus compétitive et reconnue à l'international,
  - une population plus créative et entreprenante,
  - un accroissement de notre productivité et de notre compétitivité par l'innovation notamment par l'appui à l'émergence d'entreprises technologiques et par la création de trois fonds d'amorçage d'entreprises technologiques de 41,25 M \$ chacun,
  - de grands projets mobilisateurs (en collaboration avec des acteurs publics et privés divers).

Selon les besoins locaux et les problématiques de développement présents sur le territoire, ce sont là des domaines dans lesquels le RESO pourrait éventuellement intervenir au cours des prochaines années, notamment en collaboration avec l'ÉTS et dans le cadre de l'implantation du CUSM dans la cour Glen.

<sup>78</sup> Gouvernement du Québec. *Économie sociale. Pour des communautés plus solidaires. Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif*, Québec, 2008, 30 pages.

<sup>79</sup> et <sup>80</sup> Gouvernement du Québec. *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013. Mobiliser, innover, prospérer*, 2010, 44 pages.

## Plan d'action local et programmation 2010-2011, Regroupement Centre-Ouest d'Emploi-Québec

Le Plan d'action local annuel du Regroupement Centre-Ouest<sup>81</sup> 2010-2011 constitue le document de planification de la Direction régionale de l'Île-de-Montréal d'Emploi-Québec pour l'année à venir. Ce plan d'action est l'aboutissement d'une réflexion commune des acteurs locaux du Regroupement Centre-Ouest qui a pour objectif de répondre aux enjeux identifiés par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal (CRPMT) en proposant des actions concrètes appliquées localement. Il présente ainsi la mission, les caractéristiques de la clientèle, les mesures et les services qu'offre le Regroupement Centre-Ouest d'Emploi-Québec sur son territoire d'intervention.

S'inspirant des caractéristiques économiques et sociales présentes sur le territoire du Sud-Ouest « élargi », les interventions locales d'Emploi-Québec se font en concordance avec les orientations nationales d'Emploi-Québec. Elles tirent également leur essence des enjeux du marché du travail montréalais tels que déterminés par le CRPMT :

- l'évolution de l'offre et de la prestation de services d'Emploi-Québec en fonction des nouvelles réalités des clients individus et de l'évolution prévue du marché du travail, en concertation avec les partenaires concernés ;
- l'intégration et le maintien en emploi des personnes faisant partie des minorités visibles et de celles issues de l'immigration, particulièrement celles issues de l'immigration récente (cinq dernières années) ;
- les effets du vieillissement de la main-d'œuvre sur la gestion des ressources humaines ;
- le développement de la main-d'œuvre et ses effets sur la productivité.

Le Plan d'action local 2010-2011 du Regroupement Centre-Ouest spécifie notamment les orientations suivantes :

- atténuer les effets de la récession auprès des travailleurs et des entreprises et soutenir la relance de l'emploi ;
- favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre possible de Québécoises et de Québécois, notamment par la préparation des clientèles éloignées du marché du travail ;
- contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment par la formation ;
- poursuivre les actions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale tant par ses services de solidarité sociale que par ses services d'emploi ;
- améliorer la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens.

Notons finalement que les centres locaux de développement (CLD) et les corporations de développement économique et communautaire (CDEC), comme le RESO, font partie des partenaires d'Emploi-Québec, cités dans ce plan d'action<sup>82</sup>. Rappelons que le RESO offre de multiples services en employabilité qui contribuent à l'atteinte des résultats du plan d'action local 2010-2011 du Regroupement Centre-Ouest. La loi prévoit que le CLE présente son plan d'action annuel aux CLD et l'ajuste en fonction de leurs commentaires.

<sup>81</sup> « Le Regroupement Centre-Ouest couvre la presque totalité du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, le territoire de la ville de Westmount, le territoire des arrondissements Plateau Mont-Royal, Centre-Sud, Ville-Marie, Verdun, LaSalle et Lachine ainsi que le territoire de la ville de Montréal-Ouest. ». Voir à cet effet : Emploi-Québec. Plan d'action local et programmation des activités 2010-2011. Regroupement Centre-Ouest, 2010, p. 3.

<sup>82</sup> « Plus particulièrement, la Direction régionale conclut annuellement plus de 260 ententes de services avec les ressources externes en développement de l'employabilité. Un montant de plus de 60 millions de dollars est consacré au financement de ces ententes offrant quelque 53 000 participations annuellement. » Consulter à ce sujet : Emploi-Québec. Plan d'action local et programmation des activités 2010-2011. Regroupement Centre-Ouest, 2010, p.9.

## 4.2 Plans d'action métropolitains

### **Cap sur le monde, pour une région métropolitaine de Montréal compétitive. Plan de développement économique (2005)**

Le plan de développement économique de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)<sup>83</sup> fournit aux acteurs du développement économique un cadre stratégique afin que la région de Montréal réalise son plein potentiel et se positionne mondialement dans l'économie du savoir. Quatre axes stratégiques ont ainsi été retenus :

1. Une région métropolitaine apprenante ;
2. Une région métropolitaine compétitive et prospère ;
3. Une région métropolitaine attractive ;
4. Une région métropolitaine de calibre mondial.

L'axe 1, une région métropolitaine apprenante, se traduit par la nécessité de mettre en œuvre une politique active pour développer l'employabilité et permettre ainsi la réinsertion en emploi d'une partie de la population qui en est exclue, tout en étant en âge de travailler<sup>84</sup>. Il se traduit aussi par des efforts beaucoup plus substantiels de formation en entreprise : « *Sur le volet de la formation technique, professionnelle et de la formation continue, un déséquilibre structurel existe entre les besoins de certains secteurs et la qualification de la main-d'œuvre au-delà de la conjoncture, l'adaptation de la main-d'œuvre à travers la formation professionnelle et technique constitue un défi constant*<sup>85</sup>. »

L'axe 2, une région métropolitaine compétitive et prospère<sup>86</sup>, se fonde particulièrement sur le développement de grappes innovantes à travers un projet d'identification et de structuration des grappes industrielles métropolitaines. Au stade de l'identification, la CMM a entre autres déjà repéré un certain nombre de grappes bien présentes dans le Sud-Ouest. Ainsi, la grappe des technologies de l'information est définie comme une grappe compétitive<sup>87</sup>. La culture, le tourisme et les services sont identifiés par la CMM comme des grappes de rayonnement<sup>88</sup>. Les technologies environnementales représentent une grappe de pointe. La métallurgie, les papiers et produits du bois sont des grappes de production. À cet effet, une grappe des matériaux incluant particulièrement les métaux et la plasturgie est en gestation.

Par ailleurs, le Grand Sud-Ouest est identifié aux grappes du transport et de la distribution, boisson et impression. Il faut cependant souligner, statistiques à l'appui, que l'arrondissement du Sud-Ouest se distingue de ce portrait, étant déjà fortement engagé dans la nouvelle économie. Au stade de la structuration des grappes, la CMM prône une approche de bas en haut qui, à l'instar du RESO, fait jouer un rôle primordial aux acteurs locaux du développement économique. La CMM croit que ces intervenants doivent jouer un rôle de catalyseur auprès des entreprises et qu'en définitive ce : « (...) *qui est déterminant, c'est avant tout la volonté d'une communauté d'aller de concert dans une direction qu'elle a elle-même choisie*<sup>89</sup> ».

<sup>83 à 89</sup> Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). *Cap sur le monde : pour une région métropolitaine de Montréal compétitive. Plan de développement économique, février 2005, 138 pages.*

Enfin, le plan de la CMM fait aussi état de la nécessité d'intégrer les groupes défavorisés dans l'économie<sup>90</sup>. Ces orientations font partie de la raison d'être du RESO depuis sa création. En ce sens, on peut ici rappeler à tous les partenaires métropolitains que le RESO est un pionnier, au Québec, de la mise en pratique de ces orientations.

L'axe 3, une région métropolitaine attractive<sup>91</sup>, interpelle particulièrement les instances municipales, puisqu'il se déploie en trois volets qui les concernent directement :

- la modernisation des infrastructures municipales ;
- la consolidation du réseau de transport métropolitain ;
- les actions nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie.

L'axe 4, une région métropolitaine de calibre mondial<sup>92</sup>, propose d'élaborer une stratégie de positionnement et d'image de marque pour favoriser le rayonnement international de Montréal. Le PALÉE du RESO permettra sans nul doute d'actualiser localement les orientations stratégiques de la CMM.

### Projet Entrepreneuriat Montréal (2007)

La stratégie projet Entrepreneuriat Montréal (PEM) a été lancée en 2007 à l'initiative du comité exécutif de la Ville de Montréal pour renforcer l'entrepreneuriat à Montréal. Le Groupe de travail du PEM, pris en charge par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal et dont le RESO faisait partie, a vite fait ressortir l'urgence d'agir au plus tôt en cette matière pour aider Montréal à développer sa compétitivité.

Le but général de la stratégie du PEM « (...) est d'accroître dans l'agglomération de Montréal le bassin de personnes :

- qui véhiculent des valeurs entrepreneuriales ;
- qui sont motivées à entreprendre ;
- qui décident de passer à l'action en créant leur propre entreprise<sup>93</sup> ».

La stratégie entrepreneuriale de Montréal se divise en neuf grands axes d'intervention :

- promouvoir et renforcer la culture entrepreneuriale ;
- susciter et développer les pratiques d'essaimage ;
- favoriser la création d'entreprises technologiques innovantes ;
- développer et consolider les compétences entrepreneuriales ;
- améliorer les pratiques d'accompagnement et l'accessibilité au financement ;
- accroître et renforcer les réseaux d'affaires ;
- promouvoir l'engagement du milieu d'affaires et soutenir le réseau des mentors ;
- adapter les services à des besoins particuliers ;
- renforcer le réseau de services de soutien à la création d'entreprises et à l'entrepreneuriat.

Compte tenu de sa mission de soutien à l'entrepreneuriat, le RESO poursuivra sa collaboration avec la CRÉ pour la mise en œuvre de la stratégie du PEM.

<sup>90 à 92</sup> Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Cap sur le monde : pour une région métropolitaine de Montréal compétitive. Plan de développement économique, février 2005, 138 pages.

<sup>93</sup> Groupe de travail du projet Entrepreneuriat Montréal (PEM). Projet Entrepreneuriat Montréal. Entreprendre à Montréal. L'urgence d'agir ensemble, 2007, p. 3.

## Tourisme Montréal : Orientations stratégiques 2010-2013 et 2010-2017

Tourisme Montréal est un organisme privé à but non lucratif regroupant 750 membres et partenaires de l'industrie touristique de Montréal. Tourisme Montréal fait office d'association touristique régionale (ATR) à Montréal, comme il en existe d'autres dans chacune des régions administratives du Québec. La mission de Tourisme Montréal est :

- *« d'assumer le leadership de l'effort concerté de promotion et d'accueil pour le positionnement de la destination Montréal auprès des marchés de voyages d'affaires et d'agrément ;*
- *de créer des occasions d'affaires pour ses membres et partenaires, et des retombées économiques pour la région ;*
- *d'orienter le développement du produit touristique montréalais sur la base de l'évolution constante des marchés. »*

Les orientations marketing 2010-2013 de Tourisme Montréal sont les suivantes :

- *« faire rayonner la marque « Montréal » ;*
- *maximiser le marketing relationnel ;*
- *mettre sur pied et produire une offre de congrès exceptionnelle ;*
- *remodeler le modèle d'affaires au niveau des relations avec les membres<sup>94</sup>. »*

Les orientations 2010-2017 en matière de développement de l'offre touristique visent à accroître :

- *« l'attractivité de Montréal, les produits d'appel de Montréal ;*
- *la compétitivité de Montréal, la toile de fond de l'environnement touristique de Montréal ;*
- *les investissements dans le produit touristique montréalais<sup>95</sup>. »*

Parmi les objectifs visant à accroître l'attractivité de Montréal, mentionnons celui de *« mettre en place un Chantier 2017 (50<sup>e</sup> de l'Expo, 375<sup>e</sup> de la ville, 150<sup>e</sup> du Canada) pour s'assurer que cette année anniversaire importante pour Montréal puisse être l'occasion d'un développement significatif de l'offre touristique et culturelle<sup>96</sup> ».*

Parmi les objectifs visant à accroître la compétitivité de Montréal, il y a notamment celui de *« poursuivre le développement des réseaux bleu et vert du Grand Montréal<sup>97</sup> ».*

Parmi les projets considérés comme prioritaires par Tourisme Montréal pour les années 2010-2017, citons notamment celui de *« réaliser le Havre de Montréal/parc Jean-Drapeau et canal de Lachine<sup>98</sup> ».*

<sup>94 à 98</sup> Tourisme Montréal. Orientations stratégiques 2010-2013. Plan de match pour la croissance de l'industrie touristique de Montréal, novembre 2009, 46 pages.

Les projets retenus comme prioritaires à cette fin par Tourisme Montréal sont de :

- « maximiser l'expérience client au niveau du service de taxis ;
- augmenter la présence du produit montréalais à l'Infotouriste ;
- assurer une signalisation routière plus conviviale aux principaux accès routiers menant à Montréal ;
- raffiner l'utilisation faite des outils technologiques dont les visiteurs se servent sur place (site Web, téléphone)<sup>99</sup>. »

La consultation des plans de développement actuels de Tourisme Montréal<sup>100</sup> laisse présager que des actions stratégiques seront dorénavant poursuivies pour mettre en valeur le canal de Lachine sur le plan touristique à Montréal au cours des prochaines années. Aucune spécification dans l'ampleur ou la nature de ces interventions n'est toutefois explicitement mentionnée. Le RESO se réjouit évidemment de cette nouvelle préoccupation de la part de Tourisme Montréal et verra, au cours des prochaines années, à maximiser les retombées économiques touristiques et à clarifier, à cette fin, avec cet organisme, les types de projets devant être soutenus stratégiquement dans l'arrondissement du Sud-Ouest en matière de développement touristique. Pour le RESO, le canal de Lachine est d'une importance stratégique à la fois pour le devenir touristique et économique de Montréal et du Sud-Ouest.

<sup>99</sup> Tourisme Montréal. *Orientations stratégiques 2010-2013. Plan de match pour la croissance de l'industrie touristique de Montréal*, novembre 2009, p. 40.

<sup>100</sup> Tourisme Montréal. *Développement de l'offre, de l'accueil et des services aux visiteurs 2010-2017*, juin 2009, p. 27.

## 4.3 Plans d'actions municipaux

### Le plan d'urbanisme, chapitre du Sud-Ouest (2005)

Le chapitre de l'arrondissement du Sud-Ouest rendu public en 2005<sup>101</sup> est un élément important du Plan d'urbanisme de Montréal<sup>102</sup>.

La Ville de Montréal a identifié un premier enjeu consistant à mettre en valeur les atouts propres à l'arrondissement du Sud-Ouest<sup>103</sup>. L'Arrondissement souligne d'abord le caractère identitaire du Sud-Ouest. Pour ce faire, il s'est donné différents objectifs, dont celui de reconnaître et de mettre en valeur le caractère distinctif de l'arrondissement et de ses quartiers. Parmi les actions retenues, celle de favoriser la réalisation d'événements propices au renforcement du sentiment d'appartenance à l'arrondissement rejoint l'action du RESO dans le secteur du récréotourisme, par exemple. Il en va ainsi du thème du canal de Lachine pour lequel l'Arrondissement veut soutenir la mise en valeur à des fins récréotouristiques et culturelles. Le plan d'urbanisme insiste également sur la proximité du Sud-Ouest avec le centre-ville de Montréal afin de maximiser les occasions de développement<sup>104</sup>. En collaboration avec l'Arrondissement, le RESO poursuit depuis plusieurs années des actions visant à favoriser une intensification de l'occupation du sol dans les secteurs à proximité du centre-ville, tel l'ancien site des postes (projet Les Bassins du Nouveau Havre).

Un second enjeu est celui de réaliser le plein potentiel de développement économique, social et culturel de l'arrondissement du Sud-Ouest<sup>105</sup>. En matière économique, l'Arrondissement préconise un certain nombre d'objectifs auxquels le RESO adhère volontiers dans sa planification stratégique. Un premier objectif est de mettre en place les conditions de succès du développement économique<sup>106</sup>. En ce qui a trait aux sites stratégiques, le RESO collabore avec l'Arrondissement pour mettre en place le cadre d'aménagement de la cour de triage et des anciens ateliers ferroviaires du CN, du Technoparc du Sud-Ouest, maintenant appelé Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles, et de la cour de triage Turcot. Le RESO a déjà beaucoup investi d'efforts dans le plan d'aménagement d'ensemble du projet Les Bassins du Nouveau Havre. Il continuera à y déployer les efforts nécessaires pour que le redéveloppement de ce site stratégique réponde aux aspirations de la communauté du Sud-Ouest, notamment en matière culturelle et touristique.

Par ailleurs, le RESO joue un rôle de premier plan dans les actions de mise en place d'une structure d'accueil pour les nouvelles entreprises et de mesures favorisant l'entrepreneuriat local. Le RESO poursuit son action traditionnelle de concertation des acteurs socioéconomiques et d'échange avec les institutions d'enseignement, notamment avec l'École de technologie supérieure (ÉTS). En matière culturelle, l'Arrondissement veut appuyer le développement de lieux de création, d'animation et de diffusion ; il souhaite ainsi favoriser leur rayonnement et soutenir les organismes culturels<sup>107</sup>. Le RESO contribue, pour sa part, aux actions permettant la réalisation de projets structurants et novateurs adaptés à des besoins spécifiques des artistes. Le RESO travaille aussi à consolider les pôles et les équipements en soutien aux acteurs culturels.

<sup>101</sup> Ville de Montréal et Arrondissement du Sud-Ouest. Plan d'urbanisme de Montréal. Partie II : chapitre 12. Arrondissement du Sud-Ouest, août 2005, 54 pages.

<sup>102</sup> Ville de Montréal. Plan d'urbanisme de Montréal. Version préliminaire. Montréal au premier plan, avril 2004, 271 pages et annexes.

<sup>103 à 107</sup> Ville de Montréal et Arrondissement du Sud-Ouest. Plan d'urbanisme de Montréal. Partie II : chapitre 12. Arrondissement du Sud-Ouest, août 2005, 54 pages.



Le troisième enjeu du chapitre local du Plan d'urbanisme, soit celui d'améliorer les conditions de vie des résidents de l'arrondissement<sup>108</sup>, est transversal. Cet enjeu recouvre les thèmes suivants : habitation, sécurité, qualité des milieux de vie et environnement, services de proximité, réseau de transport, etc. À travers ses multiples projets, le RESO a fait la promotion de ces thématiques au cours des dernières années. Des orientations et des projets contenus dans le présent PALÉE sont liés spécifiquement à ces thèmes.

Le RESO entend collaborer à l'exercice de révision du Plan d'urbanisme qui sera entrepris prochainement par la Ville de Montréal (voir cartes à la page 86).

### **Stratégie de développement économique de la Ville de Montréal**

Le RESO a participé à l'exercice de mise à jour de la stratégie de développement économique qui sera dévoilée en 2011.

Toutefois, en attendant cette nouvelle stratégie, la plupart des objectifs de la Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal seront poursuivis par le RESO dans le PALÉE 2011-2014. Une attention particulière sera portée au renforcement des services de première et de deuxième lignes aux gens d'affaires ainsi qu'au soutien nécessaire pour accélérer le développement de la grappe du cinéma et de l'audiovisuel dans le Sud-Ouest.

### **Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels (2005)**

La Ville de Montréal a adopté, en 2005, une stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels<sup>109</sup>. Cette stratégie visait à :

- encourager le développement, sur les grands sites, d'une gamme diversifiée de logements pour répondre aux besoins des citoyens ayant des revenus variés ;
- faciliter la construction de logements sociaux et communautaires ;
- stimuler la production de propriétés à prix abordable<sup>110</sup>.

La stratégie constituait l'une des initiatives pour atteindre un des objectifs du plan d'urbanisme de Montréal, celui de favoriser la production de 60 000 à 75 000 nouveaux logements d'ici 2014, dont 30 % seraient des logements abordables. Par cette stratégie d'inclusion, l'administration municipale visait spécifiquement deux cibles :

- que 15 % des nouvelles unités d'habitation construites sur le territoire de Montréal soient des logements sociaux et communautaires ;
- que 15 % des nouvelles habitations soient constituées de logements abordables d'initiative privée (propriétés abordables ou logements locatifs)<sup>111</sup>.

<sup>108</sup> Ville de Montréal et Arrondissement du Sud-Ouest. Plan d'urbanisme de Montréal. Partie II : chapitre 12. Arrondissement du Sud-Ouest, août 2005, p. 17.

<sup>109</sup> à <sup>111</sup> Ville de Montréal Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels. Habiter Montréal, 2005, 33 pages.

Dans cette perspective, les arrondissements montréalais ont été appelés à établir, pour leurs territoires, des objectifs en matière de logements abordables. Ces objectifs devaient tenir compte des objectifs globaux fixés pour l'ensemble de la ville de Montréal ainsi que des besoins et des potentiels d'intervention sur chacun de leurs territoires. Il faut noter que ces objectifs ont été défendus par le RESO avant même l'adoption du plan d'urbanisme et de la stratégie d'inclusion de logements abordables au milieu des années 2000. Le rapport du Comité habitation du Sud-Ouest, mis sur pied en 2001 par le conseil d'administration du RESO et réunissant un large éventail d'intervenants du milieu de l'habitation et du développement local, contenait d'ailleurs une série de recommandations en ce sens<sup>112</sup>. Les objectifs de la politique municipale d'inclusion se retrouveront, encore une fois, au cœur des interventions du RESO en vue de favoriser, au cours des prochaines années, la mixité sociale sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Un rapport sur l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels a été produit en 2007 par la Ville de Montréal<sup>113</sup>. À la lumière de ce bilan, il est apparu que :

- « (...) l'objectif visé par la Stratégie, à savoir que 30 % de la production résidentielle soit abordable, a été atteint, surpassé même. Ainsi, pour 2006, on estime à 39,4 % le pourcentage d'unités abordables par rapport à l'ensemble des nouveaux logements;
- l'un de ses succès est sans contredit l'émergence de plus d'une dizaine de projets d'inclusion<sup>114</sup>. »

En prévision d'une reconduction de cette politique municipale, le RESO a d'ailleurs adopté, en 2007, une mise à jour de la stratégie en habitation dans le Sud-Ouest<sup>115</sup>. Depuis quelques années déjà, le dynamisme immobilier du Sud-Ouest s'était considérablement modifié comme le démontrait l'évolution de certains indicateurs socioéconomiques : hausse des loyers moyens, augmentation des transactions immobilières sur le territoire, hausses des valeurs foncières plus fortes que la moyenne montréalaise dans plusieurs quartiers, etc. Plusieurs grands projets étaient en cours et le Sud-Ouest s'apparentait de plus en plus à un immense chantier. Le défi du maintien des populations en place et de la mixité sociale dans le cadre de la revitalisation en cours et des projets en gestation apparaissait plus que jamais d'actualité. Les quartiers du Sud-Ouest étaient désormais convoités par les développeurs immobiliers. Dans cette perspective, la mise à jour de la stratégie en habitation du RESO apparaissait nécessaire et visait à :

- renforcer l'offre en logement social et communautaire par une stratégie à deux volets :
  - premièrement, en continuant d'insérer dans la trame existante des quartiers une centaine de nouvelles unités par année, soit par de la construction neuve, soit par une approche d'achat-rénovation,
  - deuxièmement, en incluant dans tout projet résidentiel majeur une proportion significative d'unités sociales et communautaires prenant en compte les caractéristiques du projet et du site sur lequel il s'implante ainsi que les besoins et les attentes de la communauté et qui répondra au moins à la cible des 15 % prévue dans la stratégie d'inclusion de la Ville de Montréal. Conséquemment, sur la base d'un potentiel de 10 000 nouvelles unités construites sur une dizaine d'années dans le Sud-Ouest, le RESO visait qu'au moins 2 000 de ces unités soient à caractère social et communautaire. Dans le cas des grands projets (200 unités et plus), la production des unités sociales et communautaires s'adaptera au rythme de leur réalisation ;

<sup>112</sup> Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest (RESO). Rapport du Comité habitation du Sud-Ouest. Construire un espace équitable – ou comment gérer la revitalisation. Sommaire, septembre 2002, 14 pages.

<sup>113</sup> et <sup>114</sup> Ville de Montréal. La stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels : avancement de sa mise en œuvre, septembre 2007, 42 pages.

<sup>115</sup> Regroupement économique et social du Sud-Ouest. Mise à jour de la stratégie en habitation dans le Sud-Ouest, 22 mai 2007, 6 pages.

- développer de nouveaux outils et partenariats permettant de saisir les opportunités de réaliser de nouvelles unités sociales et communautaires (par exemple, la création d'un fonds d'acquisition, la négociation avec les promoteurs de grands projets de conditions facilitant la réalisation de ces unités);
- inciter la Ville de Montréal et l'Arrondissement du Sud-Ouest à utiliser tous les leviers possibles pour faciliter la réalisation de nouvelles unités sociales et communautaires (par exemple, l'utilisation des terrains municipaux, la récupération de bâtiments abandonnés, l'acquisition d'immeubles dont veulent se départir d'autres instances publiques);
- encourager la production d'unités abordables privées répondant aux besoins des ménages à revenus moyens, notamment à ceux des familles avec enfants souhaitant vivre en milieu urbain. Dans le cas des grands projets, la cible de 15 % souhaitée par la Ville en logement privé abordable apparaît réellement comme un minimum;
- appuyer la volonté de l'Arrondissement et de la Ville de soumettre tout nouveau projet à un plan d'aménagement d'ensemble en utilisant tous les outils à leur disposition.

Compte tenu de la politique d'inclusion en vigueur, du dynamisme immobilier présent sur le territoire du Sud-Ouest et de la spéculation à l'œuvre dans plusieurs de ses quartiers, le RESO continuera de militer en faveur d'un développement résidentiel mixte axé, en partie, sur le développement du logement social, communautaire et abordable pour solutionner les problèmes de logements auxquels font face les populations en place.

### **Montréal, métropole culturelle 2005-2015, le plan d'action culturel 2007-2017 et le raffinement du concept de quartier culturel**

Ayant vu le jour en 2005, la politique culturelle de la Ville de Montréal, Montréal métropole culturelle<sup>116</sup>, mettait de l'avant le concept de « pôle culturel », défini de la façon suivante :

*« L'objectif ultime en est d'enrichir les expériences en matière d'art, de culture, et de patrimoine vécues par les Montréalais, non seulement au centre-ville, mais tout au cours de la découverte de leur ville et de renforcer l'attrait de Montréal comme métropole culturelle, dans le respect de la personnalité et du cadre de vie des secteurs urbains ciblés. (...) Le pôle émerge quand il commence à rassembler des activités culturelles qui partagent une même dynamique de développement et qui prennent place dans un espace physique dont elles définissent les limites, le caractère, l'identité. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement culturel, la Ville se dotera d'un plan d'intervention stratégique sur les pôles culturels comportant deux volets; un programme de soutien aux pôles culturels destiné à mettre en valeur les pôles ciblés et un programme visant à développer de nouveaux pôles en collaboration avec les arrondissements et partenaires concernés<sup>117</sup>. »*

Aussi, comme le note cette politique :

*« Avec comme objectif d'enrichir les expériences en matière d'art, de culture et de patrimoine vécues par les Montréalais au cours de la découverte de leur ville et de renforcer l'attrait de Montréal comme métropole culturelle, la Ville mettra en œuvre un plan d'intervention stratégique sur les pôles culturels, qui proposera les moyens de mettre en valeur les pôles existants, ainsi qu'un programme de développement de nouveaux pôles, en concertation avec chacun des arrondissements et des partenaires concernés<sup>118</sup>. »*

<sup>116</sup> à <sup>118</sup> Ville de Montréal. Montréal, métropole culturelle. Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015, 2005, 81 pages.

Dans cette optique, un plan d'action pour la période 2007-2017<sup>119</sup> a été adopté en 2007 par la Ville de Montréal. Dans ce plan d'action, Montréal se projette comme une métropole culturelle d'envergure internationale :

- « qui vise une démocratisation exemplaire de l'accès à la culture, soutenue par l'idéal d'une ville de savoir, qui affirme sa réalité de grande ville francophone et s'engage à être un modèle d'inclusion et d'interculturalisme ;
- qui, par son soutien aux arts et à la culture, valorise l'apport essentiel et déterminant de ses artistes, de ses institutions et de ses entreprises culturelles ;
- qui aspire également à être reconnue pour la qualité de son cadre de vie, fruit d'un aménagement urbain sensible à l'art, au patrimoine et au design<sup>120</sup>. »

Le plan d'action culturel 2007-2017 met de l'avant cinq orientations comportant des objectifs et des sous-objectifs. Voici ces orientations ainsi que les objectifs les plus pertinents pour le Sud-Ouest :

- améliorer l'accès à la culture ;
- investir dans les arts et la culture :
  - consolider Montréal comme centre international de production audiovisuelle et leader en créativité numérique,
  - améliorer et accroître les espaces pour la création, la production et la diffusion ;
- enrichir la qualité culturelle du cadre de vie :
  - poursuivre la mise en valeur du canal de Lachine,
  - accroître la concertation des partenaires publics et privés, en vue de constituer un véritable « quartier de l'histoire », qui regroupe le Vieux-Montréal, le Vieux-Port de Montréal et l'entrée du canal de Lachine ;
- favoriser le rayonnement de Montréal au Canada et à l'étranger ;
- fournir à Montréal les moyens d'une métropole culturelle<sup>121</sup>.

Un nouveau concept, celui de « quartier culturel », est en gestation à la Ville de Montréal depuis 2009 et remplacera celui de pôle culturel. Il devrait faciliter le développement culturel des arrondissements dans les prochaines années. Si la notion de « pôle culturel » demeurait ainsi limitée aux seules fonctions de création, de production et de diffusion, celle de quartier culturel « (...) permet un développement plus inclusif, rassembleur et décentralisé de la culture sur le territoire montréalais. Il met en valeur des éléments artistiques, mais aussi patrimoniaux, architecturaux, environnementaux, ethnoculturels, scientifiques et commerciaux<sup>122</sup> ». Le RESO est déterminé à collaborer activement avec la Ville de Montréal afin d'affirmer l'existence d'une vie culturelle forte et reconnue comme telle dans l'arrondissement du Sud-Ouest, notamment dans l'axe du canal de Lachine avec le projet de la Cité des artistes.

<sup>119</sup> à <sup>121</sup> Ville de Montréal. *Plan d'action 2007-2017. Montréal, métropole culturelle*, 2007, 17 pages.

<sup>122</sup> Ville de Montréal. *Montréal, métropole culturelle. Un environnement culturel pour tous : les quartiers culturels*, 2010.

## Imaginer – Réaliser Montréal 2025. Un monde de créativité et de possibilités (2005)

Émanant du Sommet de Montréal (2002), la stratégie municipale « Imaginer – Réaliser Montréal 2025<sup>123</sup> », axée sur la réalisation de grands objectifs et de projets d'investissement concrets et rassembleurs, présente une stratégie basée sur cinq axes d'intervention :

- Montréal, ville de savoir, de création et d'innovation ;
- Montréal, métropole culturelle d'avant-garde ;
- Montréal, milieu de vie exceptionnel ;
- Montréal, ville d'infrastructures performantes ;
- Montréal, ville ouverte à rayonnement international<sup>124</sup>.

Depuis l'adoption de cette stratégie municipale en 2005, le Groupe d'intervention stratégique et tactique (GIST 2025) a été mis sur pied par la Ville de Montréal « (...) afin d'améliorer l'accueil et le soutien aux promoteurs publics et privés, et ce, dès la conception de leurs projets immobiliers d'envergure. Le GIST 2025 a notamment comme mandat de susciter et accélérer le démarrage de projets de développement, de guider les promoteurs tout au long du processus, d'alléger les pratiques administratives en combinant les forces des services centraux et des arrondissements, de s'assurer que les grands projets soient intégrés et intégrateurs en termes de design urbain et finalement, de maximiser l'effet de levier des grands projets dans le développement actuel et futur de la métropole<sup>125</sup> ».

Parmi les projets prioritaires décrits à l'intérieur de cette stratégie transversale de développement territorial, servant en quelque sorte de « parapluie » à d'autres politiques municipales, les projets suivants concernent directement ou indirectement le Sud-Ouest :

- le développement d'infrastructures universitaires, telle l'École de technologie supérieure (ÉTS) ;
- la revitalisation urbaine intégrée (RUI) ;
- l'ouverture d'un lien ferroviaire entre l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau et le centre-ville de Montréal ;
- le réaménagement de l'échangeur Turcot ;
- le soutien à des initiatives concertées de prospection internationale ;
- le développement de grands projets comme le Havre de Montréal ;
- l'aménagement de grands pôles touristiques et culturels, tels le Vieux-Montréal ; le Vieux-Port et le canal de Lachine.

<sup>123</sup> à <sup>125</sup> Ville de Montréal. *Imaginer – Réaliser Montréal 2025. Un monde de créativité et de possibilités*, 2005, 28 pages.

Cette stratégie municipale a d'ailleurs donné naissance à un site web : <http://www.montreal2025.com/>. Il est possible d'y repérer différentes informations concernant d'autres projets en cours dans l'arrondissement du Sud-Ouest, tels que :

- le Quartier Bonaventure (141 millions de dollars);
- le site des anciens ateliers du CN;
- le secteur Nordelec (306 millions de dollars);
- le Quartier de l'innovation (avec l'ÉTS);
- les Lofts Imperial (80 millions de dollars);
- le district Griffin (450 millions de dollars);
- les Bassins du Nouveau Havre (760 millions de dollars).

Notons que la proposition de la Ville de Montréal concernant le réaménagement de l'échangeur Turcot, qui a fait l'objet d'un document de présentation produit par la Ville de Montréal en avril 2010<sup>126</sup>, était sous l'égide de la stratégie municipale « Imaginer – Réaliser Montréal 2025 ».

### **Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 (2010)**

Faisant suite au premier plan stratégique de développement durable de la Ville de Montréal qui couvrait la période 2005-2009<sup>127</sup>, le plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015<sup>128</sup> a été rendu public en octobre 2010. Élaboré en misant sur une approche de concertation auprès de quelque 200 partenaires montréalais de tous les horizons, ce plan propose cinq grandes orientations à poursuivre dans le but de rendre la ville de Montréal et sa collectivité plus écoresponsables et inventives en matière de développement durable. Ces orientations sont les suivantes :

- améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES);
- assurer la qualité des milieux de vie résidentiels;
- pratiquer une gestion responsable des ressources;
- adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions (ICI);
- améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts<sup>129</sup>.

<sup>126</sup> Ville de Montréal. Turcot : un projet urbain durable pour le XXI<sup>e</sup> siècle, 21 avril 2010, 44 pages.

<sup>127</sup> Ville de Montréal. Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise, avril 2005, 116 pages.

<sup>128 et 129</sup> Ville de Montréal. Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise, 2010-2015. Ensemble pour une métropole durable, 2010, 113 pages.

Comparativement au premier plan d'action montréalais en développement durable, celui qui a été adopté récemment met de l'avant un nouveau volet « social », lequel inclut spécifiquement trois actions :

- action : **être solidaire** :
  - engagement : promouvoir l'économie sociale selon le Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable<sup>130</sup>,  
« *Les partenaires s'engagent à faire affaire avec des entreprises d'économie sociale*<sup>131</sup> » ;
- action : **être équitable** :
  - engagement : « *poursuivre et renforcer des actions en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*<sup>132</sup> » ;
- action : **assurer la relève** :
  - « *poursuivre le Plan de gestion prévisionnel de la main-d'œuvre* »,
  - « *encourager l'engagement des jeunes Montréalais, issus notamment des communautés culturelles, par des activités et des emplois en environnement (embauche de 160 jeunes annuellement)*<sup>133</sup>. »

Pour poursuivre les orientations, les objectifs et les actions visées par la Ville de Montréal dans le cadre de cette politique, l'apport d'une multitude de partenaires, incluant les ordres de gouvernement supérieurs, les organisations communautaires et les citoyens est évidemment nécessaire. C'est pourquoi la Ville de Montréal incite ses partenaires, comme les arrondissements, à adopter des plans locaux de développement durable<sup>134</sup>. De plus, les organisations sont également invitées à mettre en œuvre au moins dix actions du plan d'action 2010-2015 et à faire partie du Réseau du Plan<sup>135</sup>.

Dans le cadre de son PALÉE 2011-2014, le RESO a d'ailleurs intégré un principe directeur d'intervention portant sur la promotion du développement durable au sein des projets qu'il entend soutenir dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Ainsi, les projets parrainés par le RESO au cours des prochaines années devront obligatoirement sous-tendre des objectifs précis de développement durable dans l'esprit des orientations du second plan de développement durable de la collectivité montréalaise.

## Un partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable (2009)

Complémentaire à la stratégie de développement économique « Réussir @ Montréal » adoptée en 2005, le Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable de la Ville de Montréal, conclu en 2009, met de l'avant trois objectifs :

- « *reconnaître formellement la contribution de l'économie sociale au développement de Montréal;*
- *soutenir l'économie sociale en s'appuyant sur les acquis passés, en renforçant les moyens existants et en développant de nouvelles façons de faire qui permettront son épanouissement;*
- *consolider et accroître la contribution des acteurs de l'économie sociale au développement durable de la métropole du Québec par le développement et la création d'entreprises collectives répondant aux besoins de ses citoyens*<sup>136</sup>. ».

<sup>130</sup> Ville de Montréal. Un partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable, 2009, 38 pages.

<sup>131</sup> à <sup>133</sup> Ville de Montréal. Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise, 2010-2015. Ensemble pour une métropole durable, 2010, 113 pages.

<sup>134</sup> Ville de Montréal. Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise, 2010-2015. Ensemble pour une métropole durable. Version synthèse, 2010, p. 18.

<sup>135</sup> Ville de Montréal. Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise, 2010-2015. Ensemble pour une métropole durable. Plan d'action, 2010, p. 6.

<sup>136</sup> Ville de Montréal. Un partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable, mars 2009, p. 4.

De façon générale, trois grandes orientations encadrent la portée de ce partenariat. À savoir :

- « *la complémentarité de l'économie sociale et de la mission de la Ville de Montréal;*
- *la prise en charge citoyenne de l'activité économique;*
- *l'ancrage de l'économie sociale dans le développement (...)»<sup>137</sup>, notamment à travers les corporations de développement économique communautaire (CDEC).*

Présenté comme un levier de développement économique pour Montréal, le partenariat en économie sociale repose sur **cinq axes d'orientation** et leurs lignes directrices :

- **Axe 1** Pour un soutien essentiel à l'entrepreneuriat collectif :
  - ligne directrice : soutenir les entrepreneurs collectifs,
  - ligne directrice : appuyer des projets majeurs en économie sociale<sup>138</sup>;
- **Axe 2** Pour un rôle accru de l'économie sociale aux grands projets montréalais;
- **Axe 3** Pour un apport plus grand de l'économie sociale à l'amélioration de la qualité de vie de la population :
  - ligne directrice : culture, dont l'une des actions est de contribuer à la réalisation de projets immobiliers culturels collectifs offrant des lieux de travail adéquats et à des prix abordables aux artistes dans les divers arrondissements,
  - ligne directrice : développement durable et environnement,
  - ligne directrice : habitation dont l'une des actions est de maintenir l'objectif global de réaliser 15 % de logements sociaux et communautaires dans l'ensemble des nouvelles unités résidentielles mises en chantier à Montréal,
  - ligne directrice : immobilier collectif,
  - ligne directrice : tourisme social, dont l'une des actions est de favoriser l'émergence de pôles touristiques abordables dans certains arrondissements offrant un potentiel touristique fondé sur leurs attraits patrimoniaux, historiques, culturels ou récréatifs afin de diversifier l'offre touristique montréalaise<sup>139</sup>;
- **Axe 4** Pour des pratiques d'affaires plus ouvertes à l'économie sociale<sup>140</sup>;
- **Axe 5** Pour une promotion mieux intégrée de l'économie sociale<sup>141</sup>.

Le RESO a contribué activement à l'élaboration du Partenariat en économie sociale de la Ville de Montréal. Il s'agit d'un outil supplémentaire pour renforcer le soutien que le RESO apporte au développement de l'économie sociale.

<sup>137</sup> à <sup>141</sup> Ville de Montréal. *Un partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable*, mars 2009, 38 pages.



## Plan de transport (2008)

Le Plan de transport de la Ville de Montréal, rendu public en 2008, tire son origine du Sommet de Montréal qui a eu lieu en 2002. Il exprime une volonté claire de l'administration municipale de positionner Montréal au cœur d'un système de transport efficace et performant pouvant :

- « offrir des conditions optimales de déplacement en termes de temps, de confort, d'accessibilité, de sécurité et de coût;
- améliorer la qualité de vie des citoyens, notamment dans les domaines de la santé et de la sécurité;
- améliorer la qualité de l'environnement;
- soutenir le dynamisme de l'économie montréalaise<sup>142</sup>. »

La vision derrière le Plan de transport de Montréal est la suivante :

- « assurer les besoins de mobilité de tous les Montréalais, en faisant de notre agglomération un endroit agréable à vivre ainsi qu'un pôle économique prospère et respectueux de son environnement. Pour ce faire, Montréal veut réduire de manière significative la dépendance à l'automobile par des investissements massifs dans les modes de transport collectif et actif tels le tramway, le métro, l'autobus performant, le train, le vélo et la marche ainsi que sur des usages mieux adaptés de l'automobile tels le covoiturage, l'autopartage et le taxi<sup>143</sup>. »

Identifiant 21 chantiers prioritaires à mettre en œuvre d'ici 2018, incluant la « Charte du piéton » qui a pour objectif de promouvoir la pratique de la marche, le Plan de transport propose des mesures diversifiées pour « (...) faire du transport en commun la pierre angulaire du développement de Montréal<sup>144</sup> ». Plusieurs de ces chantiers concernent le territoire du Sud-Ouest, notamment ceux-ci :

- implanter un réseau de tramway au centre de l'agglomération;
- réaliser la navette ferroviaire entre le centre-ville et l'aéroport international Montréal-Trudeau;
- installer une plus grande capacité de transport en commun dans le corridor pont Champlain – Bonaventure;
- doubler le réseau cyclable de Montréal en sept ans;
- redonner aux résidents des quartiers montréalais la qualité de vie qui leur revient.

<sup>142</sup> à <sup>144</sup> Ville de Montréal. Plan de transport 2008, 2008, 221 pages.

Parmi les orientations, les objectifs ou les projets proposés, notons :

- implanter dans des phases ultérieures des lignes de tramway sur d'autres axes stratégiques, par exemple le long du canal de Lachine ;
- mettre en place des services rapides par bus (SRB) sur des axes à fort achalandage, dont l'axe de l'autoroute Bonaventure et du pont Champlain (avec potentiel de transformation en tramway éventuellement) ;
- améliorer l'architecture du réseau d'autobus dans le Sud-Ouest et l'Ouest-de-l'île de Montréal ;
- implanter, d'ici 2014, une navette ferroviaire entre l'aéroport international Montréal-Trudeau et le centre-ville de Montréal ;
- augmenter la capacité d'accueil du terminus centre-ville (TCV) dans l'axe Bonaventure pour les autobus métropolitains ;
- réaménager le complexe Turcot.

En parallèle de la mise en œuvre du PALÉE 2011-2014, le RESO verra à promouvoir à la fois les intérêts de la population résidante et ceux des entreprises du Sud-Ouest en regard des orientations, objectifs et projets préconisés à l'intérieur du plan de transport de Montréal, et ce, dans une perspective :

- d'accessibilité aux transports en commun dans certains secteurs névralgiques ;
- de bonification de la qualité de vie de la population résidante ;
- d'accès aux entreprises et aux emplois locaux, pour soutenir le développement économique local.

Le soutien à des projets de transport structurants, comme le réaménagement de l'autoroute Bonaventure et celui de l'échangeur Turcot, fait également partie des priorités du RESO. De manière à influencer sur les interventions d'acteurs locaux, régionaux et nationaux, le RESO pourrait également militer en faveur d'actions spécifiques incluses dans ce plan et en faire la promotion de diverses manières au cours des prochaines années. Dans un souci de cohérence, il s'assurera que la Ville de Montréal s'investisse dans les projets concrets retenus dans ce plan et touchant l'arrondissement du Sud-Ouest.

### **Planification de la Société de transport de Montréal pour le Sud-Ouest**

Une rencontre avec des représentants de la STM en août 2010 a permis au RESO de mieux comprendre le plan d'action de celle-ci à l'égard des améliorations pouvant être apportées au réseau de transport en commun dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Sur le plan de la caractérisation de la problématique du transport en commun telle que perçue par la STM, mentionnons les éléments suivants :

- l'enclavement du Sud-Ouest par de nombreuses barrières physiques (dont le canal de Lachine, les autoroutes, les chemins de fer, etc.) et notamment la grille de rues irrégulière caractérisant plusieurs quartiers ont pour conséquence de rendre plus difficiles le développement et la gestion des circuits d'autobus sur le territoire ;
- la STM est bien consciente que l'augmentation massive de nouvelles populations, engendrée par les grands projets immobiliers en cours, tels les Bassins du Nouveau Havre, le Nordelec et le site des ateliers ferroviaires à Pointe-Saint-Charles, aura pour effet d'accroître sensiblement la demande pour le transport en commun sur le territoire. Cette demande plus forte devra donc exiger des ajustements réels en ce qui a trait à l'offre de transport par la STM ;

- il n'existe pas de connexion directe régulière entre le quartier Pointe-Saint-Charles et Saint-Paul-Émard, comme l'a révélé la STM ;
- l'offre de services de transport est considérée, de l'avis même de la STM, comme peu intense (service d'autobus aux 20 ou aux 30 minutes) et les temps d'attente et de transfert sont aussi considérés comme élevés.

En conséquence, les solutions proposées par la STM pour répondre aux besoins locaux peuvent être classifiées de la façon suivante : à court terme (d'ici 1 à 3 ans) et à moyen terme (d'ici 3 à 5 ans). Les actions suivantes sont ainsi envisagées par la STM d'ici quelques années :

- phase 1 : à court terme (1 à 3 ans) :
  - ajustement d'horaire et ajout de service sur la ligne 57 pour le Nordelec (opération en cours),
  - plus de service sur le réseau de Pointe-Saint-Charles devrait être généré à travers la diminution des intervalles de service de la ligne d'autobus 57 en lien avec les projets immobiliers en cours (diminution des intervalles en pointe, diminution des intervalles hors pointe),
  - **bref, il est déjà prévu que l'amélioration globale du service de transport en commun dans le quartier de Pointe-Saint-Charles passe uniquement par une bonification de service sur la ligne d'autobus 57 au cours des prochaines années;**
- phase 2 (à l'étude) : à moyen terme (3 à 5 ans) :
  - diminution des intervalles de service sur la ligne d'autobus 37,
  - établissement d'une ligne locale sur la rue Saint-Ambroise (quartier Saint-Henri) avec liaison à la station de métro Lionel-Groulx et au marché Atwater. Il s'agit là d'une possibilité à l'étude, selon la STM.

Cette stratégie d'amélioration « par étapes », telle que proposée par la STM, ne fait mention d'aucune « navette or » pour les aîné-e-s dans le Sud-Ouest. De plus, malgré le souhait émis par le RESO, la STM ne prévoit pas consulter la population du Sud-Ouest. Pour sa part, la STM mentionne que c'est le RESO qui, en tant qu'organisme local, reflète le mieux les besoins perçus et les préoccupations de sa communauté en matière de transport en commun. La STM se fie donc au RESO pour lui transmettre des demandes spécifiques à cet égard. La STM a d'ailleurs mentionné que des consultations devraient être tenues par les arrondissements lors de l'élaboration des plans locaux de déplacements découlant du plan de transport de la Ville de Montréal. Finalement, la STM a mentionné que les citoyens sont invités à faire des commentaires à la STM par l'entremise de son service de plaintes.

---

## Cartes

---

<b>Le plan directeur</b>	<b>87</b>
<b>L'affectation du sol</b>	<b>89</b>
<b>Les secteurs d'emplois</b>	<b>91</b>

### **Arrondissement du Sud-Ouest**

Plan d'urbanisme  
Août 2005

## Le plan directeur

---

### **Arrondissement du Sud-Ouest**

Plan d'urbanisme  
Août 2005

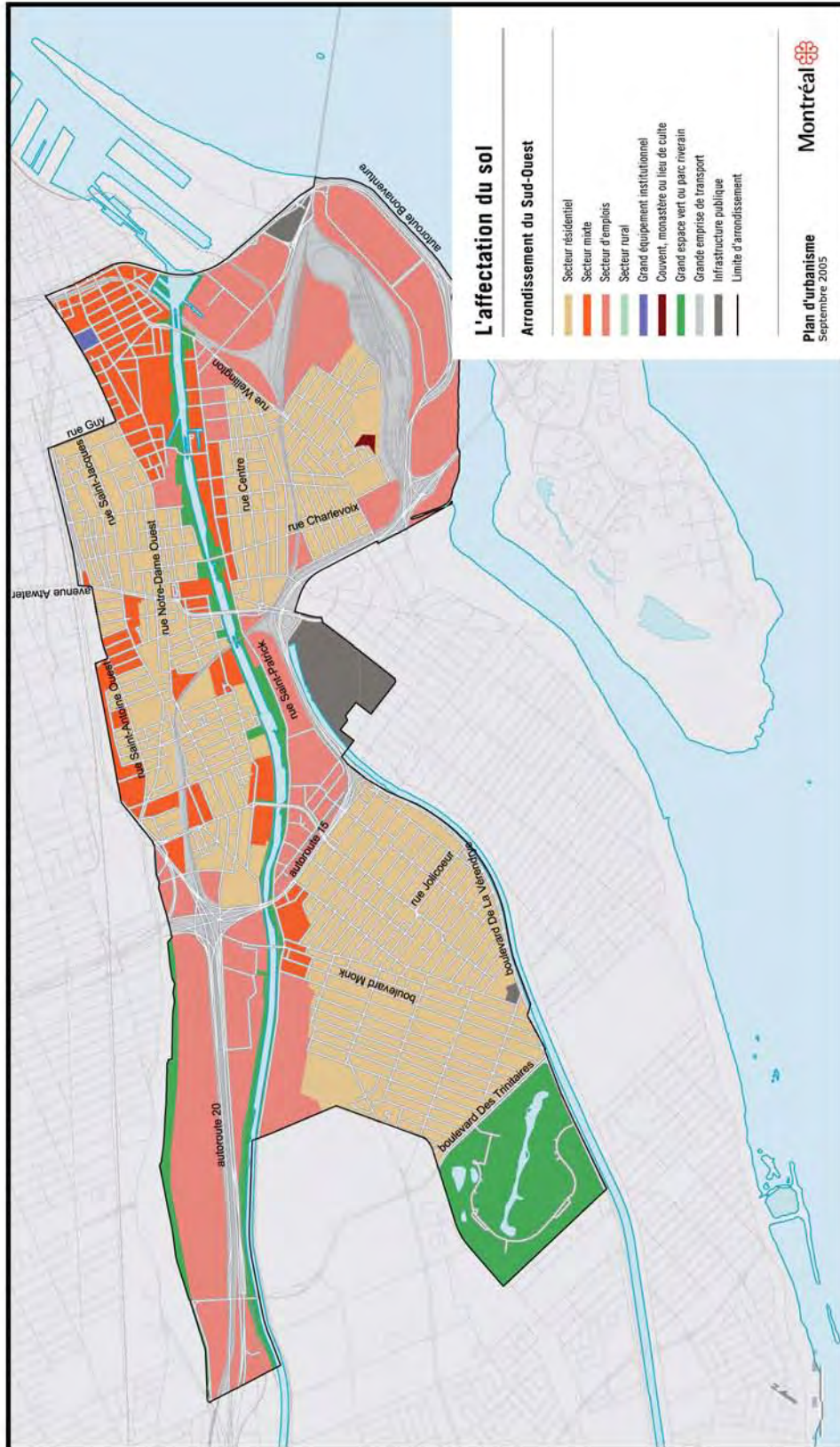


## L'affectation du sol

---

### **Arrondissement du Sud-Ouest**

Plan d'urbanisme  
Septembre 2005



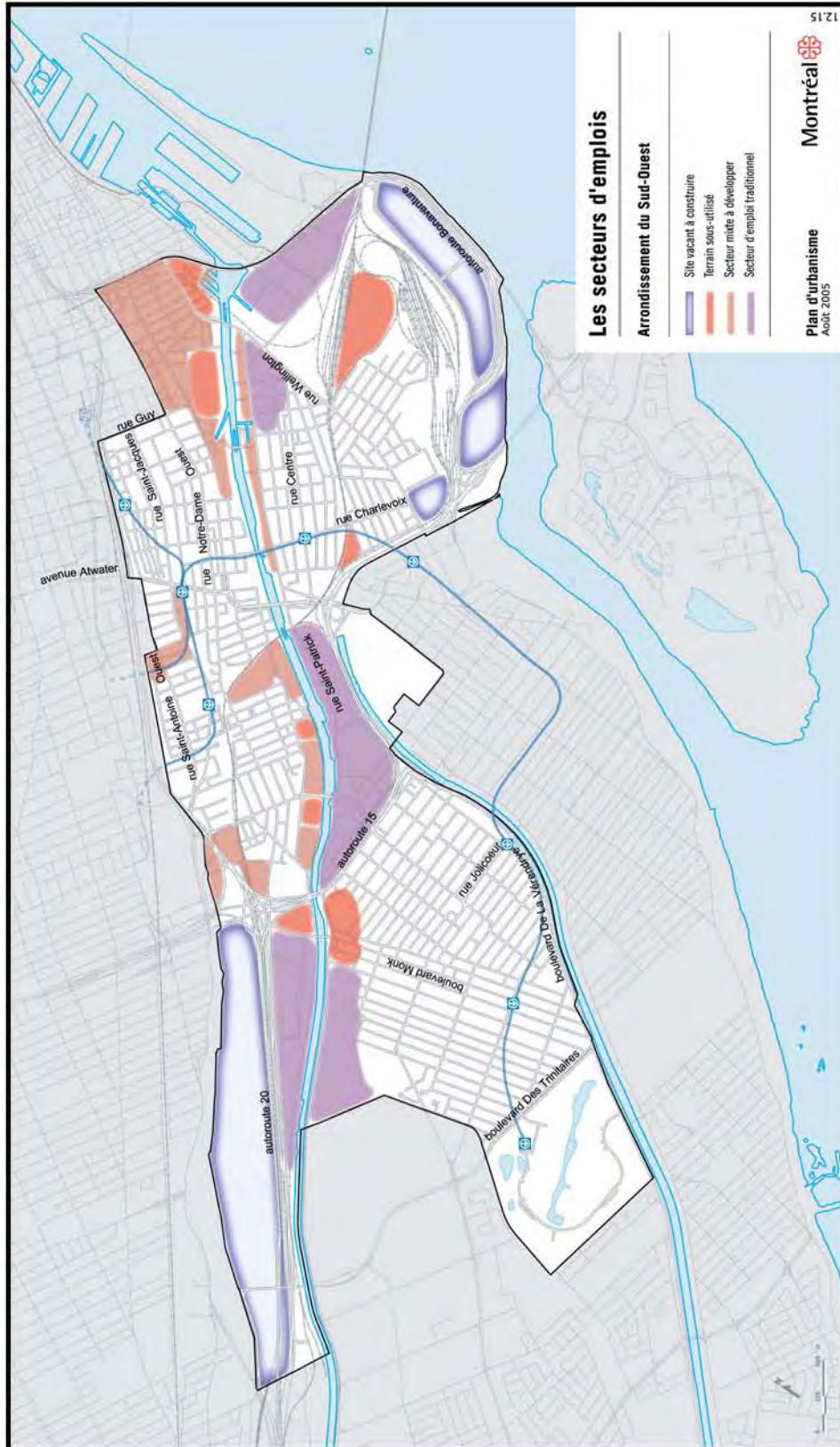


## Les secteurs d'emplois

---

### **Arrondissement du Sud-Ouest**

Plan d'urbanisme  
Août 2005



#### 4.4 Stratégie locale pour les jeunes et l'emploi 2009-2013 (CJESO)

Le Carrefour jeunesse-emploi du Sud-Ouest de Montréal (CJESO) a adopté, en 2009, sa Stratégie locale pour les jeunes et l'emploi 2009-2013<sup>145</sup>. D'une part, les priorités de ce plan d'action sont basées sur certains principes de base :

- *« travailler avec les jeunes adultes qui s'engagent sur une base volontaire : une démarche axée sur le développement ;*
- *rendre les services accessibles à tous les jeunes qui le désirent, peu importe leur statut : l'assouplissement des normes et des critères est exigé afin que tous les jeunes aient accès aux services ;*
- *s'assurer que les activités de formation soient qualifiantes : les formations doivent correspondre aux intérêts des jeunes, mener à un diplôme et être liées à l'emploi ;*
- *fournir un encadrement et un suivi : cet accompagnement reconnaît l'autonomie des jeunes, établit une relation de confiance et leur permet d'être le moteur réel de leur développement ;*
- *développer la citoyenneté des jeunes en leur permettant de participer au développement de leur communauté<sup>146</sup>. »*

D'autre part, six axes d'orientation ont été privilégiés dans le cadre de cette planification stratégique réalisée par le CJESO en 2009, avec certains objectifs et priorités d'action. Retenons les axes suivants :

- le jeune au centre d'une démarche d'orientation et d'exploration du monde du travail ;
- les différentes populations de jeunes à soutenir dans leur insertion socioprofessionnelle ;
- soutien au retour aux études et à la persévérance scolaire ;
- formation et qualification professionnelles – promotion et accès ;
- préparation à l'emploi ;
- accès à l'emploi et maintien en emploi<sup>147</sup>.

<sup>145</sup> à <sup>147</sup> Carrefour jeunesse-emploi du Sud-Ouest de Montréal (CJESO). *Stratégie locale pour les jeunes et l'emploi 2009-2013*, 2009, 38 pages.



# 5

## Orientations stratégiques de développement

### 5.1 Principes directeurs d'intervention

Les principes directeurs sont les fondements des interventions du RESO en matière de développement local. Ils incarnent la volonté des acteurs socioéconomiques du Sud-Ouest de mettre en œuvre des stratégies, des activités et des services qui s'appuient sur la participation, la concertation et le partenariat afin de favoriser le développement durable et équitable de tous les potentiels du territoire. Toutes les actions et les interventions du RESO doivent autant que possible intégrer ces principes et les valeurs qu'ils sous-tendent.

Au début de ce document, on trouve les énoncés de mission, de vision et de valeurs qui décrivent plus en détails les principes fondamentaux qui orientent le travail du RESO. Toutefois, dans le cadre du PALÉE, il nous semblait pertinent de réaffirmer ces fondements sous la forme de trois principes directeurs, soit :

#### 1 Mobiliser et concerter les acteurs locaux

La mobilisation et la concertation des acteurs locaux sont à la base même de l'existence du RESO et demeurent des valeurs fondamentales de son travail. En effet, pour le RESO, il ne saurait y avoir un développement économique, social ou territorial bénéfique pour l'ensemble de la collectivité sans que ses principaux acteurs socioéconomiques et la population ne soient associés à la définition des orientations et des priorités de développement qui les concernent. En somme, il s'agit de développer le « pouvoir d'agir » (*empowerment*) de la communauté.

#### 2 Forger une communauté apprenante et entreprenante

Au cœur de la mission et des activités du RESO, l'aide aux personnes désireuses de se mettre en mouvement pour améliorer leur employabilité par la formation et le développement des compétences ou par la mise sur pied d'une nouvelle entreprise a été depuis le début un moyen privilégié pour lutter contre la pauvreté et soutenir la revitalisation du territoire. Une grande partie du travail du RESO consiste donc à mettre en valeur et à développer les compétences individuelles et collectives à ces fins.

#### 3 Favoriser un développement durable de la communauté

Construire une communauté prospère (viable), écologique (vivable) et équitable en recherchant le juste équilibre entre l'économique, le social et l'environnemental est devenu aujourd'hui incontournable. Depuis sa création, le RESO pratique une approche de développement local intégré, tout d'abord en liant étroitement le développement économique et le développement social, deux dimensions auxquelles s'est ajoutée, plus explicitement à partir de 2005, la dimension environnementale. À cet égard, les enjeux sont planétaires, les défis sont immenses et les moyens dont dispose le RESO sont modestes. Cependant, plusieurs petits gestes posés aujourd'hui peuvent induire des changements significatifs qui pourront avoir un impact important à long terme. C'est dans cet esprit que le RESO entend poursuivre progressivement, mais résolument, l'intégration du développement durable dans ses pratiques, ses activités et ses services.

## 5.2 Orientations stratégiques

### THÈME DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

#### »»» Orientation 1

#### **Valoriser et développer les compétences de la main-d'œuvre en emploi et sans emploi, notamment par l'accès à la formation qualifiante pour le plus grand nombre dans le but de réduire la pauvreté de façon durable**

**Enjeux** > Au cours des années, le RESO et ses partenaires ont développé une solide expertise en préparation, développement et promotion de la main-d'œuvre. L'approche développée respecte les besoins des personnes et s'y ajuste ; elle leur permet de trouver des solutions et d'entreprendre des démarches qui les mènent graduellement au marché du travail.

Plus particulièrement, une expertise originale a été développée dans le cadre de projets d'accompagnement en formation, tant générale que professionnelle. Ces projets soutenus financièrement par Emploi-Québec ont permis de développer des partenariats fructueux avec les institutions d'enseignement. Les succès remportés au cours des années tendent à prouver la pertinence de cette approche partenariale pour la qualification et l'intégration durable de la main-d'œuvre en emploi, d'autant plus que ces projets sont intimement liés aux analyses de besoins du marché du travail.

En fait, les approches et les projets développés par le RESO s'inscrivent dans la perspective plus large du développement d'une communauté apprenante, dans la mesure où il est question de soutenir l'accès à la formation qualifiante et de lever les obstacles à la participation des adultes désireux de faire un retour à l'école et éventuellement un retour au travail. Un des défis qui se posent est de faire connaître ces expériences et de susciter l'intérêt des personnes sans emploi à s'y engager. Un second est de sensibiliser les employeurs au fait qu'il y a dans le Sud-Ouest une main-d'œuvre compétente et motivée, désireuse de faire sa place sur le marché du travail.

La main-d'œuvre en emploi et les entreprises du territoire bénéficient aussi des services et de l'expertise développés par la mutuelle de formation FormaPlus qui regroupe plus d'une centaine de PME dans le but d'organiser des formations diverses pour leurs employés en réponse aux besoins de l'industrie. Là encore, la mise à jour des connaissances et des compétences permet non seulement aux employeurs de demeurer dans la course mais permet aussi aux employés de poursuivre leur formation et de faire de nouveaux apprentissages dans le cadre de leur emploi. Les employeurs tout comme les employés sont à même de constater les avantages de susciter et d'entretenir l'intérêt de l'apprentissage tout au long de la vie.

Les objectifs que poursuivent le RESO et ses partenaires à travers les différents projets de préparation et de formation de la main-d'œuvre s'intègrent donc dans une perspective de développement durable où les compétences acquises en emploi ou en milieu scolaire permettent l'accès à l'emploi ou le maintien en emploi dans un milieu de travail de qualité.

#### **Priorités du RESO**

- Développer, en concertation avec les partenaires du milieu, des outils et des pratiques novatrices favorisant l'intégration sociale et économique des personnes sans emploi exclues ou à risque d'exclusion.
- Développer des approches partenariales avec les employeurs du Sud-Ouest en vue de promouvoir les compétences de la main-d'œuvre, favoriser l'embauche locale et répondre aux besoins en main-d'œuvre des entreprises.
- Soutenir les organismes dans le développement de projet ayant comme préoccupation la formation et la préparation de la main-d'œuvre.
- Élaborer et négocier, en collaboration avec les CDEC, une nouvelle entente de partenariat avec Emploi-Québec qui permettrait l'élaboration d'un outil de développement et de financement spécifique aux communautés locales en vue de soutenir la recherche de solutions originales aux enjeux de développement de la main-d'œuvre et de réintégration socioprofessionnelle durable.



Pistes >  
d'action

- Mettre en œuvre différents modèles d'arrimage en vue de répondre aux besoins des personnes sans emploi et aux besoins de main-d'œuvre des entreprises, notamment dans les secteurs les plus défavorisés comme le secteur Galt.
- Proposer des projets d'accompagnement en formation qui s'appuient sur l'analyse des besoins du marché du travail et des employeurs du territoire en vue de développer les compétences et de préparer la main-d'œuvre sans emploi à intégrer le marché du travail. Certains projets en développement dans le Sud-Ouest auront des retombées positives pour la main-d'œuvre du territoire. Voici quatre de ces projets :
  - District Griffin,
  - Bassins du Nouveau Havre,
  - Centre d'entretien de l'AMT à Pointe-Saint-Charles,
  - Centre universitaire de santé McGill (CUSM).
- Appuyer le travail de la table de réseautage des organismes du Sud-Ouest préoccupés par la question du développement de l'employabilité et des compétences afin de partager les réalisations et de développer de nouvelles pratiques dans le domaine.
- S'assurer, dans un contexte économique difficile et de compressions budgétaires gouvernementales, de défendre et maintenir les conditions favorables pour accompagner les personnes sans emploi dans des démarches adaptées à leurs besoins.
- Poursuivre les activités d'accompagnement auprès des adultes sans emploi afin de les soutenir dans leur démarche d'intégration au marché du travail par les services suivants :
  - CASE,
  - Explore Action,
  - École des parents,
  - Accompagnement en formation générale et professionnelle,
  - Accompagnement en francisation.
- Sensibiliser les employeurs aux compétences développées par les chercheurs d'emploi adultes qui désirent se repositionner sur le marché du travail.
- Organiser des événements qui permettent la rencontre entre les employeurs à la recherche de main-d'œuvre et les chercheurs d'emploi.
- Mettre en place des activités de promotion et de diffusion des emplois disponibles au niveau local.

»» **Orientation 2**  
**Faire place à la relève**  
**(jeunes et jeunes adultes, persévérance scolaire et relève en entreprise)**

**Enjeux** > Le bilan des dix dernières années de travail fait par le Carrefour jeunesse-emploi du Sud-Ouest de Montréal (CJESO) et ses partenaires remet à l'avant-plan les difficultés que rencontrent toujours les jeunes de milieux défavorisés face aux exigences du marché du travail et les défis que leur pose leur avenir socioprofessionnel. Le décrochage scolaire et une première expérience souvent négative du marché du travail compromettent la réalisation du plein potentiel de centaines de jeunes en tant qu'individus et citoyens de plein droit dans leur communauté.

L'alourdissement des problématiques rencontrées chez nombre de jeunes oblige les intervenants concernés à rester vigilants, à se concerter davantage et à innover en matière d'intégration socioprofessionnelle des jeunes et des jeunes adultes. Dans un contexte où les pénuries de main-d'œuvre vont s'intensifier, il est essentiel d'offrir aux jeunes des conditions et des moyens qui leur permettent de participer au développement de l'économie à la hauteur de leur potentiel et de leurs aspirations. Le CJESO a été désigné comme étant le porteur de la stratégie locale pour les jeunes et l'emploi par l'ensemble des partenaires du Sud-Ouest. Cette stratégie a été mise à jour au cours de l'année 2008-2009 et est soutenue par l'ensemble du milieu qui en partage les constats et les actions à mettre de l'avant pour la réaliser.

L'enjeu de la relève se pose aussi avec acuité dans les entreprises et dans les organisations communautaires. Du point de vue des entreprises et des organisations, la problématique de la relève dans un contexte de rareté grandissante de main-d'œuvre qualifiée constitue un enjeu pour leur productivité et leur compétitivité et, dans certains cas, pour leur pérennité et pour la valeur ajoutée que représentent ces emplois pour Montréal. Devant l'obligation de compétitivité et d'efficacité, les employeurs hésitent parfois à se tourner vers des travailleurs moins expérimentés mais désireux de se faire une place sur le marché du travail, d'acquérir de l'expérience et de développer leurs compétences. Les employeurs doivent être soutenus pour s'adapter aux exigences du recrutement et de l'intégration en emploi de la relève, mais également pour mettre en place les conditions susceptibles de favoriser la rétention à long terme de leur main-d'œuvre qualifiée.

Enfin, à l'enjeu du renouvellement de la main-d'œuvre en entreprise s'ajoute celui de la relève des dirigeants d'entreprise pour lequel des mesures particulières doivent être élaborées et mises en œuvre.

- Priorités du RESO** >
- Exposer les jeunes et les jeunes adultes à la réalité du marché du travail, au moyen d'activités variées, telles que des rencontres professionnelles, des visites d'entreprises, des stages, etc., en fonction du profil, des intérêts et des besoins de chacun.
  - Appuyer et développer des projets favorisant l'intégration socioprofessionnelle des jeunes de 13 à 24 ans.
  - Favoriser l'intégration en emploi des jeunes adultes aux prises avec des facteurs d'exclusion.
  - Soutenir les jeunes adultes qui désirent poursuivre ou reprendre leur cheminement scolaire et favoriser l'accès à la formation et à la qualification professionnelles.
  - Faire l'arrimage entre la préparation à l'emploi et les emplois disponibles dans le Sud-Ouest.
  - Faire la promotion des compétences des jeunes travailleurs auprès des entreprises.
  - Aider les entreprises à trouver des employés qualifiés répondant à leurs besoins.
  - Sensibiliser les employeurs et les parents quant à leur rôle dans la persévérance scolaire des étudiants travailleurs.



Pistes >  
d'action

- Optimiser l'accueil des jeunes et des jeunes adultes au sein d'entreprises, d'institutions et d'organismes du Sud-Ouest et hors Sud-Ouest afin de leur permettre d'explorer des milieux de travail et de formation.
- Intensifier la collaboration et la concertation des acteurs du milieu autour de la question de l'intégration socioprofessionnelle des jeunes et des jeunes adultes.
- Soutenir la démarche d'École vers ton avenir qui permet la concertation des acteurs de la communauté autour de la question de la persévérance scolaire.
- Favoriser l'accès à l'emploi, à la formation et à la qualification professionnelles en sensibilisant les jeunes et les jeunes adultes aux nouvelles réalités du marché du travail.
- Appuyer la consolidation et le développement de projets jeunesse issus d'organismes de la communauté.
- Promouvoir l'embauche de la main-d'œuvre jeunesse lors du développement des grands projets dans le Sud-Ouest, tels :
  - District Griffin,
  - Bassins du Nouveau Havre,
  - Centre d'entretien de l'AMT- Pointe-Saint-Charles,
  - CUSM.
- Aider les entreprises à mieux définir leurs besoins en main-d'œuvre et les soutenir dans l'organisation de leur processus de sélection.
- Sensibiliser les employeurs à la question du travail des jeunes et des jeunes adultes et à l'importance de la réussite scolaire.



### >>> Orientation 3 Répondre aux défis de l'intégration socioprofessionnelle de la population immigrante du Sud-Ouest

**Enjeux** > Les plus récentes données statistiques nous indiquent bien que le Sud-Ouest, comme la grande région de Montréal, connaît un accroissement de sa population issue de l'immigration et qu'il doit composer avec cette réalité. Depuis quelques années déjà, le RESO, les organismes communautaires du territoire, les institutions d'enseignement et les autres partenaires du Sud-Ouest ont reconnu l'importance de rejoindre ces nouveaux résidents, de mieux comprendre leur réalité et de leur offrir des services adaptés à leurs besoins en vue de favoriser leur intégration à la société d'accueil. L'apport essentiel des personnes immigrantes dans le développement économique, social et culturel des communautés locales, de la ville de Montréal et de la société québécoise prise dans son ensemble est reconnu.

Le travail réalisé auprès des personnes issues des vagues successives d'immigration dans la communauté du Sud-Ouest a permis au RESO et à ses partenaires de développer une forte expertise en la matière. Malgré cela, l'arrivée d'une nouvelle population immigrante pose toujours de nouveaux défis en matière d'intégration socioprofessionnelle. Il faut les rejoindre, comprendre leur réalité et adapter les services afin de mieux répondre à leurs besoins.

Trop souvent, nous pouvons constater qu'une partie relativement importante de cette population connaît mal le marché du travail au Québec et les ressources et les mesures mises en place qui pourraient les soutenir dans leur intégration à la société québécoise. En outre, plusieurs personnes n'arrivent pas à faire reconnaître leurs diplômes ou les expériences acquises hors Québec. Plusieurs personnes doivent pour s'intégrer au marché du travail faire de grandes concessions face au type de métier qu'elles peuvent exercer. Deuil et réorientation professionnelle sont parfois des processus difficiles à faire quand il faut aussi s'adapter à un nouvel environnement, à une nouvelle culture et, dans plusieurs cas, faire l'apprentissage d'une nouvelle langue.

Plusieurs actions sont donc à poursuivre parmi celles déjà développées dans le Sud-Ouest. Le RESO entend poursuivre, à cet égard, son approche globale centrée sur les besoins des personnes sans emploi, en ayant le souci de créer des liens entre les employeurs à la recherche de main-d'œuvre et les personnes immigrantes ayant des compétences et des expériences à « offrir » afin de valoriser et de favoriser leur contribution à l'essor et au développement du territoire tant au niveau économique, social que culturel.

- Priorités du RESO** >
- Rejoindre les personnes immigrantes là où elles sont.
  - Encourager les initiatives concertées visant à rejoindre et à sensibiliser les personnes immigrantes aux ressources présentes dans le Sud-Ouest.
  - Développer des projets de maillage entre entreprises et main-d'œuvre qui laissent une place pour sensibiliser les entreprises à la main-d'œuvre qualifiée issue de l'immigration.
  - Favoriser la participation des personnes immigrantes à différents projets de développement de l'employabilité et de préparation à l'emploi.



Pistes >  
d'action

- Accompagnement des personnes inscrites en francisation au centre Saint-Paul et au centre Saint-Raymond et leur faire connaître les ressources et créer des liens avec les organismes du milieu.
- Encourager la participation des personnes immigrantes à différents projets ou mesures leur permettant de mieux connaître la société québécoise et le marché du travail en encourageant la mixité et la diversité dans les participations.
- Sensibiliser les employeurs à la réalité de l'immigration et faire connaître les compétences et le potentiel des candidats en organisant, en collaboration avec des organismes œuvrant dans le domaine, des activités de maillage.
- Organiser des activités de communication interculturelle auprès des employeurs désireux de faire l'embauche de personnes immigrantes.
- Poursuivre l'implantation et la consolidation de l'École des parents (qui rejoint majoritairement des mères immigrantes et par conséquent des familles) en collaboration avec les écoles primaires du Sud-Ouest afin de les aider à développer leurs capacités à soutenir les apprentissages de leurs enfants tout en leur donnant les outils pour définir leur projet personnel et professionnel (formation ou intégration socioprofessionnelle, etc.).

## THÈME DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### >>> Orientation 4 Dynamiser l'entrepreneuriat individuel et collectif

**Enjeux** > Le développement de la culture entrepreneuriale est au cœur de la mission de développement économique communautaire et du mandat de développement local du RESO. La culture entrepreneuriale socialement et environnementalement responsable doit être encouragée dans tous les milieux dont celui de l'éducation. Il faut que soient reconnus et valorisés le savoir, le savoir-faire et le savoir-être des entrepreneurs privés et collectifs dans la perspective de la réalisation du plein potentiel économique du Sud-Ouest, en lien notamment avec les priorités du PALÉE.

Selon plusieurs études, le Québec et Montréal ont un retard à rattraper en matière de culture entrepreneuriale par rapport aux autres provinces canadiennes et aux États-Unis. Malgré ce constat, le Québec et la région de Montréal s'illustrent en matière de soutien à l'entrepreneuriat par des approches et des pratiques innovatrices, et l'expertise québécoise en matière d'entrepreneuriat collectif (coopératives et économie sociale) est reconnue mondialement. Quoi qu'il en soit, l'ensemble des organismes locaux et régionaux de développement économique à Montréal (CDEC, CLD, SAJE, CRÉ, Fondation du maire, Ville de Montréal et une multitude d'organisations s'adressant à des clientèles spécialisées) s'entendent pour intensifier, améliorer et mieux coordonner les ressources offertes aux personnes désireuses de se lancer dans un projet d'entreprise.

À cet égard, dans le contexte de son histoire récente et des caractéristiques socioéconomiques de sa population, le Sud-Ouest a également de nombreux défis à relever. Pourtant, depuis quelques années, la fibre entrepreneuriale des jeunes du Sud-Ouest est plus effervescente que jamais comme en témoigne la qualité des projets inscrits au concours québécois en entrepreneuriat. Le développement de la culture entrepreneuriale peut avoir un effet bénéfique pour la réussite de plusieurs bons projets portés par des entrepreneurs du Sud-Ouest.

- Priorités du RESO** >
- Promouvoir la culture entrepreneuriale auprès de la population du Sud-Ouest.
  - Sensibiliser la population à l'entrepreneuriat et plus particulièrement les étudiants de tous les niveaux scolaires.
  - Encourager le développement de partenariats entre le milieu de l'éducation, les entreprises et le RESO.
  - Accroître le rôle des universités et des cégeps dans la promotion et le développement de l'entrepreneuriat.



Pistes >  
d'action

- Réaliser des activités dans le cadre de la Semaine québécoise de l'entrepreneuriat.
- Participer à l'organisation du Concours québécois en entrepreneuriat tant au niveau local, régional que national en collaboration avec les organismes de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat de l'île de Montréal.
- Favoriser le rapprochement et le réseautage entre les jeunes promoteurs et les entreprises existantes, notamment en collaboration avec la section jeunesse de la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal (CCISOM).
- Encourager l'engagement du monde des affaires dans la promotion de la culture entrepreneuriale.
- Favoriser l'émergence et soutenir le développement d'entreprises collectives, notamment par l'accompagnement et le développement des compétences des entrepreneurs collectifs.
- Promouvoir les différents modèles de mentorat.
- Sensibiliser les jeunes aux opportunités d'affaires et aux besoins de relève dans les entreprises.
- Offrir des occasions de réseautage aux entrepreneurs en les invitant à participer à des activités thématiques qui rejoignent leurs préoccupations.
- Soutenir le développement des quatre coopératives jeunesse de services.
- Réaliser des activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les écoles et les organismes du milieu.

## >>> Orientation 5 Favoriser la rétention, l'expansion et l'attraction d'entreprises créatrices d'emplois et qui respectent les principes de développement durable

**Enjeux** > Dès ses débuts, le RESO a fait du maintien et de la création d'emplois de qualité pour la population du Sud-Ouest un de ses principaux chevaux de bataille. Malgré le déclin de son secteur industriel traditionnel, le Sud-Ouest a récupéré en bonne partie les emplois perdus au cours des deux dernières décennies par une progression remarquable de nouveaux secteurs d'emplois et par la multiplication d'établissements de plus petites tailles. Grâce à cette transformation de sa base économique, le Sud-Ouest semble avoir mieux résisté aux conséquences de la dernière crise financière et économique. C'est donc toujours dans la perspective de maintenir et de créer le plus grand nombre d'emplois que le RESO met à la disposition des entreprises du Sud-Ouest ses outils de financement et ses services-conseils en gestion.

D'autre part, si les nouvelles entreprises ont tendance à incorporer de plus en plus les principes du développement durable, les entreprises existantes ont tout intérêt à revoir leurs procédés de fabrication afin d'améliorer leur performance environnementale et sociale pour répondre aux exigences de plus en plus sophistiquées des consommateurs à l'égard des produits et des services qu'ils achètent. Leurs concurrents le faisant à l'échelle mondiale, les entreprises locales, pour demeurer concurrentielles, doivent le faire également. Il s'agit là d'un nouveau défi à relever pour les entreprises du Sud-Ouest et le RESO entend apporter tout son soutien afin d'accompagner les entreprises dans ce virage nécessaire pour la qualité de vie de toute la communauté.

- Priorités du RESO** >
- Soutenir les entreprises qui ont une viabilité à long terme dans leur secteur d'activité.
  - Favoriser la diversité de la base économique tant dans le domaine manufacturier que dans le tertiaire moteur.
  - Soutenir la consolidation, l'amélioration de la productivité et l'expansion des PME en collaboration étroite avec les partenaires régionaux.
  - Poursuivre l'effort de formation de la main-d'œuvre en emploi dans les PME.
  - Soutenir stratégiquement les filiales étrangères dans le développement de l'emploi.
  - Promouvoir le développement durable dans les pratiques d'affaires, en incitant notamment les employeurs à s'impliquer activement dans la communauté.

- Pistes d'action** >
- Maintenir les services de base offerts aux entrepreneurs et aux entreprises du Sud-Ouest : accueil et références, conseils généraux en gestion et en financement, etc.
  - Soutenir le développement de l'offre de services de la mutuelle de formation FormaPlus afin d'offrir aux PME du Sud-Ouest un service personnalisé de formation avec les meilleurs fournisseurs, aux meilleurs prix.
  - Soutenir la consolidation et le développement des entreprises en mettant à leur disposition les divers fonds d'investissement pouvant répondre à leurs besoins.
  - Soutenir les entreprises pour leurs besoins de localisation ou de relocalisation sur le territoire du Sud-Ouest.
  - Maintenir un programme de veille et de dépistage et assurer une réponse rapide et adéquate aux problèmes soulevés par les entreprises et les informer des tendances.



»» Orientation 6

**Favoriser le renforcement et le renouvellement du secteur manufacturier dans la perspective du développement durable, des technologies vertes et des énergies renouvelables**

**Enjeux** > Malgré la croissance du nombre et de la diversité des PME dans le Sud-Ouest au cours des dernières années, à l'instar du reste du Québec et de Montréal, le secteur de la fabrication a continué de perdre du terrain face à la concurrence féroce des économies émergentes de l'Amérique latine, de l'Inde et de la Chine. Le secteur des services et de la nouvelle économie a compensé en bonne partie ce déclin structurel, mais compte tenu de la qualité de ses emplois et de son effet multiplicateur dans l'économie locale, le secteur de la fabrication a encore sa place à Montréal notamment dans certains secteurs de pointe comme l'aéronautique et les transports, et possiblement dans de nouvelles niches associées au développement des technologies vertes, des énergies renouvelables et du développement durable.

Selon l'Association des manufacturiers et exportateurs du Québec, les entreprises du secteur de la fabrication doivent désormais concevoir le développement des produits et des affaires dans le contexte de la mondialisation de l'économie et se tourner davantage vers l'exportation pour assurer leur pérennité et leur croissance. Au cœur des enjeux pour améliorer la productivité et l'efficacité des entreprises manufacturières dans ce contexte mondial, la formation et le développement des compétences de la main-d'œuvre ainsi que l'accès au financement figurent parmi les plus grands défis à relever auxquels le RESO peut contribuer.

**Priorités du RESO** >

- Soutenir la consolidation et le développement du secteur manufacturier dans l'arrondissement du Sud-Ouest, notamment dans les secteurs géographiques suivants : secteur Cabot, cour Turcot et site des anciens ateliers ferroviaires du CN.
- Encourager la mise en œuvre de projets d'affaires prometteurs émanant du secteur manufacturier prioritairement dans les domaines des technologies vertes, des énergies propres et du développement durable en général.
- Appuyer certains sous-secteurs économiques ayant connu un accroissement du nombre d'emplois ces dernières années, tels que l'impression et les activités connexes de soutien, la fabrication de meubles et de produits connexes, la fabrication de produits informatiques et électroniques.
- Favoriser les échanges entre producteurs pour la réutilisation des déchets industriels.
- Favoriser des forums d'échanges entre les industries du secteur.
- Contribuer au redéveloppement et à la consolidation de la zone d'emplois du secteur Cabot en soutenant l'établissement d'entreprises.
- Promouvoir le développement durable dans les pratiques d'affaires.

**Pistes d'action** >

- Promouvoir les avantages à s'établir ou à se développer dans le Sud-Ouest pour les entreprises du secteur de la fabrication, en fonction des potentialités de sites compatibles avec la fonction industrielle, à l'instar du secteur Cabot.
- Favoriser et animer des lieux d'échange et de réseautage pour les industriels.
- Promouvoir la Bourse des résidus industriels du Québec (BRIQ) et mettre en réseau les industries concernées par le développement durable.
- Créer un fonds d'amorçage pour les entreprises technologiques qui émergent du Centre d'entrepreneuriat de l'École de technologie supérieure (ÉTS), le Centech, et favoriser tout particulièrement l'essaimage de ces entreprises sur le territoire.

## >>> Orientation 7 Soutenir le développement de la nouvelle économie (services et technologies de l'information et des communications)

**Enjeux** > La mutation économique du Sud-Ouest s'est principalement manifestée dans le secteur des services et de la nouvelle économie. On observe que plus de 16,8 % des emplois dans le Sud-Ouest sont dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques. Si on y ajoute le secteur de l'information, de la culture et des loisirs qui représente plus de 11,9 % des emplois, ce sont presque 30 % des emplois du Sud-Ouest que l'on trouve dans ces deux secteurs les plus représentatifs de la nouvelle économie.

L'expansion de ces nouveaux secteurs s'est notamment traduite par la conversion des anciens complexes industriels qui caractérisent le paysage urbain du Sud-Ouest en immeubles multilocatifs où des entreprises en technologie de l'information et des communications se sont installées. À plusieurs égards, le Sud-Ouest dispose d'avantages comparatifs indéniables pour attirer de nouvelles entreprises dans les secteurs associés à la nouvelle économie.

Parmi ces avantages, outre la proximité du centre-ville et la qualité de vie découlant de la mise en valeur du canal de Lachine, le Sud-Ouest peut compter sur deux moteurs de développement et de création d'emplois que sont l'École de technologie supérieure (ÉTS) et le futur campus Glen du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Le potentiel de retombées économiques découlant de la présence de ces deux institutions, figurant parmi les leaders en recherche et développement dans leurs domaines respectifs, place le Sud-Ouest au cœur d'une nouvelle croissance économique qui pourrait consolider définitivement les bases du renouveau amorcé depuis les dix dernières années.

- Priorités du RESO** >
- Favoriser la venue d'entreprises de services et de la nouvelle économie dans les secteurs à développer ou à redévelopper (Griffintown, cour Turcot, îlot Richelieu, Nordelec, sites aux abords du canal de Lachine, etc.).
  - Favoriser le développement d'entreprises scientifiques et technologiques en lien avec la recherche et le développement réalisés à l'École de technologie supérieure (ÉTS) et au campus Glen du Centre universitaire de santé McGill (CUSM).
  - Accentuer les efforts portant sur le développement des compétences de la population du Sud-Ouest pour profiter des retombées associées au développement de la nouvelle économie et à la consolidation du secteur économique des services professionnels, scientifiques et techniques.
  - Intensifier l'attraction d'entreprises étrangères et la réalisation de partenariats avec les entreprises locales en collaboration avec Montréal International.
  - Améliorer le positionnement du Sud-Ouest comme territoire d'accueil d'entreprises de la nouvelle économie en faisant valoir la vision et les valeurs de développement qui font consensus dans la communauté du Sud-Ouest.



Pistes >  
d'action

- Participer à la définition et à la mise en œuvre du projet de Quartier de l'innovation porté par l'École de technologie supérieure (ÉTS).
- Poursuivre la concertation autour du projet du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) pour permettre au Sud-Ouest de profiter des retombées économiques du secteur des sciences de la santé.
- Susciter l'émergence et l'établissement d'entreprises de services professionnels, scientifiques et techniques, notamment dans les services d'architecture, de génie, de prospection et de design, devenus de véritables spécialités économiques du Sud-Ouest.
- Obtenir le désenclavement d'une partie de la cour Turcot pour créer un parc d'entreprises scientifiques dans le domaine biomédical en lien avec la R et D du CUSM.
- Favoriser le redéveloppement de l'îlot Richelieu (Complexe RCA) en lien avec la R et D du CUSM.
- Accentuer les démarches pour favoriser le transport et l'accessibilité des lieux de travail dans les zones d'emplois.
- Créer un événement « Foire de l'innovation » pour mieux positionner le Sud-Ouest comme lieu de travail et attirer de la main-d'œuvre potentielle pour le développement des entreprises.
- Créer de nouveaux liens au moyen des sites technologiques, liens entre les entreprises et la main-d'œuvre pour mieux faire connaître le potentiel de main-d'œuvre disponible dans le Sud-Ouest.



## >>> Orientation 8 Soutenir le développement du tourisme équitable en misant sur les atouts du Sud-Ouest (plans d'eau, patrimoine, histoire et culture)

**Enjeux** > La réouverture du canal de Lachine en 2002 a certes contribué à un renouveau immobilier et économique remarquable tel que constaté lors du bilan réalisé en 2007 et présenté, la même année, à l'assemblée générale du RESO. De multiples initiatives ont été lancées pour développer une offre de services et d'activités exploités par des organismes et des entreprises locales. Même si certains projets ont dû être interrompus ou abandonnés, l'offre d'activités et de services touristiques s'améliore progressivement, notamment avec l'ouverture prochaine du centre de service aux visiteurs de la Maison Saint-Gabriel, reconnue comme lieu historique national par le gouvernement fédéral. Force est de constater qu'à l'égard du développement touristique, les bénéfices attendus ne sont cependant pas encore au rendez-vous.

Par ailleurs, l'offre de restauration s'est passablement améliorée et diversifiée au cours des dernières années, en particulier sur la rue Notre-Dame et il est déjà acquis qu'un hôtel de 150 chambres de catégorie trois étoiles sera construit dans le nouveau District Griffin (quartier Griffintown). Le projet d'Auberge internationale du canal de Lachine pourrait aussi voir le jour dans les trois prochaines années, ajoutant ainsi 150 chambres supplémentaires aux abords du canal de Lachine, à proximité du centre-ville.

L'implantation d'un pôle d'accueil touristique et culturel aux Bassins du Nouveau Havre constitue toujours la pierre angulaire d'un développement touristique durable et équitable s'appuyant sur la mise en valeur de l'histoire, du patrimoine et de la culture dans le Sud-Ouest. Les acteurs culturels du Sud-Ouest ont largement contribué à la nouvelle notoriété de l'arrondissement et ont réitéré leur désir de mettre en œuvre des initiatives collectives afin d'animer et de dynamiser le canal de Lachine et ses abords dans une perspective touristique.

- Priorités du RESO** >
- Soutenir de façon proactive la réalisation du pôle touristique et culturel des Bassins du Nouveau Havre (Auberge internationale du canal de Lachine et Cité des artistes).
  - Favoriser l'accès aux emplois créés dans le secteur récréotouristique par la préparation et la formation de la main-d'œuvre locale pour travailler dans cette industrie.
  - Soutenir les projets d'entreprises de services dans le secteur récréotouristique portés par des entrepreneurs du Sud-Ouest.
  - Soutenir le développement d'activités et de projets culturels susceptibles de compléter l'offre touristique sur le territoire du Sud-Ouest (voir section culture).

- Pistes d'action** >
- Compléter le montage financier de l'Auberge internationale du canal de Lachine.
  - Compléter le montage financier de la Cité des artistes.
  - Mettre en œuvre des activités de préparation et de formation de la main-d'œuvre en lien avec les projets récréotouristiques actuels et à venir.
  - Élaborer une programmation d'activités culturelles récurrentes dans une perspective de développement touristique durable.



## »»» Orientation 9 Soutenir la consolidation et le développement du secteur culturel

**Enjeux** > La mise en valeur des initiatives culturelles, le renforcement du Sud-Ouest en tant que pôle culturel montréalais et la participation de la communauté à la vie culturelle du Sud-Ouest compteront parmi les principaux enjeux auxquels le RESO et ses partenaires seront associés dans les prochaines années. Le bilan du dernier PALÉE (2007-2010) démontre avec justesse l'essor important du secteur culturel dans l'économie du Sud-Ouest et les nombreuses opportunités de développement dont pouvait tirer profit le territoire (la mise à profit du canal de Lachine, l'exploitation du patrimoine historique, culturel et social, etc.).

Avec l'engagement réaffirmé de l'Arrondissement du Sud-Ouest d'élaborer une politique culturelle en concertation avec la communauté et dans une perspective de développement solidaire et durable, il apparaît essentiel de poursuivre la concertation avec les acteurs culturels du Sud-Ouest et le soutien à la consolidation et au développement des initiatives culturelles pour que la culture émanant du Sud-Ouest joue un véritable rôle de levier, tant aux niveaux social, économique, environnemental que culturel.

- Priorités du RESO** >
- Poursuivre le travail de promotion et de concertation visant à positionner le Sud-Ouest parmi les quartiers culturels les plus dynamiques de Montréal.
  - Poursuivre le travail de concertation des acteurs culturels du Sud-Ouest dans la perspective de l'émergence de projets innovateurs répondant aux besoins du milieu.
  - Poursuivre l'accompagnement de projets structurants et de différentes initiatives culturelles contribuant à la vitalité et à la mise en valeur du secteur culturel dans le Sud-Ouest.
  - Travailler en collaboration étroite avec l'Arrondissement du Sud-Ouest, les acteurs culturels et la communauté du Sud-Ouest à la définition et à la mise en œuvre d'une politique culturelle intégrée.
  - En collaboration avec les acteurs culturels, poursuivre le travail de sensibilisation et de démocratisation visant à permettre à la communauté de s'approprier toute la richesse culturelle du Sud-Ouest et de l'exploiter durablement à des fins économiques et sociales.
  - Développer, avec les acteurs culturels intéressés, une programmation d'activités s'inscrivant dans le cadre d'une offre touristique diversifiée tablant sur l'identité et les potentialités multiples du territoire.

- Pistes d'action** >
- Démarrer le projet des Bassins du Nouveau Havre incluant le projet d'ateliers-résidences porté par la Cité des artistes.
  - Déterminer la faisabilité de projets culturels dans le cadre des grands projets de développement du Sud-Ouest : anciens ateliers ferroviaires du CN, corridor culturel sur la rue Ottawa (lien avec le Vieux-Montréal), etc.
  - Réunir les acteurs culturels autour de la Table de concertation des acteurs culturels du Sud-Ouest.
  - Évaluer la faisabilité de créer un événement fédérateur autour du canal de Lachine en collaboration étroite avec les acteurs culturels.
  - Renforcer la collaboration entre les écoles et les CPE du Sud-Ouest afin d'éveiller l'intérêt des jeunes pour la culture et l'histoire locale.
  - Soutenir le développement des projets immobiliers structurants en culture : Musée des ondes Émile-Berliner, Centre design et impression textile, Musée de la paléontologie et de l'évolution, Centre d'interprétation de l'histoire des Noirs, théâtre Cartier.
  - Appuyer la réalisation et l'aménagement du parc Oscar-Peterson de même que l'élaboration d'un circuit touristique permettant de commémorer sa contribution au développement du jazz à Montréal et dans le reste du monde.

## »» Orientation 10 Soutenir la consolidation et le développement de l'économie sociale

**Enjeux** > Le développement de l'économie sociale connaît une progression soutenue au Québec et à Montréal à la faveur de politiques publiques ayant permis la mise en place de ressources financières et techniques, tant au niveau sectoriel que général. Au cours des dernières années, de nouveaux instruments et de nouveaux partenariats ont été créés pour favoriser la croissance du secteur et le développement de projets d'une envergure de plus en plus importante : Fiducie du Chantier de l'économie sociale, services de gestion-conseil spécialisés métropolitains, partenariat en économie sociale de la Ville de Montréal, fonds de pré-démarrage du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), etc. C'est ce que le Chantier appelle « le changement d'échelle ». Cela constitue un progrès remarquable pour les entreprises se développant sur des marchés et dans des secteurs d'activités plus solvables.

Le Sud-Ouest n'échappe pas à cette tendance avec des projets toujours plus ambitieux, notamment dans les nouveaux créneaux de la culture et du tourisme. Le projet de pôle touristique et culturel des Bassins du Nouveau Havre est un exemple représentatif de cette tendance, tout comme le sont les projets du Musée des ondes Émile-Berliner ou du Musée de paléontologie et de l'évolution.

Toutefois, pour les entreprises œuvrant davantage au niveau des communautés de base dans des missions plus sociales et communautaires, les moyens financiers et les ressources techniques disponibles pour le soutien au démarrage et à la consolidation n'ont pas connu une croissance comparable. Il est donc toujours pertinent pour le RESO de s'impliquer dans les instances régionales et nationales de l'économie sociale et du développement économique communautaire afin d'appuyer les représentations visant à bonifier les programmes de subventions à l'économie sociale qui transitent par les CDEC et les CLD.

- Priorités du RESO** >
- Maintenir les services de base offerts aux entreprises d'économie sociale : accueil, accompagnement dans toutes les étapes de développement des projets, financement au démarrage et à la consolidation, conseils en gestion.
  - Favoriser l'accès aux instruments financiers et techniques régionaux et nationaux, notamment à ceux du Chantier de l'économie sociale et au service métropolitain de gestion-conseil en économie sociale, pour les entreprises du Sud-Ouest.
  - Participer aux diverses instances régionales et nationales de l'économie sociale afin d'appuyer les représentations visant à bonifier les ressources disponibles aux entreprises d'économie sociale.

- Pistes d'action** >
- Compléter le montage financier et soutenir la mise en œuvre des projets du pôle touristique et culturel des Bassins du Nouveau Havre.
  - Poursuivre les travaux engagés avec le groupe promoteur Sept à nous, afin de contribuer à la transformation du bâtiment N° 7 du site des anciens ateliers du CN en un centre communautaire et culturel intégrant différents services de proximité répondant aux besoins des nouveaux et anciens résidents et travailleurs du voisinage.
  - Soutenir l'implantation d'entreprises d'économie sociale spécialement dans les secteurs les plus défavorisés du territoire, à l'instar du secteur Galt (en lien avec le projet de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) d'Opération Galt en cours dans le quartier Côte-Saint-Paul).
  - Soutenir la consolidation et le développement des trois entreprises d'insertion du Sud-Ouest.
  - Soutenir le développement de projets d'économie sociale répondant aux priorités de la Table des acteurs culturels du Sud-Ouest.
  - Promouvoir des projets de sécurité alimentaire sur le territoire.



## »» Orientation 11 Soutenir la revitalisation et l'animation des artères commerciales

**Enjeux** > Le secteur du commerce est le deuxième secteur d'emplois le plus important dans le Sud-Ouest avec quelque 12,6 % des emplois. Ce secteur d'activités en pleine expansion, suivant les importants projets immobiliers résidentiels des dernières années et à venir, offre une multitude d'emplois accessibles pour la population du Sud-Ouest.

Le pôle du marché Atwater s'est passablement consolidé ces dernières années et attire une clientèle dont l'origine dépasse largement les limites de l'arrondissement. Toutefois, si l'on peut constater un regain d'activité sur les trois principales artères commerciales (la rue Notre-Dame, le boulevard Monk et la rue Centre), et notamment une nette amélioration sur le plan de commerces liés à l'alimentation et à la restauration, la diversité et la qualité des services offerts ne répondent pas encore aux besoins de la population grandissante du Sud-Ouest. Une étude réalisée en 2009 évaluait les fuites commerciales à 225 millions \$ dans le territoire.

En collaboration avec l'Arrondissement et les programmes de la Ville de Montréal, le RESO entend poursuivre son travail en vue de regrouper les commerçants sur la base de leur artère commerciale respective afin qu'ils se donnent des stratégies et des moyens supplémentaires pour renforcer leur attractivité et mieux servir les besoins de la population locale.

### Priorités du RESO >

- Poursuivre les efforts de revitalisation du boulevard Monk et des rues Centre, Notre-Dame et Wellington.
- Promouvoir la mise en place d'une offre commerciale plus diversifiée sur le plan des produits et services ainsi que des prix.
- Faire connaître le potentiel économique du secteur commercial du Sud-Ouest et attirer de nouveaux commerces pour diversifier l'offre de services.

### Pistes d'action >

- Maximiser l'utilisation du programme PR@M-Commerce par les commerçants du Sud-Ouest, notamment dans les secteurs défavorisés du territoire.
- Soutenir le regroupement des marchands de la rue Centre, du boulevard Monk et de la rue Notre-Dame.
- Contribuer à la mise en œuvre des plans de développement des artères commerciales de la Ville de Montréal et de l'Arrondissement du Sud-Ouest.
- Favoriser l'amélioration de l'offre de services de la rue Wellington.
- Créer une campagne de publicité pour faire connaître les potentiels et les attraits du territoire du Sud-Ouest, en misant notamment sur le canal de Lachine et le marché Atwater.
- Rehausser l'aménagement urbain par des interventions spécifiques portant sur l'identification de l'entrée des artères ciblées, sur un traitement de qualité du mobilier urbain et sur la trame du domaine public.
- Faire des représentations auprès de la Ville pour que des allègements fiscaux soient ajoutés aux mesures du programme PR@M afin d'aider les commerçants ayant investi dans l'amélioration de leur établissement à récupérer leur investissement.

## THÈME DÉVELOPPEMENT URBAIN ET TERRITORIAL

### >>> Orientation 12

#### **Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la population : habitation, environnement et transport, commerce et services de proximité**

**Enjeux** > L'amélioration de la qualité de vie de la population du Sud-Ouest passe par la définition concertée et par la mise en œuvre d'une vision de développement urbain intégrant toutes les dimensions contribuant concrètement à cette qualité de vie : habitation, environnement, transport, services de proximité, espaces publics, etc. L'intérêt grandissant des citoyens à participer à la définition de cette vision interpelle à la fois les pouvoirs publics et le RESO pour sensibiliser les citoyens aux enjeux de développement de leur communauté, susciter les échanges et la réflexion sur ces enjeux en amont des projets de développement et des interventions sur le domaine public et favoriser leur pleine participation à la planification de ces projets et de ces interventions.

Par ailleurs, le Sud-Ouest étant, après le Vieux-Montréal, la plus ancienne zone urbanisée de la ville, on ne peut parler de qualité de vie sans parler de l'état de dégradation des infrastructures existantes, des équipements publics et du parc immobilier résidentiel ainsi que des moyens alloués à l'Arrondissement pour leur entretien et leur rénovation. La population du Sud-Ouest, qui s'élevait à près de 120 000 habitants à la fin des années 1950, dépasse à peine 70 000 habitants aujourd'hui. Ce faible poids démographique, l'âge, l'état de dégradation et l'importance relative des infrastructures et des équipements publics, la transformation de friches industrielles en secteurs résidentiels comportant de nouveaux espaces et de nouvelles infrastructures publiques de même que la présence d'équipements métropolitains, comme le canal de Lachine, le parc Angrignon et la falaise Saint-Jacques, mettent une énorme pression sur les finances de l'arrondissement, à tel point que faire du développement entraîne un déséquilibre entre les ressources consacrées aux nouveaux secteurs résidentiels au détriment des secteurs existants. La formule qui détermine les ressources financières des arrondissements devrait ainsi être modifiée pour prendre en compte ces particularités et éviter ce genre d'effet pervers.

**Priorités du RESO** >

- Promouvoir et appuyer la participation des citoyens à la définition de projets intégrés de développement local visant à créer ou à recréer des milieux de vie et de travail de qualité.
- Promouvoir la révision de la formule de financement des arrondissements montréalais afin qu'elle tienne compte des défis et des enjeux particuliers du Sud-Ouest et qu'elle permette à l'Arrondissement de répondre adéquatement et équitablement aux besoins d'entretien et de rénovation des infrastructures et des équipements publics sur son territoire.

**Pistes d'action** >

- Participer et favoriser la participation des citoyens, des organismes et des entreprises au processus de mise à jour du Plan d'urbanisme qui sera mené par la Ville de Montréal et par l'Arrondissement du Sud-Ouest.
- Faire un bilan de la stratégie de l'habitation du Sud-Ouest et en faire la mise à jour avec les acteurs concernés, compte tenu des enjeux actuels et à venir.
- Poursuivre les représentations auprès de la Ville et de la Société de transport de Montréal (STM) pour améliorer la desserte en transport en commun du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, notamment dans les secteurs d'emplois mal desservis et les secteurs résidentiels existants et en développement.
- Poursuivre, avec les associations de commerçants, les citoyens et les groupes concernés, les efforts de revitalisation commerciale dans le but de répondre adéquatement aux besoins des résidents actuels et futurs (voir orientation 11).
- Collaborer avec l'Arrondissement pour obtenir des modifications à la formule de financement des arrondissements afin que soient pris en compte les enjeux particuliers du Sud-Ouest relativement à l'entretien et à la rénovation des infrastructures et des équipements publics sous sa responsabilité.



### Orientation 13

## Contribuer à l'intégration des projets structurants dans le tissu social, économique et culturel du Sud-Ouest

#### Enjeux >

Depuis les cinq dernières années, le Sud-Ouest est engagé dans une profonde mutation économique et sociale. Autant la rénovation d'infrastructures publiques désuètes que le redéveloppement de friches industrielles abandonnées ou la réalisation de projets institutionnels d'envergure contribuent à cette profonde transformation. Ouverte au changement, la communauté du Sud-Ouest souhaite néanmoins que ces interventions et ces projets majeurs fassent l'objet d'un examen rigoureux pour qu'ils s'intègrent harmonieusement au tissu social, économique et culturel du territoire et qu'ils produisent le maximum d'aménités et de bénéfices pour la population, les organismes et les entreprises du Sud-Ouest.

Fort d'une longue expérience en concertation et en partenariat avec les promoteurs privés et publics, le RESO intervient systématiquement auprès de ceux-ci pour maximiser les retombées économiques et sociales des grands projets, notamment en matière d'embauche locale, de logement communautaire, coopératif et abordable, de services de proximité et de qualité du milieu de vie.

La pratique des dernières années a permis d'inscrire ces retombées pour la communauté dans des accords de développement conclus entre la Ville et les promoteurs, donnant ainsi une portée contractuelle et plus officielle aux engagements des promoteurs envers la communauté du Sud-Ouest.

#### Priorités du RESO >

- Promouvoir la conception de projets multifonctionnels sur les friches industrielles dans une perspective de développement urbain durable, inclusif et équitable.
- Intervenir auprès des promoteurs de projets d'envergure afin de conclure avec eux des ententes de partenariat pour l'embauche locale et la préparation de la main-d'œuvre face aux nouveaux emplois disponibles.
- Favoriser l'inclusion de logements communautaires, coopératifs et abordables dans les projets immobiliers résidentiels, selon les objectifs poursuivis par la stratégie d'habitation du Sud-Ouest.
- Favoriser l'amélioration de la qualité du milieu de vie : espaces verts, places publiques, accès à l'eau, etc.

**Pistes  
d'action** >

- Négocier et mettre en œuvre des ententes de partenariat avec les promoteurs de grands projets sur le territoire.
- Assurer la mise en œuvre du pôle touristique et culturel des Bassins du Nouveau Havre.
- Renouveler le partenariat entre la Concertation interquartiers (CIQ) (Saint-Henri, Notre-Dame-de-Grâces et Westmount) et le Centre universitaire de santé McGill (CUSM).
- Mettre en œuvre l'entente conclue avec Devimco pour le projet District Griffin.
- Conclure une entente de partenariat avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour l'embauche locale et la formation de la main-d'œuvre dans le cadre du projet de centre d'entretien sur le site des anciens ateliers du CN.
- Contribuer à la réflexion et à la planification du développement des secteurs en transformation sur le territoire.
- Contribuer à l'amélioration du projet de rénovation de l'échangeur Turcot.
- Contribuer à la planification détaillée de la vocation de la cour Turcot.
- Contribuer à la planification détaillée de la reconversion du secteur Griffintown.
- Poursuivre les discussions avec la Société du Havre pour assurer les meilleures retombées locales dans le cadre du réaménagement de l'autoroute Bonaventure et du développement du Quartier Bonaventure.
- Collaborer avec l'ÉTS à la définition de la vision d'un Quartier de l'innovation dynamique et inclusif et, le cas échéant, contribuer à sa mise en œuvre.
- Collaborer avec la Société immobilière du Canada (SIC) à la définition et à la mise en œuvre d'une vision de redéveloppement de la Pointe du Moulin et du Silo N° 5.



»» **Orientation 14**  
**Promouvoir le Sud-Ouest et rehausser son rayonnement, sa notoriété et son attractivité aux échelles locale, métropolitaine, nationale et internationale**

**Enjeux** > Le Sud-Ouest a historiquement été associé à des quartiers ouvriers et industriels où la vie a été rude et l'environnement peu propice à la qualité de vie. Le déclin des années 1960 à 1990 a affecté négativement l'image du Sud-Ouest auprès des entrepreneurs et de la population en général. Cette situation est en train de changer radicalement, notamment dans l'axe du canal de Lachine. Pourtant, si la perception du territoire à l'extérieur a évolué, le défi de consolider et de développer une image plus positive et attractive du Sud-Ouest reste entier.

Le Sud-Ouest possède des atouts indéniables contribuant au renouvellement de son image : environnement urbain stimulant en transformation à proximité du centre-ville, immenses espaces industriels à redévelopper (15 millions de pieds carrés), espaces locatifs commerciaux abondants et relativement abordables prêts à accueillir de nouvelles entreprises, projets immobiliers privés et institutionnels de grande envergure, effervescence sociale, économique, artistique et culturelle sans précédent, ouverture de sa population aux changements, à l'inclusion et à la mixité sociales.

Le RESO entend collaborer avec tous les acteurs privés et institutionnels, dont la Ville de Montréal et l'Arrondissement du Sud-Ouest, afin de promouvoir la vision et les valeurs de développement du territoire qui font largement consensus dans la communauté du Sud-Ouest.

**Priorités du RESO** >

- Promouvoir la vision et les valeurs de développement du territoire qui font consensus dans la communauté du Sud-Ouest.
- Travailler en collaboration avec l'Arrondissement du Sud-Ouest à la promotion du territoire.
- Faciliter la réalisation de projets d'investissements majeurs et structurants pour qu'ils bénéficient à l'ensemble de la communauté du Sud-Ouest.
- Faire la promotion du territoire par une multitude de projets rassembleurs, en misant sur les perceptions positives des résidents.
- Poursuivre la promotion du Sud-Ouest à l'étranger.

**Pistes d'action** >

- Participer à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication faisant appel à la participation de tous les acteurs économiques, sociaux et culturels de l'arrondissement.
- Mettre en valeur le capital immobilier commercial du Sud-Ouest à des fins promotionnelles et de développement.
- Publiciser le site Web « SO Montréal » pour les investisseurs étrangers tout en le bonifiant par un processus d'amélioration continue.
- Publier les tendances économiques du Sud-Ouest et associer les entreprises dans la promotion et l'évolution du développement économique du territoire.
- Mettre en valeur le patrimoine bâti du Sud-Ouest à des fins de promotion du territoire.





## 6

# Les outils de développement

## 6.1 L'organisation

Le RESO compte mobiliser son organisation à tous les niveaux pour réaliser les actions issues des orientations stratégiques, des priorités et des pistes d'action incluses dans le PALÉE 2011-2014. On doit premièrement mentionner le personnel des Services en employabilité et du Service aux entreprises (SAE) du RESO et du CJESO qui sera mis à contribution par la direction du RESO. Le personnel sera appuyé par une gestion des ressources humaines comportant des politiques de planification, d'embauche, d'évaluation du rendement et de formation adaptées aux ressources et aux finalités de l'organisation et conformes à la convention collective.

Le RESO est aussi en mesure de mobiliser l'action citoyenne, résolument engagée dans ses instances démocratiques, pour le mieux-être de la communauté du Sud-Ouest. On songe principalement au conseil d'administration du RESO qui se réunit chaque mois, mais aussi aux personnes participant à ses collèges électoraux, à ses multiples comités ad hoc et aux comités d'approbation liés aux programmes et aux fonds administrés par l'organisme. Enfin, le RESO peut compter sur une large participation citoyenne lors de son assemblée générale.

## 6.2 Les principaux partenaires de la mise en œuvre du PALÉE 2011-2014

Le RESO compte concerter et mobiliser les organismes qui lui sont directement associés, tels le Fonds local de solidarité FTQ (anciennement la SOLIDE), RESO Investissements inc., le Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM) et FormaPlus. À cette liste viennent s'ajouter une multitude d'autres organismes intervenant localement dans les sphères reliées aux 14 orientations du PALÉE 2011-2014. Ceux-ci seront interpellés et associés à sa réalisation, le RESO cultivant depuis ses origines des liens continus et productifs avec tous les organismes intervenant pour le mieux-être économique et social du Sud-Ouest.

Le mandat CLD implique aussi de faire appel à des partenaires reconnus pour la prestation de certains services. Il s'agit du SAJE Montréal-Métro pour la gestion de l'enveloppe budgétaire du programme Jeunes promoteurs, des services du Fonds de développement Emploi-Montréal pour la gestion du Fonds local d'investissement (FLI).

Le partenariat développé avec le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) compte également parmi les collaborations qui promettent d'être fructueuses pour la communauté. Enfin, on ne peut passer sous silence la collaboration franche et étroite instaurée entre le RESO et les représentants de l'arrondissement du Sud-Ouest. Ces liens tissés au fil des ans ont une valeur inestimable pour la réalisation du PALÉE 2011-2014. Il en est de même de la collaboration entretenue entre le RESO et le CLE de Pointe-Saint-Charles et entre le RESO et le Bureau d'affaires de l'île de Montréal de Développement économique Canada (DEC). La confiance et la collaboration réciproques sont des éléments essentiels pour la réalisation d'actions prioritaires partagées et soutenues pour faire progresser en commun l'arrondissement du Sud-Ouest.

## 6.3 Les programmes et les fonds administrés par le RESO

Le RESO dispose d'un certain nombre d'outils à caractère financier pour appuyer la mise en œuvre du PALÉE 2011-2014. Ces outils financiers renforcent l'action-conseil de soutien technique, d'accompagnement spécialisé et d'orientation réalisée par les différents services du RESO. Voici donc une description sommaire des programmes et des fonds administrés directement ou indirectement par le RESO, accessibles aux entreprises existantes et aux promoteurs de projet d'entreprise, individuelle ou collective.

### 6.3.1 Le Budget d'initiatives locales (BIL)

Le Budget d'initiatives locales apporte un soutien financier aux initiatives locales en développement de la main-d'œuvre dans le Sud-Ouest. Son financement provient du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale par l'intermédiaire d'Emploi-Québec<sup>148</sup>. Une table *ad hoc* locale est mandatée pour administrer le BIL, dont le mandat est de favoriser l'émergence et la réalisation de projets d'employabilité et de développement de la main-d'œuvre répondant prioritairement aux besoins des personnes sans emploi du territoire et éprouvant des difficultés à s'intégrer dans un parcours vers l'emploi ou sur le marché du travail.

Les projets doivent refléter les priorités locales et tenir compte des points de convergence entre le plan d'action local (PAL) du Centre local d'emploi de Pointe-Saint-Charles et le PALÉE du RESO. Ces projets répondent au cadre du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) et ils respectent les règles de conformité des programmes et des mesures d'Emploi-Québec. Afin de réaliser son mandat, la table *ad hoc* a mandaté le RESO pour agir à titre d'expert-conseil pour la promotion du BIL, le soutien des promoteurs dans l'élaboration de leurs projets, l'analyse et la recommandation des projets, l'animation et le soutien de la table, le soutien aux promoteurs dans la réalisation ainsi que le suivi et l'évaluation des projets.

- Le BIL s'adresse à des organismes à but non lucratif (OBNL) ou à des entreprises d'économie sociale ancrées dans le milieu qui veulent proposer un projet d'initiative locale visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Dans le cadre des négociations avec Emploi-Québec, le RESO souhaite faire du BIL un instrument de développement plus souple et mieux adapté aux besoins du Sud-Ouest.

### 6.3.2 Le Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM)

Le Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM) est un fonds de capital de développement mis sur pied conjointement par les CDEC montréalaises, la Ville de Montréal, le Fonds de Solidarité FTQ et la Société de développement industriel du Québec. Les gouvernements du Canada et du Québec ont également participé à son financement.

Le FDEM a pour mission le développement économique des arrondissements de Montréal par la réalisation d'investissements dans des petites entreprises viables et rentables, lesquelles démontrent un effet structurant dans la localité visée et un impact sur la création ou le maintien d'emplois locaux.

De façon plus spécifique, le FDEM :

- s'adresse aux entreprises à but lucratif démontrant une rentabilité à court terme ;
- alloue des prêts participatifs allant de 50 000 à 100 000 \$ lors de la première demande et jusqu'à 150 000 \$ pour une seconde ronde de financement ;
- nécessite une mise de fonds des promoteurs.

Les projets soumis doivent s'inscrire dans les secteurs d'activité correspondant aux priorités du PALÉE. Le RESO participe activement avec les autres CDEC de Montréal aux démarches de recapitalisation du FDEM.

<sup>148</sup> Le BIL s'élève présentement à 270 000 \$/an sur le territoire du Sud-Ouest.

### 6.3.3 Le Fonds d'économie sociale du Sud-Ouest (FESSO)

Le Fonds d'économie sociale du Sud-Ouest (FESSO) vise à soutenir les entreprises et les projets d'économie sociale par le biais d'une aide financière au démarrage, à la consolidation, à l'expansion et à la promotion.

La politique d'investissement du FESSO vise à :

- déterminer un cadre et un processus d'allocation de fonds équitables et clairs pour les promoteurs et les entreprises ;
- permettre la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins des projets et des entreprises ;
- maximiser l'effet de levier du fonds pour le développement de biens et de services répondant aux besoins de la collectivité du Sud-Ouest.

Le FESSO s'adresse aux organismes à but non lucratif (OBNL) et aux coopératives prenant place sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest.

D'autres outils extra-locaux (ou régionaux) relatifs à l'économie sociale peuvent être accessibles aux entreprises et aux organismes œuvrant dans ce secteur. Possédant leurs propres caractéristiques et critères, ces outils sont les suivants :

- le Fonds de prédémarrage du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) :  
<http://risq.zonehttps.com/?module=document&action=get&uid=1147>  
– l'investissement d'un maximum de 100 000 \$ se fait sous forme de capital patient sans garantie et sans remboursement de capital pendant le prédémarrage,  
– la période de prédémarrage est généralement d'une durée maximale de deux ans ;
- la Fiducie du Chantier de l'économie sociale :  
<http://risq.zonehttps.com/?module=document&uid=1015>  
– prêts en capital patient sans remboursement de capital avant 15 ans,  
– prêts entre 50 000 \$ et 1,5 M \$ octroyés en fonction de montages financiers ;  
ils ne peuvent représenter plus de 35 % des frais liés au projet ;
- le service de gestion-conseil (coaching) destiné aux entreprises d'économie sociale, offert par le Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM):  
[http://www.fdem.qc.ca/index.php?option=com\\_content&view=article&id=65&Itemid=76](http://www.fdem.qc.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=65&Itemid=76)  
– services d'accompagnement personnalisé aux dirigeants d'entreprises d'économie sociale ayant des impacts tangibles sur les organisations: gouvernance, comptabilité, marketing, finance, gestion de la croissance, planification de la relève.

### 6.3.4 Le Fonds local d'investissement (FLI)

Le RESO administre le Fonds local d'investissement (FLI) consacré au démarrage ou à la consolidation d'entreprises. Les personnes qui s'adressent au FLI reçoivent le soutien, les conseils et l'aide technique appropriés à des projets ayant atteint le stade de la commercialisation.

Le FLI appuie les nouveaux entrepreneurs dans leurs projets afin de :

- créer et soutenir des entreprises viables sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal;
- financer le démarrage ou l'expansion des projets portés par les organisations ou les individus;
- soutenir le développement de l'emploi;
- contribuer au développement économique du territoire du Sud-Ouest.

Le FLI :

- s'adresse aux travailleurs autonomes, aux entreprises d'économie sociale ainsi qu'aux entreprises à but lucratif;
- investit en prêt jusqu'à 50 000 \$ (exceptionnellement jusqu'à 100 000 \$);
- nécessite un endossement et une mise de fonds des promoteurs.

### 6.3.5 Le Fonds local de solidarité FTQ

Le RESO administre depuis janvier 2011 le Fonds local de solidarité FTQ, connu jusqu'à récemment sous le nom de SOLIDE du Sud-Ouest de Montréal, une corporation sans but lucratif disposant d'un fonds d'investissement dans le but d'aider financièrement les entreprises nouvelles et existantes économiquement viables, afin de créer et de maintenir des emplois sur le territoire.

De façon spécifique, le Fonds local de solidarité FTQ :

- s'adresse aux entreprises incorporées à but lucratif et aux entreprises d'économie sociale;
- octroie des prêts allant de 5 000 à 100 000 \$;
- nécessite une mise de fonds et un endossement personnel des promoteurs.

Les projets soumis doivent ainsi :

- démontrer une rentabilité à court terme;
- œuvrer dans les secteurs d'activité économique correspondant aux priorités du PALÉE.

### 6.3.6 Le programme Jeunes promoteurs (JP)

Le RESO assure la gestion de l'enveloppe budgétaire du programme Jeunes promoteurs (JP) ainsi que sa distribution. Cette enveloppe est gérée en collaboration avec le Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE). Les objectifs du programme Jeunes promoteurs sont de :

- soutenir dix jeunes promoteurs pour le démarrage de huit entreprises par année ;
- d'offrir des formations pertinentes aux entrepreneurs.

De façon plus spécifique, le programme Jeunes promoteurs :

- s'adresse aux jeunes âgés entre 18 et 35 ans ;
- est assujéti à une mise de fonds paritaire : promoteur et programme JP ;
- offre une subvention de 3 000 \$ par promoteur et de 6 000 \$ par projet.

Les promoteurs doivent aussi :

- être en activité depuis moins d'un an ;
- s'engager à travailler à temps plein dans l'entreprise ;
- être actionnaire majoritaire de l'entreprise.

Les projets soumis doivent créer au moins deux emplois en deux ans.

### 6.3.7 Le programme Soutien au travail autonome (STA)

Le programme Soutien au travail autonome est administré par Emploi-Québec en collaboration avec le SAJE. Il vise la création d'entreprises pour les bénéficiaires de la mesure qui sont :

- prestataires de l'assurance-emploi ou qui l'ont été au cours des trois dernières années ou des cinq dernières années dans les cas de maternité ;
- prestataires de l'assistance-emploi (sécurité du revenu) ;
- sans revenu ou à faible revenu.

### 6.3.8 RESO Investissements inc.

Mis sur pied en 1995, RESO Investissements inc. (RII) est le fonds de capital de risque du Sud-Ouest. Il est issu de la nécessité pour la communauté du Grand Sud-Ouest de Montréal de se doter d'un outil visant à faciliter le démarrage et la croissance d'entreprises créatrices d'emplois, à consolider les entreprises existantes et à assurer leur enracinement à long terme sur le territoire.

RESO Investissements inc. :

- s'adresse aux entreprises à but lucratif et aux entreprises d'économie sociale;
- dessert les arrondissements du Sud-Ouest, de LaSalle et de Lachine (identifiés comme le Grand Sud-Ouest) et les projets qui y entraîneront des retombées économiques et sociales importantes;
- intervient en complémentarité avec les outils de financement institutionnels et gouvernementaux;
- investit des sommes s'échelonnant de 50 000 à 450 000 \$, en débetures convertibles et prêts participatifs;
- finance des projets qui respectent la qualité de l'environnement.

Les projets soumis à RII doivent s'inscrire dans les secteurs économiques suivants, qui comportent une production de valeur ajoutée :

- manufacturier;
- tertiaire moteur;
- sciences de la vie;
- robotique;
- technologies de pointe et industrie avancée, excluant les services financiers, l'immobilier, l'exploration et l'exploitation minière et pétrolière.

Notons finalement que les promoteurs peuvent obtenir une copie des politiques d'investissements des fonds mentionnés dans le présent PALÉE en faisant une demande au RESO ou en allant sur les sites Web des organismes concernés.

## 6.4 Interventions de facilitation

Le RESO est résolu à mobiliser tous les secteurs de son organisation ainsi que les organismes et les institutions publiques partenaires, et à faire le meilleur usage des programmes et des fonds qui lui sont impartis, pour réaliser les actions prioritaires inscrites dans le PALÉE 2011-2014. Notons toutefois que la réalisation de ce PALÉE requiert des interventions spécifiques et préalables de partenaires gouvernementaux et institutionnels sans lesquelles plusieurs des priorités inscrites au PALÉE 2011-2014 resteront lettre morte, entraînant l'invalidation de pistes d'action mobilisatrices soutenues par la communauté et ses élus.

Voici donc une liste d'interventions structurantes, orchestrées par les pouvoirs publics, qui pourront faciliter l'atteinte des objectifs poursuivis par la communauté du Sud-Ouest à l'intérieur du PALÉE 2011-2014 :

- annonce par le gouvernement fédéral et la Ville de Montréal d'une seconde phase d'investissements pour le canal de Lachine ;
- investissements financiers réalisés par la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral dans le soutien à la création du pôle touristique et culturel des Bassins du Nouveau Havre ;
- annonce de nouveaux incitatifs gouvernementaux pour faciliter la décontamination des sols requis pour les projets immobiliers ;
- partage fiscal plus équitable entre l'Arrondissement du Sud-Ouest et la Ville de Montréal des retombées économiques découlant de la taxation des nouveaux projets de construction engendrés par le développement économique sur le territoire.

## Bibliographie

- ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST. Communiqué du 15 avril 2010. Griffintown II. Le Sud-Ouest espère que le projet aura des retombées positives pour tout l'arrondissement, 2010, 2 pages.
- CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL (CJESO). Stratégie locale pour les jeunes et l'emploi 2009-2013, Montréal, 2009, 38 pages.
- CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. Tableau de bord de l'agglomération urbaine de Montréal. Perspectives 2010, Montréal, 2009, 24 pages.
- COMITÉ TECHNIQUE DE LA CMM SUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAINE. Le capital humain dans la région métropolitaine de Montréal, Montréal, 2009, 28 pages.
- COMITÉ POUR LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL (CREESOM). Sud-Ouest, Diagnostic, Montréal, avril 1989, 335 pages.
- COMITÉ POUR LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL (CREESOM). Sud-Ouest, Diagnostic. Synthèse, Montréal, avril 1989, 26 pages et annexes.
- COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM). Cap sur le monde : pour une région métropolitaine de Montréal compétitive. Plan de développement économique. Sommaire, Montréal, 2005, 16 pages.
- COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM). Cap sur le monde : pour une région métropolitaine de Montréal compétitive. Plan de développement économique, Montréal, février 2005, 138 pages.
- CONSORTIUM DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM). L'emploi local dans la région métropolitaine de Montréal, 2009, Montréal, 2010, 22 pages.
- CONVERCITÉ – L'AGENCE DE VALORISATION URBAINE. Portrait commercial de l'arrondissement du Sud-Ouest. Analyse du potentiel commercial. Rapport final – mars 2009, Montréal, mars 2009.
- DE REPENTIGNY, Alain. Le maire Gérald Tremblay en Chine. Montréal courtise les investisseurs, in La Presse Affaires, 13 mai 2010, Montréal, p.10.
- EMPLOI-QUÉBEC. Plan d'action local et programmation des activités 2010-2011. Regroupement Centre-Ouest, Montréal, Emploi-Québec-Île-de-Montréal, 2010, 40 pages.
- GAREAU, Jean-Marc. Le programme économique de Pointe-Saint-Charles, 1983-1989. La percée du développement économique communautaire dans le Sud-Ouest de Montréal, Montréal, Institut de formation en développement économique communautaire, 1990, 33 pages.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS (MAMR). Économie sociale. Pour des communautés plus solidaires. Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif, Québec, 2008, 30 pages.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale. Le Québec mobilisé contre la pauvreté, Québec, 2010, 56 pages.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (MDEIE). Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013. Mobiliser, innover, prospérer, Québec, 2010, 44 pages.
- GROUPE DE TRAVAIL DU PROJET ENTREPRENEURIAT MONTRÉAL (PEM). Projet Entrepreneuriat Montréal. Entreprendre à Montréal. L'urgence d'agir ensemble, Montréal, Ville de Montréal, 2007, 99 pages.



- KPMG. Communiqué du 30 mars 2010, 2010, 5 pages.
- KPMG. Choix concurrentiels. Le guide de KPMG sur le choix d'un emplacement où exercer ses activités, édition 2010, Services-conseils, 8 pages.
- KPMG. Competitive alternatives 2010. Special Report : Focus on Tax, 2010, 37 pages.
- MONTRÉAL INTERNATIONAL. Indicateurs d'attractivité, 2009-2010. Le Grand Montréal : créativité et rentabilité, Montréal, 2009, 46 pages.
- NOËL, André. *SNC-Lavalin construira le nouveau CUSM*, in La Presse Affaires, 1<sup>er</sup> avril 2010, Montréal, Cyberpresse, 2 pages.
- REGROUPEMENT POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SUD-OUEST (RESO). Rapport du comité Habitation Sud-Ouest. Construire un espace équitable – ou comment gérer la revitalisation, septembre 2002, 147 pages.
- REGROUPEMENT POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SUD-OUEST (RESO). Rapport du comité Habitation Sud-Ouest. Construire un espace équitable – ou comment gérer la revitalisation. Sommaire, septembre 2002, 14 pages.
- REGROUPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SUD-OUEST (RESO). Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2007-2010, Montréal, 2007, 67 pages.
- REGROUPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SUD-OUEST (RESO). Mise à jour de la stratégie en habitation dans le Sud-Ouest, Montréal, mai 2007, 6 pages.
- REGROUPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SUD-OUEST (RESO). Mémoire sur le bilan de la stratégie de développement économique de la Ville de Montréal, Montréal, 2009, 8 pages.
- SANS AUTEUR. *Multimédia. Warner Bros. ouvrira un studio à Montréal*, in Journal Le Métro, Montréal, 2010, 1 page.
- TOURISME MONTRÉAL. Développement de l'offre, de l'accueil et des services aux visiteurs 2010-2017, Montréal, juin 2009, 27 pages.
- TOURISME MONTRÉAL. Orientations stratégiques 2010-2013. Plan de match pour la croissance de l'industrie touristique de Montréal, novembre 2009, 46 pages.
- TOURISME MONTRÉAL. Rapport annuel 2009, Montréal, 2010, 36 pages.
- VILLE DE MONTRÉAL. Le plan des abords du canal de Lachine, Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain, octobre 1991, 123 pages.
- VILLE DE MONTRÉAL. Réussir Montréal. Plan d'urbanisme. Plan des abords du canal de Lachine, Montréal, juin 1993, 40 pages.
- VILLE DE MONTRÉAL. Plan d'urbanisme de Montréal. Version préliminaire. Montréal au premier plan, Montréal, avril 2004, 271 pages et annexes.
- VILLE DE MONTRÉAL. Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal. Réussir @ Montréal, Montréal, 2005, 106 pages.
- VILLE DE MONTRÉAL. Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal. Réussir @ Montréal. Sommaire, Montréal, 19 pages.
- VILLE DE MONTRÉAL. Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal. Réussir @ Montréal. En bref, Montréal, 2005, 8 pages.
- VILLE DE MONTRÉAL. Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels. Habiter Montréal, Montréal, 2005, 33 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Montréal, métropole culturelle. Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015, Montréal, 2005, 81 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Imaginer – Réaliser Montréal 2025. Un monde de créativité et de possibilités, Montréal, 2005, 28 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise, Montréal, avril 2005, 116 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. La stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels : avancement de sa mise en œuvre, Montréal, septembre 2007, 42 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Plan d'action 2007-2017. Montréal, métropole culturelle, Montréal, 2007, 17 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Plan de transport 2008, Montréal, Division du développement des transports, 2008, 221 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Un partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable, Montréal, Ville de Montréal, mars 2009, 38 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Communiqué du 10 février 2010. Premier anniversaire du Partenariat en économie sociale – Montréal crée le Prix de l'économie sociale, Montréal, février 2010, 1 page.

VILLE DE MONTRÉAL. Profil socio-démographique. Le Sud-Ouest, Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Montréal, édition mai 2009, 28 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Profil socio-démographique. Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Montréal, édition mai 2009, 28 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Montréal, métropole culturelle. Un environnement culturel pour tous : les quartiers culturels, Montréal, Ville de Montréal, 2010, 17 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Turcot : un projet urbain durable pour le XXI<sup>e</sup> siècle, Montréal, Imaginer – Réaliser Montréal 2025, 21 avril 2010, 44 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Profil des quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest, Montréal, Division des affaires économiques et institutionnelles, Direction du développement économique et urbain, mai 2010, 20 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Profil économique. Arrondissement Le Sud-Ouest, Montréal, Division des affaires économiques et institutionnelles du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, édition juillet 2010, 28 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise, 2010-2015. Ensemble pour une métropole durable, Montréal, Direction de l'environnement et du développement durable, 2010, 113 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise, 2010-2015. Ensemble pour une métropole durable. Version synthèse, Montréal, Direction de l'environnement et du développement durable, 2010, 21 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise, 2010-2015. Ensemble pour une métropole durable. Plan d'action, Montréal, Direction de l'environnement et du développement durable, 2010, 6 pages.

VILLE DE MONTRÉAL ET ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST. Plan d'urbanisme de Montréal. Partie II : chapitre 12. Arrondissement du Sud-Ouest, Montréal, août 2005, 54 pages.



3181, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal (Québec) H4C 1G7 **T** 514 931-5737 **F** 514 931-4317